DOCUMENT RESUME

ED 273 349 PS 015 871

AUTHOR	Feard, Sylvie; And Others
TITLE	Modes de Vie, Modes de Garde et Developpement des Enfants de 4 a 13 Ans Dont les Deux Parents Travaillent. (Ways of Life, Ways of Looking after, and Development of 4-13 Year Olds Whose Parents Both Work).
INSTITUTION	Centre de Medecine Preventive, Nancy (France).
PUB DATE	Nov 84
NOTE	172p.; Sponsored by the Ministere des Affaires sociales et de la Solidarite nationale.
PUB TYPE	Reports - Research/Technical (143)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC07 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Children; Child Responsibility; *Employed Parents; *Family Characteristics; Family Day Care; Foreign Countries; *Mothers; One Parent Family; *Parent Child Relationship; *Parent Influence; Parent Responsibility; *Personality Traits; Social Studies
IDENTIFIERS	*France

ABSTRACT

This document describes a study that analyzed the influence of French family organization on the development of a child's personality when the mother has a professional job. Included with the study is the questionnaire used to collect information about the different ways used by the mother to characterize the stability or instability of family child care, the degree of parental absence at different times of the day, and the responsibilities given to the child. Based on these findings, the document gives a description of a continuum that (1) describes situations which go from dependence on the parents to complete disengagement of the parents' guardianship, and (2) organizes the parents' absences according to the adequacy of stimulation provided. A three-page description of the study in English is provided. (HOD)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

Centre de Médecine Préventive
2, avenue du Doyen Jacques Parisot
54501 VANDOEUVRE lès NANCY

Ministère des Affaires sociales
et de la Solidarité nationale
MIRE
9, rue Georges Pitard
75015 PARIS

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☐ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☒ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

ED273349

MODES DE VIE, MODES DE GARDE ET DEVELOPPEMENT DES ENFANTS DE 4 À 13 ANS DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT

FEARD Sylvie
Psychologue
C.M.P.

Avec la collaboration de :

PAULIN Myriam
Statisticienne
C.M.P.

GUEGUEN René
Statisticien
C.M.P.

LOCUTY Jean
Médecin
C.M.P.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Feard, Sylvie
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

PC 015871

Année 1984

Cette étude a été réalisée grâce à un financement du Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale par l'intermédiaire de la MIRE (Mission Recherche Expérimentation).

L'équipe réunie pour élaborer ce travail est celle de l'Association Régionale pour le Progrès des Conditions de la Santé et de la Vie : Centre de Médecine Préventive dirigé par le Professeur R. SENAULT (Directeur Général) et le Professeur Agrégé J.P. DESCHAMPS, Directeur Général Adjoint.

MODES de VIE, MODES de GARDE

et DEVELOPPEMENT des ENFANTS de 4 à 13 ans

dont les deux parents travaillent

S. FEARD
M. PAULIN
R. GUEGUEN
J. LOCUTY

PLAN de l'ETUDE

PREMIERE PARTIE : La personnalité des enfants de 4 à 13 ans dont les deux parents travaillent

AVANT PROPOS :
1. Les changements dans la structure de la famille
2. Les changements dans la fonction de la famille

POPULATION

METHODOLOGIE
1. Le mode d'organisation des familles
2. Les caractéristiques de la personnalité

Les RESULTATS de l'ANALYSE de CORRESPONDANCE

Les MODES d'ORGANISATION et les DEGRES d'AUTONOMIE DEPENDANCE

Le test de personnalité

1. L'influence des variables sociales sur les réponses au test

2. L'influence du mode d'organisation des familles
   a) la fable de l'oiseau
   b) la fable de l'anniversaire de mariage
   c) la fable de l'agneau
   d) la fable du départ
   e) la fable de la peur
   f) la fable de l'éléphant
   g) la fable de la tour
   h) la fable de la promenade
   i) la fable de la nouvelle
   j) la fable du mauvais rêve

3. Les caractéristiques de la personnalité de l'enfant
   a) selon l'âge limite garde/non garde
   b) selon l'absence et la présence parentale
   c) selon les responsabilités données à la maison

4. Conclusion

DEUXIEME PARTIE : Mère au travail : étude de l'aménagement des conditions de vie de l'enfant et ses effets sur son développement

AVANT PROPOS :

1. Le mode d'organisation des familles
   a) les conditions de vie
   b) les attitudes éducatives

2. Le développement de l'enfant et la valeur du symptôme
   a) la valeur du symptôme
   b) le développement de l'enfant

3. L'articulation de cette étude entre le mode d'organisation des familles et le développement de l'enfant
   a) la description du mode d'organisation des familles
   b) la description de l'état de développement de l'enfant
   c) les réflexions sur les conséquences du travail de la mère

METHODOLOGIE

1. La construction d'un indicateur
2. La liaison environnement et développement de l'enfant

LA POPULATION

1. Les caractéristiques de la garde
   a) la répartition et la durée de garde
   b) l'âge limite garde/non garde
2. L'absence ou la présence parentale
3. L'autonomie donnée à l'enfant

L'INFLUENCE de l'AGE et de l'ENVIRONNEMENT SOCIAL et FAMILIAL

1. L'âge de l'enfant
2. L'influence du milieu familial, social, culturel, ethnique
   a) la grandeur de la famille
   b) le niveau socio-économique
   c) le niveau culturel
   d) le milieu ethnique

L'EVENTAIL des PRATIQUES et des MODES d'ORGANISATION des FAMILLES

1. La construction d'un indicateur : analyse de l'ensemble du questionnaire
2. Le pouvoir discriminant de l'indicateur

L'EVOLUTION des PRATIQUES EN FONCTION de l'AGE de l'ENFANT et LEURS CONSEQUENCES sur son DEVELOPPEMENT

LES PRATIQUES de DEVELOPPEMENT LIEES aux PRATIQUES d'ELEVAGE, toutes catégories confondues

1. Les difficultés de développement liées à l'état de dépendance de l'enfant à l'adulte
2. Les difficultés de développement liées à l'autonomie donnée à l'enfant par les parents
3. Les difficultés de développement liées aux absences parentales aux moments privilégiés de la journée
4. Les constats sur l'intrication de diverses variables modulant les pratiques d'élevage

CONCLUSION

PREMIERE PARTIE :

LA PERSONNALITE de l'ENFANT de 4 à 13 ANS

DONT les DEUX PARENTS EXERCENT une ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Ce texte constitue l'un des volets d'une étude plus vaste sur les modes de garde.

Cette partie a pour objet l'étude de la personnalité de l'enfant. Elle met en évidence l'effet de l'absence parentale et du degré de responsabilités données à l'enfant sur sa personnalité : les modes d'organisation des familles et le degré d'autonomie/dépendance laissé à l'enfant sont le reflet des changements dans la structure et la fonction de la famille dûs à l'activité professionnelle des femmes.

L'idée principale dégagée par cette étude est qu'une attitude extrême des parents (la mise sous dépendance de l'enfant ou le désengagement total de l'enfant de la tutelle des parents) aboutit à des problématiques laissant transparaître des troubles évidents de la personnalité, mais ces troubles constatés ne nous permettent pas d'affirmer qu'il y ait une organisation pathologique. Cette étude met en évidence comment le type d'organisation des familles module certains traits généraux de la personnalité et quelle sera la forme d'inadaptation que tel ou tel type d'organisation fera naître. Le prochain volet de cette étude nous permettra de caractériser et d'isoler les comportements des parents les plus spécifiques et les plus influents dans l'adaptation de l'enfant à son environnement.

AVANT PROPOS

La progression du nombre de femmes dans la population active et la modification des conditions économiques et sociales de l'activité professionnelle des femmes ont engendré des changements dans la structure et la fonction de la famille.

1) Les changements dans la structure de la famille

En effet le travail de la mère implique bien souvent la diminution du nombre d'enfants par famille, la modification des rapports entre époux (extension au père des responsabilités liées à l'éducation des enfants) et la rupture des liens entre les jeunes générations et les anciennes du fait de l'urbanisation.

2) Les changements dans la fonction de la famille

Un des principaux rôles de la mère de famille dans les siècles antérieurs était de maintenir en vie et en bonne santé ses enfants. Les progrès en Santé Publique ayant réduit les risques de mortalité infantile dans de telles proportions qu'ils ne constituent même plus une menace dans la conscience de la mère de famille moyenne, la réalisation et l'épanouissement de la femme passent de plus en plus à travers un travail professionnel. L'institution familiale réduite aux parents et à environ deux enfants apporte toujours les liens affectifs nécessaires à l'enfant. Les parents sont toujours les agents transmettant les valeurs culturelles et sociales du milieu dans lequel l'enfant vit. Cependant, si la socialisation de l'enfant au sein du foyer reste prépondérante, la socialisation hors du foyer du fait du travail de la mère prend une place de plus en plus importante.

Trois possibilités s'offrent à l'enfant :

- la socialisation s'effectue en totalité ou en partie au sein d'un autre foyer auquel l'enfant est confié,
- la socialisation a lieu dans des institutions extra-familiales sous la conduite d'adultes et d'éducateurs,
- la socialisation se réalise dans des groupes de pairs qui sont plus ou moins libérés du contrôle des adultes. En effet, les parents ne bénéficient bien souvent plus du recours à d'autres membres de leur parenté ou du voisinage, la réduction de la fratrie supprime aussi le rôle des aînés auprès des plus jeunes qui servaient de modèles de transition dans les processus de remodelage de l'image de soi et d'adoption de nouveaux modèles de conduite. Il y a donc de moins en moins transmission sociale de génération en génération et donc uniformisation des systèmes de représentations et de valeurs de la jeune génération.

Pour B. BETTELHEIM (1971), la vie en groupe a une influence égalisatrice sur le plan intellectuel et sur le plan affectif, la culpabilité (lignée oedipienne et génitale) à l'égard des parents ou de leurs substituts n'apparaît pas et fait place à la honte (lignée narcissique) par rapport au groupe. Cette situation groupale évite les perturbations importantes de l'enfance due à une relation mère-enfant toxique mais ne permet pas à l'enfant d'accéder à un statut d'adulte structurellement assez solide pour rendre l'enfant indépendant, sur le plan de ses besoins libidinaux et de ses relations objectales.

Cliniquement, ce type de personnalité se caractériserait par :

- une lutte contre la dépression
- un besoin excessif de compréhension, de respect, d'affection et de soutien
- une ambivalence dans ses relations objectales, l'autre étant perçu à la fois comme interdicteur et comme protecteur
- une dépendance passive à l'égard des autres, du groupe
- une attirance égale à l'égard des deux parents perçus comme grands et non comme parents sexués
- une pseudo-normalité sous couvert d'une maturité précoce masquant en réalité une immaturité affective.

De manière générale peu d'auteurs analysent ce que peuvent engendrer les pratiques d'élevage sur le développement de la personnalité.

Mais globalement ils reconnaissent que l'absence parentale ou de substituts parentaux aboutit bien souvent à des problèmes de personnalité et d'adaptation sociale ou au contraire favorise le développement de la personnalité. Dans les milieux où les parents eux-mêmes ont subi de nombreuses carences dans la petite enfance (bien souvent dans les milieux socio-économiques les plus bas), ces enfants dont les mères travaillent comparativement à des enfants de même milieu dont la mère est au foyer sont plus évolués aussi bien sur le plan intellectuel que sur le plan affectif. Les conclusions telles que retard dans l'évolution, évolution perturbée ou évolution plus précoce sont dues au manque de contrôle d'un grand nombre de variables concernant la population étudiée, la nature du travail de la mère, etc...

Dans cette étude, nous nous proposons d'analyser le type d'organisation et la répartition des tâches dans la famille qui permet un bon développement de la personnalité de l'enfant. En émettant l'hypothèse que la trop grande dépendance de l'enfant aux parents ou une autonomie trop importante aboutira à des problèmes de développement de la personnalité. Dans le premier cas, l'enfant sera immature et n'évoluera pas ou difficilement vers le stade adulte. Dans l'autre cas, sous couvert d'une maturité précoce, l'enfant masquera une immaturité affective du fait d'une insécurisation due à un surcroit de charge.

LA POPULATION

L'étude porte sur 320 enfants dont les deux membres du couple exercent une activité professionnelle.

. Seuls 6 % des enfants sont issus de couples ayant subi une dissociation du fait d'un veuvage ou d'un remariage ou de couples librement unis

. La proportion garçons/filles est équilibrée (49 % de garçons et 51 % de filles). Par contre, la proportion d'enfants selon le rang dans la fratrie présente une disproportion d'enfants premiers-nés (71 %). L'échantillon ayant été choisi uniquement en fonction d'un ordre chronologique : pendant une période donnée tout enfant dont les deux membres du couple travaillent a été retenu dans la mesure des possibilités et par tirage au sort, nous avons retenu l'enfant qui, par fratrie, constituera notre échantillon. Les fratries comportent bien souvent 1 ou 2 enfants. C'est pourquoi seulement 24 % des enfants sont des deuxièmes-nés et 5 % sont nés en troisième position ou plus.

. L'âge des 320 enfants varie de 4 à 13 ans, les plus jeunes étant les plus nombreux, la répartition selon l'âge est progressive (27 % sont âgés de 4 à 5 ans, 23 % de 6 à 7 ans, 21 % de 8 à 9 ans, 16 % de 10 à 11 ans et 10 % de 12 à 13 ans).

. L'environnement socio-économique est ainsi délimité :
39 % des pères sont ouvriers; 25 % cadres moyens; 20 % cadres supérieurs; 8 % employés; 1 % personnel de service.
33 % des mères sont employées, 23 % cadres moyens; 12 % ouvrières; 10 % cadres supérieurs et 12 % personnel de service.

. L'organisation du temps de travail est ainsi répartie :
56 % des pères ont des horaires de bureau, 17 % n'ont pas d'horaire fixe, 10 % font la journée continue, 8 % les 2x8, 3 % les 3x8, 1 % font du travail de nuit.
45 % des mères ont des horaires de bureau, 17 % font la journée continue, 7 % travaillent à mi-temps, 5 % ont un travail à temps partiel, 4 % sont sans horaire fixe, 3 % font les 2x8 et enfin 2 % travaillent de nuit.

La détermination de l'ensemble de ces variables non contrôlées nous permettra de nuancer les conclusions élaborées à la suite des résultats.

La population étudiée est favorisée : 45 % des enfants sont issus d'une couche sociale favorisée, la structure familiale est équilibrée, la sur-représentation des enfants plus jeunes risque d'entraîner une sous-représentation d'enfants rendus autonomes par les parents.

SEXE	%
G	49
F	51

Tableau 1 :
Répartition
Selon le sexe

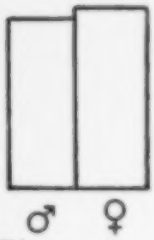

Figure 1

RANG	%
1er	71
2nd	24
3ème	5

Tableau 2 :
Répartition selon le rang
dans la fratrie

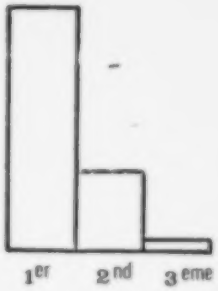

Figure 2

âge	4-5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10-11 ans	12-13 ans
%	27	24	22	16	11

Tableau 3 : Répartition selon l'âge

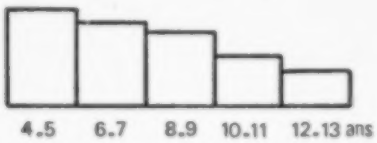

Figure 3

Profession	Père %	Mère %
1. Ouvriers	40	12
2. Cadres moyens	24	23
3. Cadres sup.	20	10
4. Employés	8	33
5. Personnel serv.	1	8

Tableau 4 : Répartition selon
la profession des parents

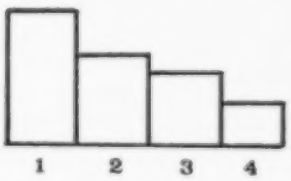

Figure 4

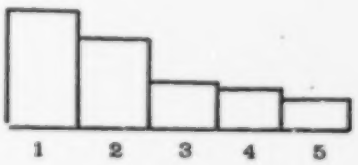

Figure 5

Horaires	Père %	Mère %
1. de bureau	56	45
2. sans hor. fixe	17	4
3. journée continue	10	17
4. 2 x 8	8	3
5. 3 x 8	3	0
6. travail nuit	1	2
7. mi-temps	0	7
8. temps partiel	0	5

Tableau 5 : Répartition selon
les horaires des parents

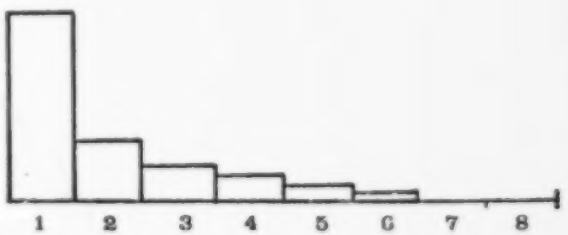

Figure 6

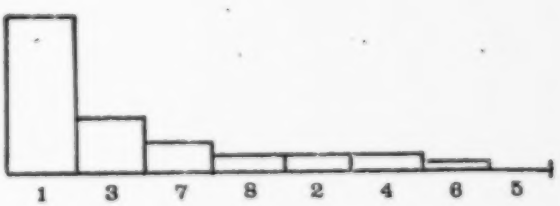

Figure 7

LA METHODOLOGIE

A l'aide de l'analyse des correspondances, deux groupes de variables vont être décrits ainsi que leurs interactions : les unes concernent les modes d'organisation des familles lorsque les deux parents travaillent et le degré d'autonomie/dépendance laissé à l'enfant; les autres concernent les caractéristiques de la personnalité de l'enfant, les conflits inconscients et les mécanismes qui sous-tendent les conduites des enfants mesurés à l'aide des réponses à un test projectif.

1. Le mode d'organisation des familles (8 items)

A partir d'un questionnaire sur les modes de garde des enfants dont les deux parents travaillent sont construites trois variables mesurant le degré d'autonomie/dépendance de l'enfant à l'égard des parents.

- L'âge limite garde/non garde (2 degrés)
  . garde de 0 à 8 ans inclus
  . garde après 8 ans

- L'absence ou la présence des parents ou d'un substitut aux différents moments de la journée (3 degrés)
  . parents ou substituts toujours présents
  . parents absents à midi mais l'enfant mange à la cantine
  . parents absents sans substitut à un moment de la journée

- Le degré de responsabilités donné à l'enfant (3 degrés)
  . une responsabilité au plus
  . deux ou trois responsabilités
  . quatre ou cinq responsabilités

Le décompte a été constitué comme suit :
. surveillance ou non par les parents ou un substitut
. prise en charge ou non du repas
. prise en charge ou non des frères et soeurs
. confiance ou non donnée à l'enfant : possession de la clé de la maison, possibilité de traverser un carrefour non protégé
. autonomie ou non donnée à l'enfant : en l'absence des parents, l'enfant est libre de sortir et d'entrer de la maison.

2. Les caractéristiques de la personnalité (100 items)

Le test projectif utilisé pour mesurer les caractéristiques de la personnalité est le test des "fables de Düss" qui est un moyen d'investigation rapide, facile à comprendre pour un enfant âgé de 4 ans et capable d'intéresser des enfants plus âgés (annexe 3).

Un premier groupe de fables permet de déterminer le stade où en est parvenu l'enfant dans son développement libidinal :
- fable de l'agneau : complexe de sevrage
- fable de l'objet fabriqué : complexe de possession
- fable de l'éléphant : complexe de castration
- fable de la promenade : complexe d'Oedipe

Un second groupe de fables procède à l'examen des relations objectales et des identifications :
- fable de l'oiseau : fixation aux parents ou indépendance
- fable de l'anniversaire de mariage : choc dans la chambre des parents et tolérance à leur union

- fable de la promenade : dialectique angoisse - agressivité et culpabilité
- fable de l'agneau : rivalité fraternelle et acceptation de l'amour des autres.

Un troisième groupe de fables cherche à inventorier les désirs, les craintes, les angoisses de l'enfant :
- fable de la peur : angoisse et crainte à l'égard du monde extérieur
- fable de la nouvelle : désirs ou craintes du sujet en tant qu'attitudes psychiques personnelles
- fable du mauvais rêve : contrôle des expressions des craintes et désirs en rapport avec les situations complexuelles.

Ces petites fables mettent en scène un héros qui est soit un enfant, soit une bête. Il se trouve dans une situation déterminée représentant un stade de l'évolution de l'inconscient.

A chaque situation, il y a plusieurs solutions possibles.

Après avoir recensé le détail des réponses, ces dernières sont regroupées en 10 thèmes. Les thèmes retenus seront exposés lors de l'analyse de chaque fable.

Cependant il est apparu comme souhaitable, non seulement de codifier les thèmes, mais également les procédés mis en oeuvre par l'enfant pour structurer ses réponses. L'intégration de la réponse est évaluée à partir de sa position sur un continuum allant des processus primaires aux processus secondaires. Plus la réponse est organisée par les processus primaires et moins elle est intégrée par les mécanismes cognitifs de l'enfant, moins elle tient compte de la réalité externe et inversement en cas de structuration par les processus secondaires.

A chaque fable, en se basant sur la grille de dépouillement du T.A.T. élaboré par SHENTOUB V (1981), les procédés mis en oeuvre sont relevés ainsi que les modalités défensives dominantes. Et afin de quantifier la richesse de contenu de l'ensemble du test et de l'adaptation des réponses à l'histoire, le dépouillement de chaque niveau de réponses a été réalisé et pour chaque série de facteurs (facteurs du processus secondaire : série rigidité, série labilité; facteurs de la série inhibition et de la série comportement; facteurs du processus primaire), la fréquence des procédés mis en oeuvre regroupés en 5 catégories a été relevée.

Puis une évaluation des modalités du fonctionnement mental a été effectuée :
- Les thèmes énoncés, les modalités défensives présentées par l'enfant permettent de supposer que le développement de l'enfant est normal
- Malgré certaines réponses laissant transparaître des troubles évidents mais banals, les caractéristiques de la personnalité de l'enfant peuvent être rangées dans le large champ des variantes de la normale
- Il existe une régression pulsionnelle permanente vers des points de fixation. Ceci conduit à des conflits ou ceci entraîne des conduites infantiles.

De ces différentes codifications, seuls les thèmes sont choisis comme variables actives dans l'analyse des correspondances.

LES RESULTATS de l'ANALYSE de CORRESPONDANCE

Les valeurs propres sont faibles et le premier axe est d'un poids très élevé par rapport au second et aux suivants. Il explique à lui seul une bonne partie de la répartition entre nos deux groupes de variables.

Axe	Valeur propre	Taux d'inertie
1	0.058068	64.1 %
2	0.012073	13.3 %
3	0.008753	9.7 %
4	0.007664	8.5 %

Tableau 6 : Caractéristiques des 4 premiers axes

Le premier axe oppose les enfants ayant peu ou pas de responsabilités dont les parents sont toujours présents aux différents moments de la journée aux enfants ayant beaucoup de responsabilités dont les parents sont absents à un moment de la journée.

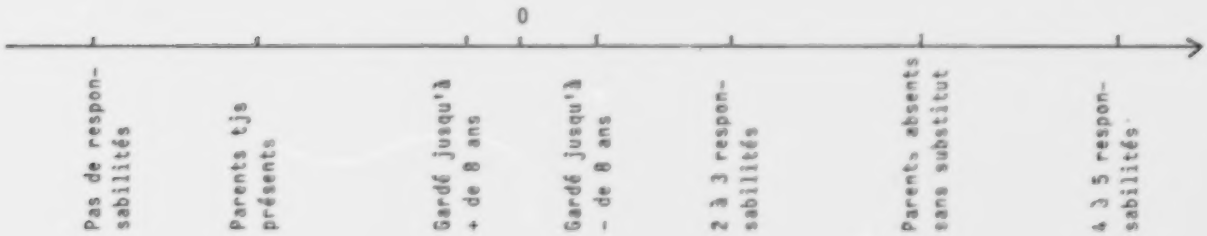

Sur ce premier axe, les fables les plus discriminantes sont la fable de la promenade, de l'anniversaire de mariage, de l'oiseau et de l'agneau. Ces 4 fables mettent l'enfant en situation face aux parents ou aux frères et soeurs. Certaines réponses aux fables permettant de déterminer les craintes et les angoisses à l'égard du monde extérieur différencient aussi les enfants.

Axe 1	- 0 <------	0 + ------>
Fable de la promenade Contribution : 16.5 %	NR	Mauvaise nouvelle, ennui, crainte, regret
Fable de l'anniversaire de mariage Contribution : 13.5 %	A envie d'aller au fond du jardin	Pas content, triste
Fable de l'oiseau Contribution : 12.5 %	S'envole, va sur un autre arbre	Rejoint les parents
Fable de l'agneau Contribution : 11.0 %	NR	Reste dans son coin, tout seul
Autres fables :		Peur de la nuit, du noir (fable de la peur)
		Peur des bruits d'orage (fable de la peur)
		A changé de caractère (fable de l'éléphant)
	NR (fable du rêve)	

Tableau 7 : Liste des variables à forte contribution sur l'axe 1

Cet axe oppose les enfants qui s'impliquent peu au test, qui verbalisent une certaine désinvolture à l'égard des parents aux enfants en insécurité à la recherche des parents ou d'un substitut. Les thèmes évoqués par ces enfants sont souvent dépressifs ou dramatiques.

L'analyse fable par fable et le croisement avec les données sur les modes d'organisation vont nous permettre de caractériser plus finement l'effet de l'absence parentale et de la charge de travail donnée à l'enfant. Ces résultats doivent être nuancés car la projection de variables supplémentaires met en évidence la contribution non négligeable dans la répartition sur l'axe de l'âge de l'enfant et de son rang dans la fratrie.

Figure 8 :

RELATION entre les MODES d'ORGANISATION et les REPONSES AU TEST

(77.4 % de la dispersion)

Le deuxième axe, quant à lui, différencie les enfants selon l'âge de garde.

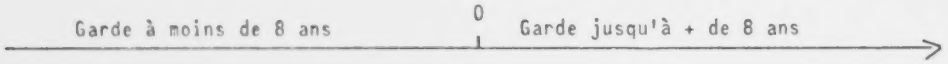

Sur cet axe, les fables les plus discriminantes sont la fable de l'éléphant, de la nouvelle, de la peur et de l'anniversaire de mariage.

Axe 2	- 0 ⟵	0 + ⟶
Fable de l'éléphant Contribution : 19.8 %	A grandi la trompe	A changé de caractère, a grossi, a faim
Fable de la nouvelle Contribution : 16.6 %	Va manger, parle moi de ta journée	Non réponse, va faire tes devoirs
Fable de la peur Contribution : 16.0 %	Peur du loup	Peur de faire quelque chose autres réponses
Fable de l'anniversaire de mariage Contribution : 14 %	Les parents ne l'ont pas voulu ça ne m'intéresse pas	Jouer, s'amuser, pas content, triste

Tableau 8 : Liste des variables à forte contribution sur l'axe 2

Les thèmes isolés par cet axe sont diversifiés et les fables décrivent différentes problématiques. L'analyse fable par fable va nous permettre de situer ces problématiques.

Les MODES d'ORGANISATION et les DEGRE d'AUTONOMIE/DEPENDANCE

L'interaction "variables sociales" et "variables : modes de garde" nous apprend qu'il existe un lien entre la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études des parents, l'âge de l'enfant, le rang dans la fratrie d'une part et d'autre part le type d'organisation, le partage des tâches et des responsabilités dans la famille. Le sexe n'interviendrait pas. Nos modalités de variables sont très grossières et ne mesurent pas ce qui, par ailleurs, a déjà été démontré par d'autres auteurs :

. **L'âge limite garde/non garde** est déterminé différemment selon la catégorie socioprofessionnelle du père. Les ouvriers (58 %), les employés (68 %) et les cadres moyens (58.5 %) estiment devoir recourir à un mode de garde même lorsque leur enfant a plus de 8 ans, au contraire des cadres supérieurs (64.5 %) d'une part et du personnel de service (75 %) d'autre part qui disent ne plus y recourir.

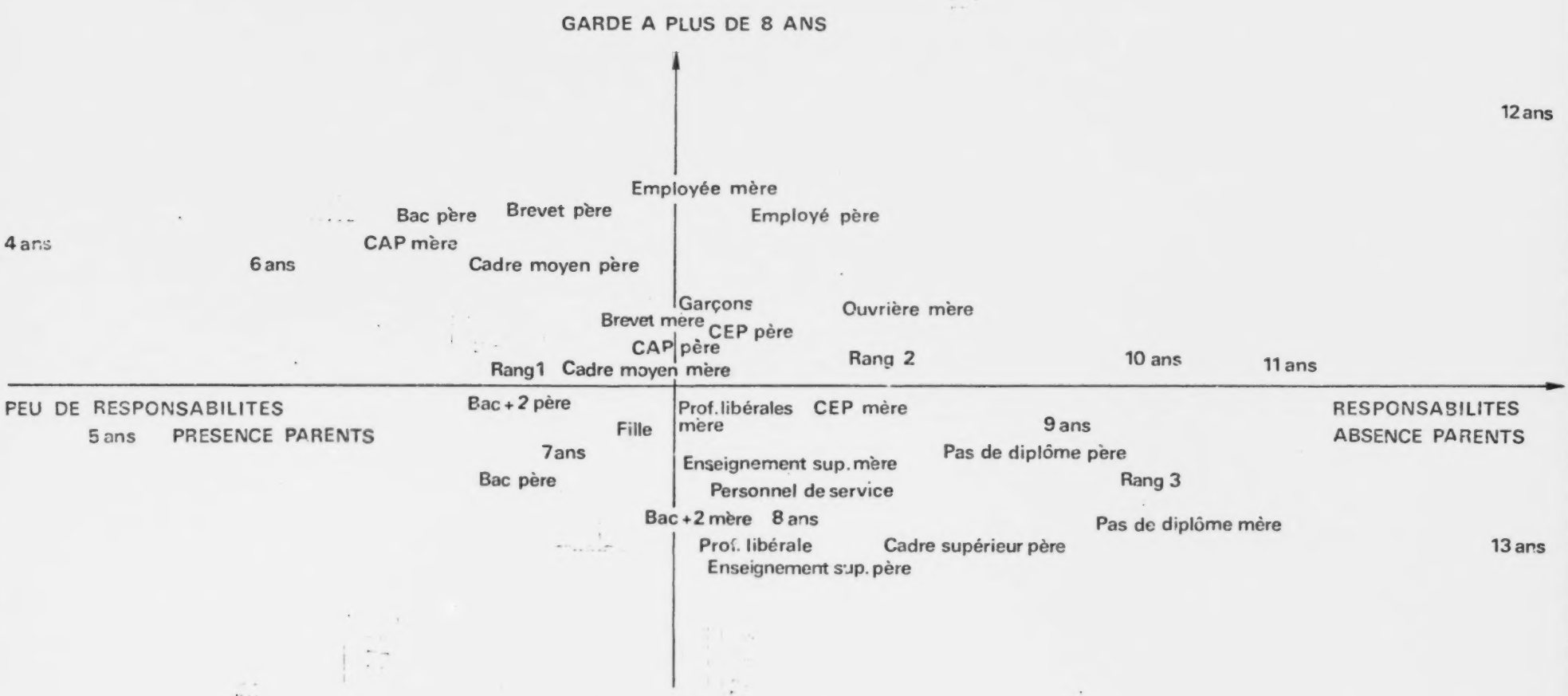

Figure 9 :

PROJECTION des VARIABLES SOCIALES sur le plan des axes 1 et 2

Nous retrouvons ces différences mais de manière moins marquée selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère.

Nous notons toutefois que l'attitude des employées (les 3/4) se caractérise par l'adhésion presque systématique au recours à un mode de garde pour les enfants âgés de 8 ans et plus. Les employées sont peut-être plus assujetties à leurs horaires. Tandis que les femmes cadres supérieurs ou les femmes de ménage peuvent, dans une certaine mesure, aménager leurs horaires et parvenir même dans des circonstances particulières à un mode d'organisation qui leur permet de ne pas recourir à un mode de garde lorsque l'enfant a atteint plus de 8 ans.

Profession Père	Garde jusqu'à - de 8 ans	Garde jusqu'à + de 8 ans
Cadres sup.	64.5	35.5
Cadres moyens	41.5	58.5
Employés	32.0	68.0
Ouvriers	42.0	58.0
Pers. service	75.0	25.0

Profession Mère	Garde jusqu'à - de 8 ans	Garde jusqu'à + de 8 ans
Cadres sup.	55.0	45.0
Cadres moyens	52.0	48.0
Employées	28.0	72.0
Ouvrières	40.0	60.0
Pers. service	50.0	50.0

Tableau 9 :
Répartition de l'âge limite garde/non garde selon la catégorie socio-professionnelle

Le niveau d'étude des parents permet de bien discriminer les pratiques familiales. Les variations, qu'il s'agisse du père ou de la mère, sont à peu près similaires.

Les mères plus diplômées estiment plus fréquemment qu'un mode de garde jusqu'à 8 ans est suffisant, nous trouvons cette même corrélation pour les pères.

Diplôme Père	Garde jusqu'à - de 8 ans	Garde jusqu'à + de 8 ans
CEP	36.5	63.5
CAP	42.0	58.0
Brevet	40.5	59.5
Bac	60.0	40.0
Bac + 2	56.5	43.5
Ens. supérieur	68.0	32.0
Sans diplôme	52.0	48.0

Diplôme Mère	Garde jusqu'à - de 8 ans	Garde jusqu'à + de 8 ans
CEP	54.0	46.0
CAP	28.5	71.5
Brevet	41.5	58.5
Bac	50.0	50.0
Bac + 2	61.5	38.5
Ens. supérieur	60.5	39.5
Sans diplôme	53.5	46.5

Tableau 10 :
Répartition de l'âge limite garde/non garde selon le diplôme des parents

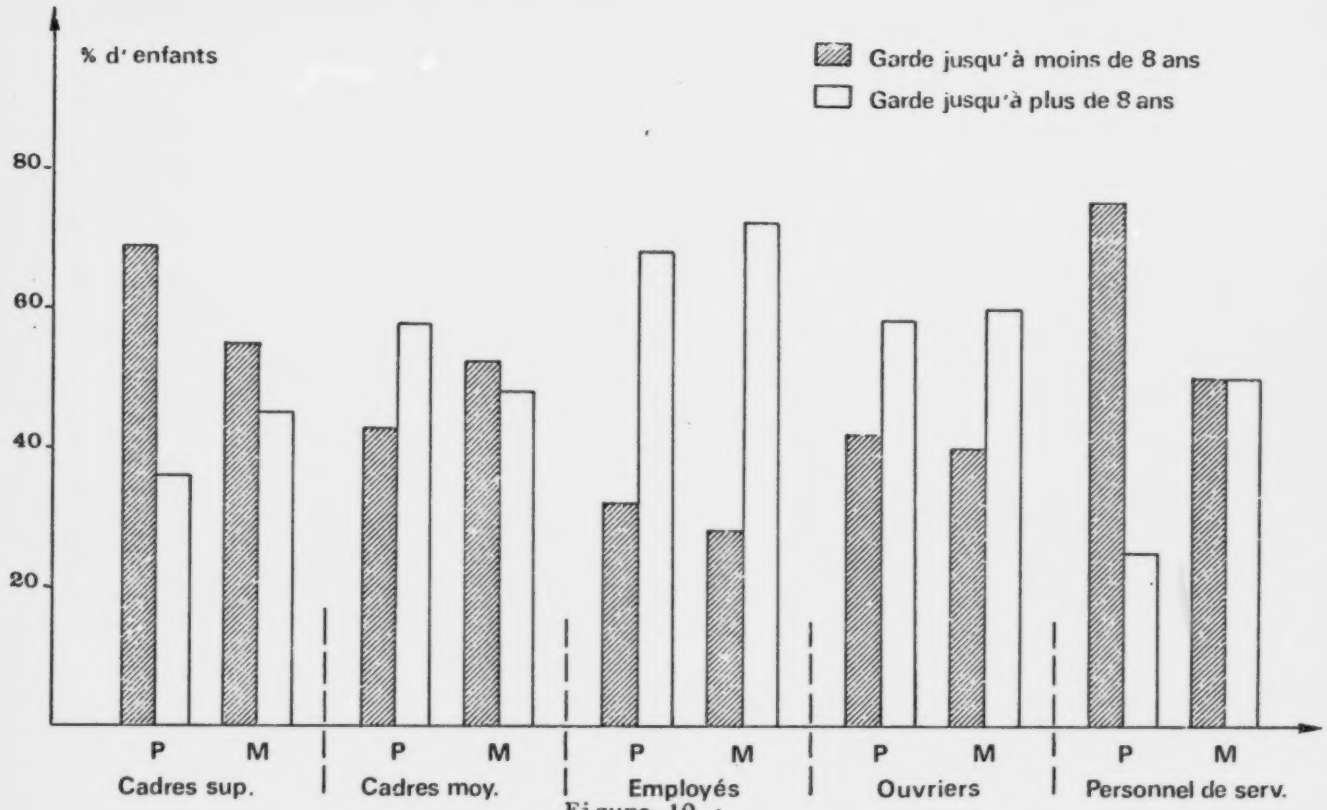

Figure 10 :
Répartition de l'âge limite garde/non garde
selon la catégorie socio-professionnelle des parents

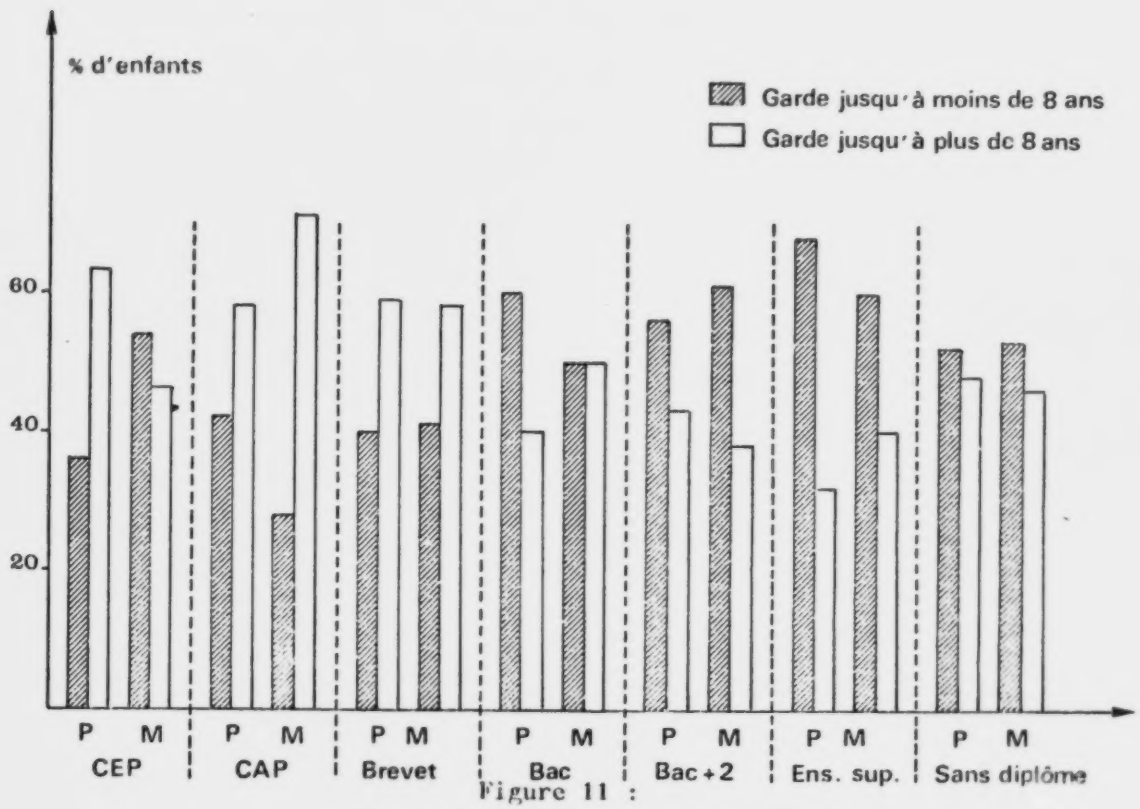

Figure 11 :
Répartition de l'âge limite garde/non garde
selon le diplôme des parents

- L'absence des parents répond à d'autres lois car le type de profession exercée ne joue pas. Le niveau d'étude de la mère quant à lui différencie les enfants.

  Les mères sans diplôme laissent plus fréquemment l'enfant seul. Tandis que les mères possèdant un CAP s'organisent pour être présentes aux différents moments de la journée.

  Les mères bachelières ont le plus souvent recours à la cantine.

Diplôme Mère	Parents toujours présents	Recours à la cantine	Parents absents à un moment de la journée
CEP	51.0	23.0	26.0
CAP	68.0	17.0	15.0
Brevet	52.5	18.5	29.0
Bac	50.0	37.5	12.5
Bac + 2	57.5	15.5	27.0
Ens. supérieur	52.5	21.0	26.5
Sans diplôme	36.5	10.0	53.5

Tableau 11 :
Présence ou absence parentale ou d'un substitut
selon le diplôme de la mère

Mais c'est surtout l'âge de l'enfant qui exerce une forte influence sur la décision des parents de laisser l'enfant seul ou non.

Des études américaines (President's Commission on the status of women. American Woment. Washington, D.C.) ont chiffré à 8 % les enfants laissés seuls par les parents.

Dans notre étude, dès 4 ans, 7 % des enfants se retrouvent sans la surveillance de l'adulte ou d'un enfant de plus de 13 ans.

Plus des 3/4 des parents restent avec l'enfant âgé de moins de 6 ans aux différents moments de la journée. La moitié des parents essaie, lorsque l'enfant a plus de 8 ans, de trouver un autre type d'organisation, le recours à la collectivité (cantine) est fréquent et déjà un enfant sur 3 est sans surveillance au moins une fois dans l'année.

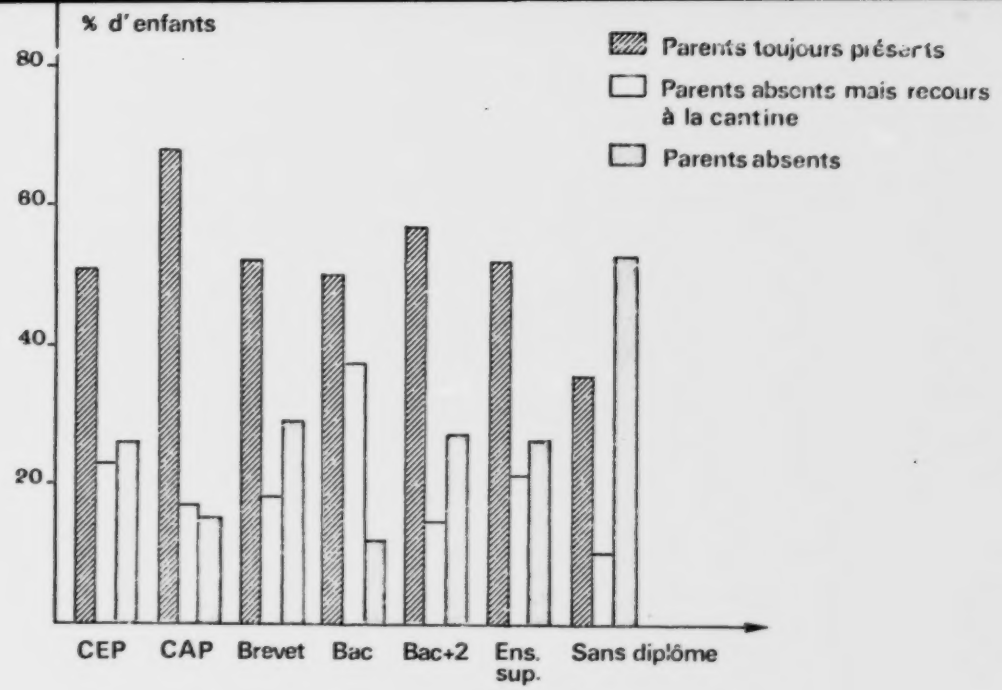

Figure 12 :
Evolution de la présence ou absence parentale
selon le diplôme de la mère

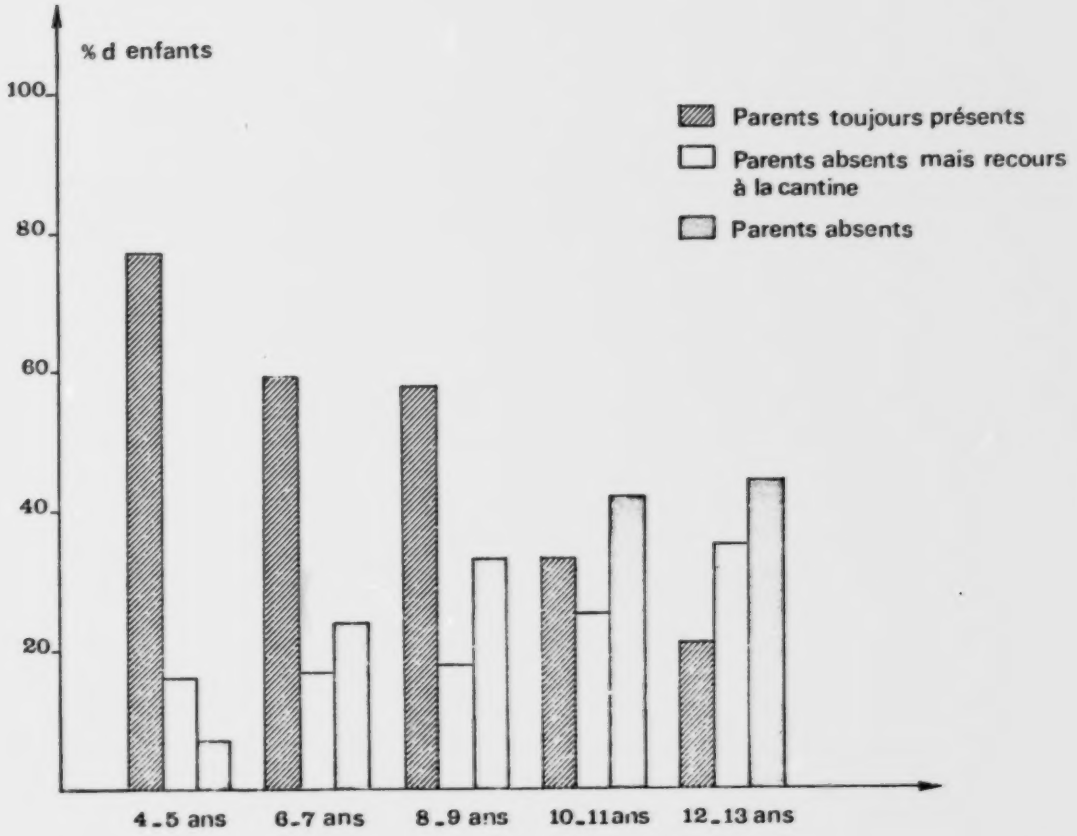

Figure 13 :
Evolution de la présence parentale
selon l'âge de l'enfant

Mode d'organisation / Age	Parents toujours présents	Recours à la cantine	Parents absents à un moment de la journée
4 - 5 ans	77 %	16 %	7 %
6 - 7 ans	59 %	17 %	24 %
7 - 8 ans	48.5 %	18.5 %	33 %
10 - 11 ans	33 %	28 %	42 %
12 - 13 ans	21 %	35 %	44 %

Tableau 12 :
Présence ou absence parentale ou d'un substitut, selon l'âge

Dans l'ensemble, les parents s'organisent pour ne pas laisser l'enfant seul une partie de la journée. Ce n'est qu'à 13 ans que la moitié des parents pense pouvoir compter sur l'enfant en leur absence.

- Si l'absence ou la présence parentale semble dépendre de la maturité de l'enfant, le degré de responsabilités donné à l'enfant résulte du stade maturatif auquel est parvenu l'enfant et de la charge de travail familial. En effet, plus l'enfant est âgé, plus il a des responsabilités et les responsabilités données à l'enfant dépendent aussi de son rang dans la fratrie.

  Les 7 % des enfants de moins de 6 ans qui se trouvent seuls à la maison sont confinés et n'ont pas à assumer de tâches. A moins de 8 ans, peu d'enfants ont de lourdes charges de travail. Ce n'est qu'à plus de 12 ans que les deux-tiers des enfants sont considérés comme pouvant contribuer à part égale à l'adulte aux tâches familiales. Les parents confient plus facilement des responsabilités qu'ils n'osent laisser l'enfant sans surveillance car à 13 ans la moitié des enfants est encore sous le contrôle total de l'adulte.

Degré de responsabilités / Age	Peu de responsabilités 0 à 1 responsabilités	Responsabilités moyennes 2 à 3 responsabilités	Beaucoup de responsabilités 4 à 5 responsabilités
4 - 5 ans	81 %	19 %	0 %
6 - 7 ans	64 %	29 %	7 %
8 - 9 ans	30 %	50 %	20 %
10 - 11 ans	17 %	46 %	37 %
12 - 13 ans	6 %	26 %	68 %

Tableau 13 :
Responsabilités données à l'enfant selon l'âge

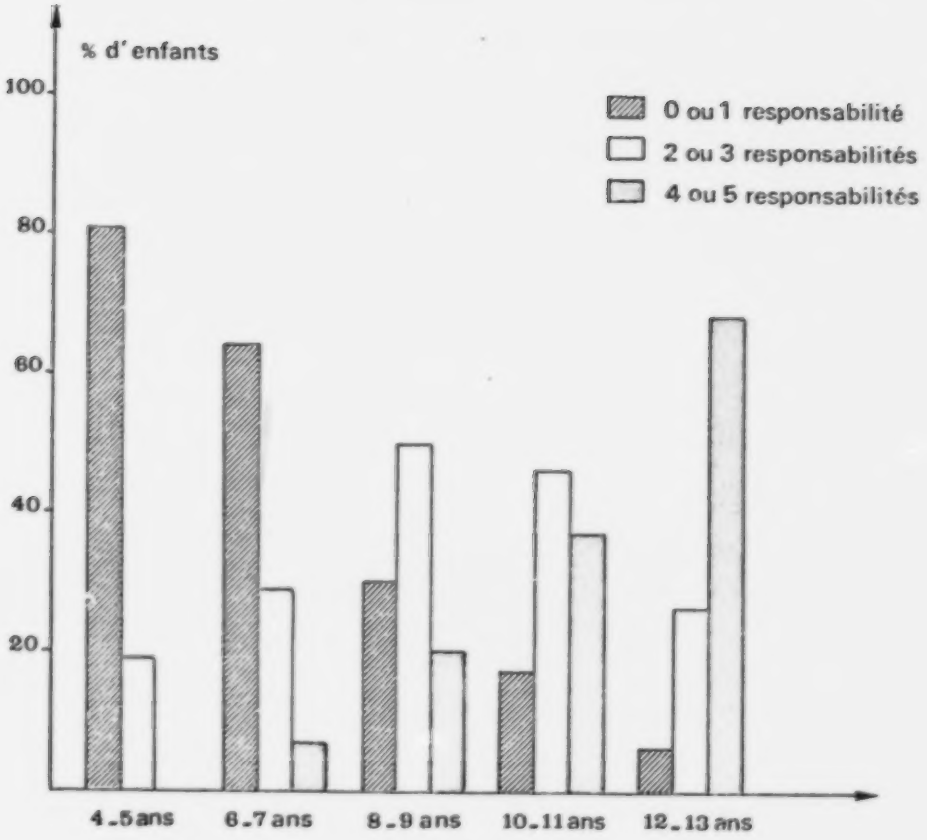

Figure 14 :
Evolution des responsabilités données à l'enfant selon l'âge

L'âge n'est pas la seule variable explicative du degré de responsabilités donné à l'enfant. En effet, le rang dans la fratrie y contribue également.

Contrairement aux idées reçues, les premiers nés ont moins de responsabilités que les seconds et que surtout les troisièmes nés et plus. Plus la taille de la fratrie est importante, plus la répartition des tâches doit être effective. D'autant moins que financièrement le recours à des agents extérieurs est possible.

Degré de responsabilités / Rang	Peu de responsabilités 0 à 1 responsabilités	Responsabilités moyennes 2 à 3 responsabilités	Beaucoup de responsabilités 4 à 5 responsabilités
1	52 %	33 %	15 %
2	39 %	37 %	24 %
≥ 3	29 %	18 %	53 %

Tableau 14 :
Responsabilités selon le rang dans la fratrie

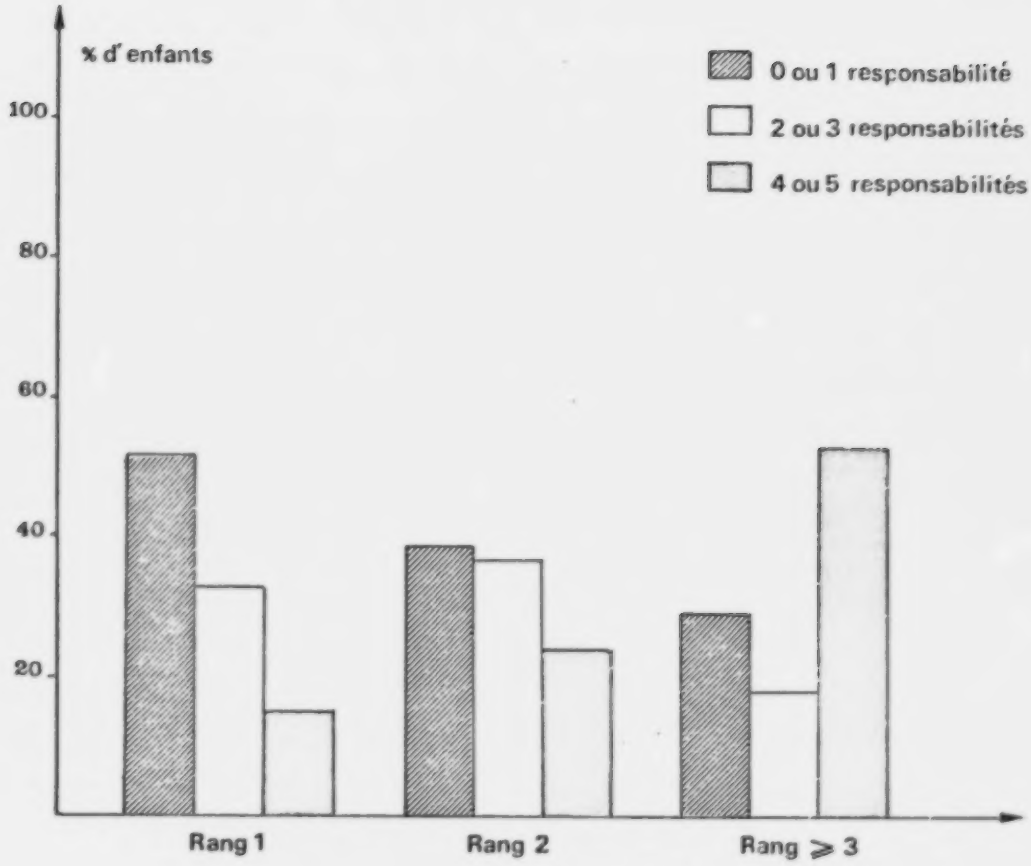

Figure 15 :
Evolution des responsabilités
selon le rang dans la fratrie

L'attitude des mères face au degré de responsabilités à donner à l'enfant diffère selon son niveau d'étude.

Les mères sans diplôme et ayant effectué une scolarité courte donnent beaucoup plus de responsabilités à leurs enfants que les autres mères et, paradoxalement, nous retrouvons dans ce groupe les mères ayant suivi deux années d'étude après le baccalauréat. Celles-ci adoptent des attitudes extrêmes : soit elles ne responsabilisent pas leur enfant, soit elles les responsabilisent à outrance.

Diplôme de la mère	Peu de responsabilités	Responsabilités moyennes	Beaucoup de responsabilités
CEP	31.0	47.5	21.5
CAP	58.5	28.5	13.0
Brevet	51.5	32.5	16.0
Bac	65.5	22.0	12.5
Bac + 2	54.0	15.5	30.5
Ens. sup.	45.0	42.0	13.0
Sans diplôme	30.0	33.5	36.5

Tableau 15 : Responsabilités selon le diplôme de la mère

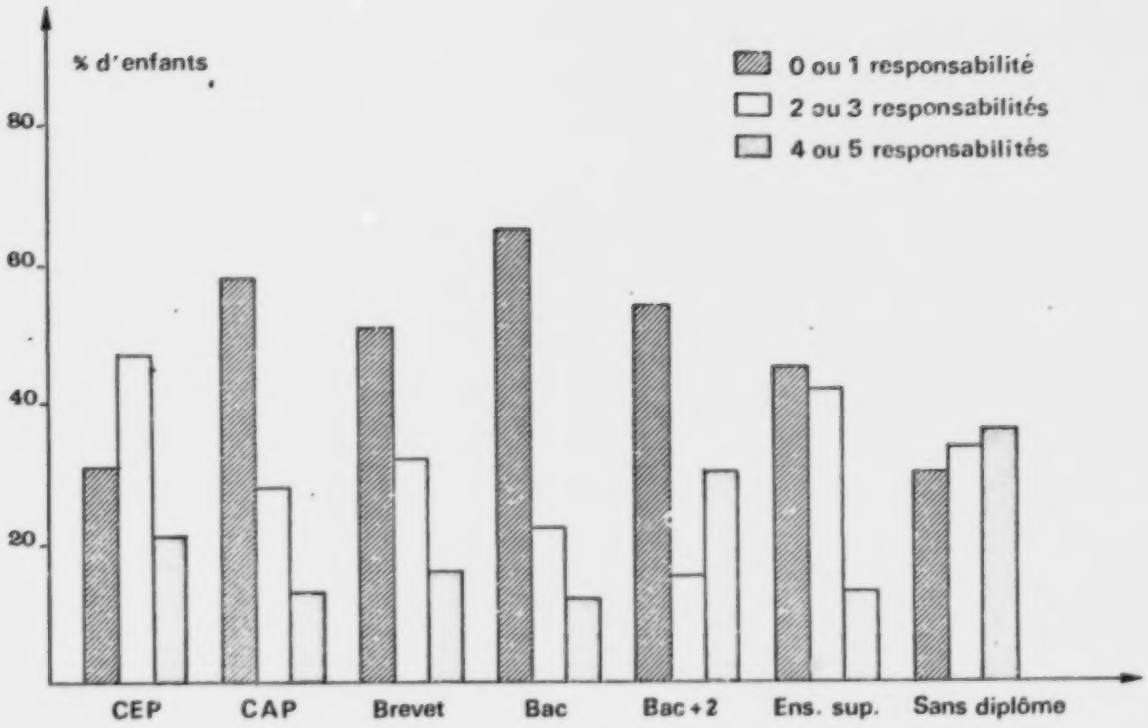

Figure 16 :
Evolution des responsabilités données à l'enfant
selon le diplome de la mère

Le test de personnalité

Afin de déterminer l'influence des modes de garde et de l'organisation familiale qui en résulte sur la personnalité de l'enfant, il fallait que le test projectif puisse nous permettre de situer l'enfant dans sa famille, d'isoler les différents types de relations entre l'enfant et les membres de sa famille et de donner les caractéristiques de sa personnalité.

1. L'influence des variables sociales sur les réponses au test (cf tableau 16)

   L'âge, donc la maturité de l'enfant, joue un rôle important dans les réponses données aux fables quelqu'en soit le thème. Le rang dans la fratrie intervient dans une moindre mesure à la fable 1 (dépendance aux parents), à la 5 (angoisse et crainte à l'égard du monde extérieur) et à la 8 (thème oedipien).

   Le sexe détermine un certain type de réponse uniquement à la fable 3 (rivalité fraternelle et sevrage) et enfin la catégorie socioprofessionnelle de la mère exerce une influence aux réponses de la fable 7 (analité).

2. L'influence du mode d'organisation des familles (cf tableau 16)

L'âge limite garde/non garde décrit différents types d'enfants à la fable 4 (angoisse, agressivité, culpabilité) et à la fable 5 (angoisse et crainte à l'égard du monde extérieur). Les deux autres variables absence/présence parentale et autonomie/dépendance ont une influence sur l'ensemble des fables : sauf pour la première de ces deux variables à la fable 7 (thème anal) et à la crainte.

Fable	Age	Rang	Sexe	CSP père	CSP mère	Age limite	Absence Présence	Autonomie Dépendance
1. de l'oiseau	+	+					+	+
2. de l'anniversaire de mariage	+						+	+
3. de l'agneau	+		+				+	+
4. du départ	+					+	+	+
5. de la peur	+	+				+	+	+
6. de l'éléphant	+						+	+
7. de l'objet fabriqué	+				+			+
8. de la promenade	+	+					+	+
9. de la nouvelle	+						+	+
10. du mauvais rêve	+							+

Tableau 16 :
Tableau récapitulatif du lien entre les réponses aux fables et les données sociales

a) La fable de l'oiseau : fixation aux parents (annexe 2 - tableau 1)

Cette fable permet de situer la place de l'enfant dans sa famille.

Les réponses retenues à cette fable sont :

. s'envole, va sur un autre arbre	26.0
. rejoint les parents	18.0
. mort, blessé	12.0
. rejoint la mère	11.5
. essaie de voler (tentative)	11.0
. s'en va, refait un nid	7.0
. non réponse	6.0
. rejoint le père	3.0
. se réfugie	3.0
. se fait recueillir par un enfant	3.0

Les réponses les plus banales sont celles où l'enfant ne fait pas de choix. Il n'est ni trop près de la mère, ni trop près du père : soit il prend son indépendance par rapport à l'un et à l'autre, soit il indissocie les deux. Ces deux premières réponses sont tributaires du facteur âge. En effet, la réponse "s'envole, va sur un autre arbre" est une réponse caractéristique des enfants les plus jeunes, alors que la réponse "rejoint les parents" est une réponse caractéristique des plus âgés. Sur l'axe 1, l'absence parentale est associée à la réponse "rejoint les parents" (26 %) qui s'oppose à la réponse "s'envole, va sur un autre arbre" qui est liée à la présence parentale.

Les réponses dépressives chez l'enfant plus jeune sont associées à l'idée de mort ou de blessure; chez l'enfant plus âgé, les réponses sont moins dramatisées, plus contrôlées, il parle alors d'"essayer de voler". Cette réponse marque toutefois un désir d'indépendance mais qui reste à l'état de vélléité et dénote un sentiment d'impuissance. Ce sentiment est fréquent (52 %) dans les fratries les plus nombreuses.

Contrairement à l'ensemble des autres réponses où se trouvent corrélées les variables âge et absence/présence parentale, la réponse "mort, blessé" diminuant avec l'âge se retrouve plus fréquemment parmi les enfants sans surveillance (18 %).

Le désir profond de mort face au délaissement des parents n'est pas lié au surcroit de responsabilités données à l'enfant (10 % dans le premier groupe comme dans le dernier groupe). Par contre, l'enfant qui participe de manière très intense aux charges de travail familial fait preuve d'autonomie et se prend en charge. Dans ce cas, face à une difficulté, l'enfant ne pense pas recourir aux parents et n'attend rien d'eux. L'enfant ou des agents extérieurs suppléent au manque de vigilance des parents (6.5 % disent "se réfugier", 10 % "se fait recueillir par un enfant").

La contribution des réponses de cette fable à la dispersion sur l'axe est importante. L'axe 1 oppose les enfants qui veulent marquer leur indépendance ou qui refusent de s'impliquer dans cette situation à ceux qui affirment leur dépendance aux parents.

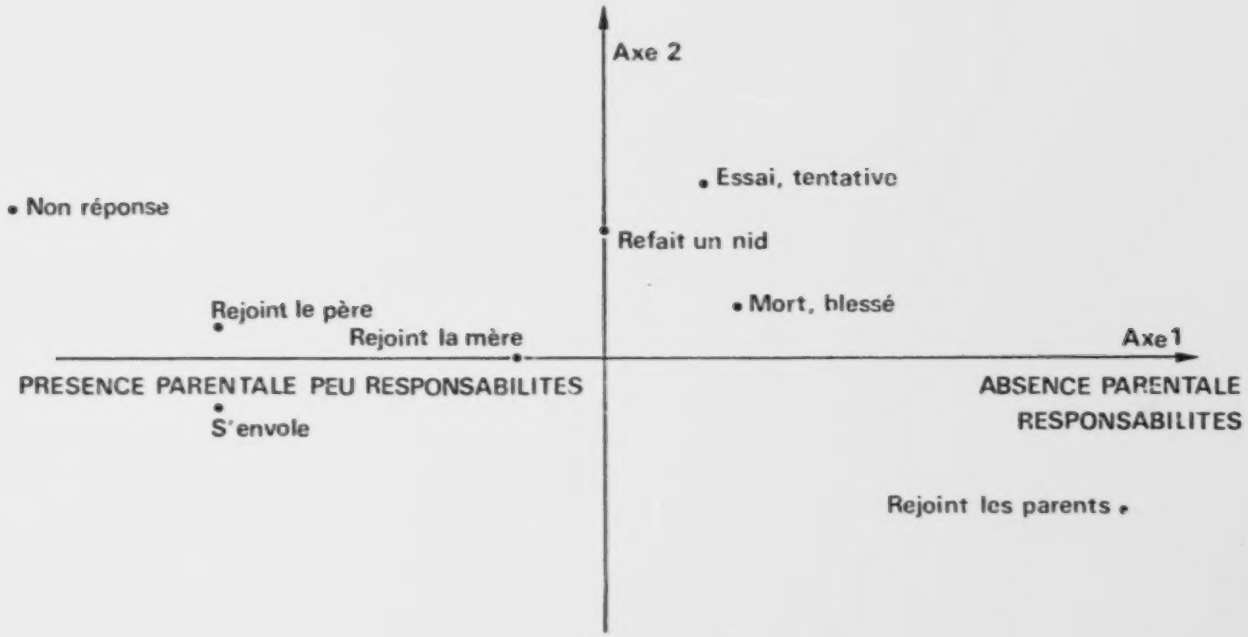

Figure 17 :
Fable de l'oiseau : fixation aux parents

Les réponses rares telles que "se réfugie" ou "se fait recueillir" n'ont pas été retenues dans l'analyse des correspondances.

Evolution des réponses à la fable 1 selon l'âge et selon les modes d'organisation

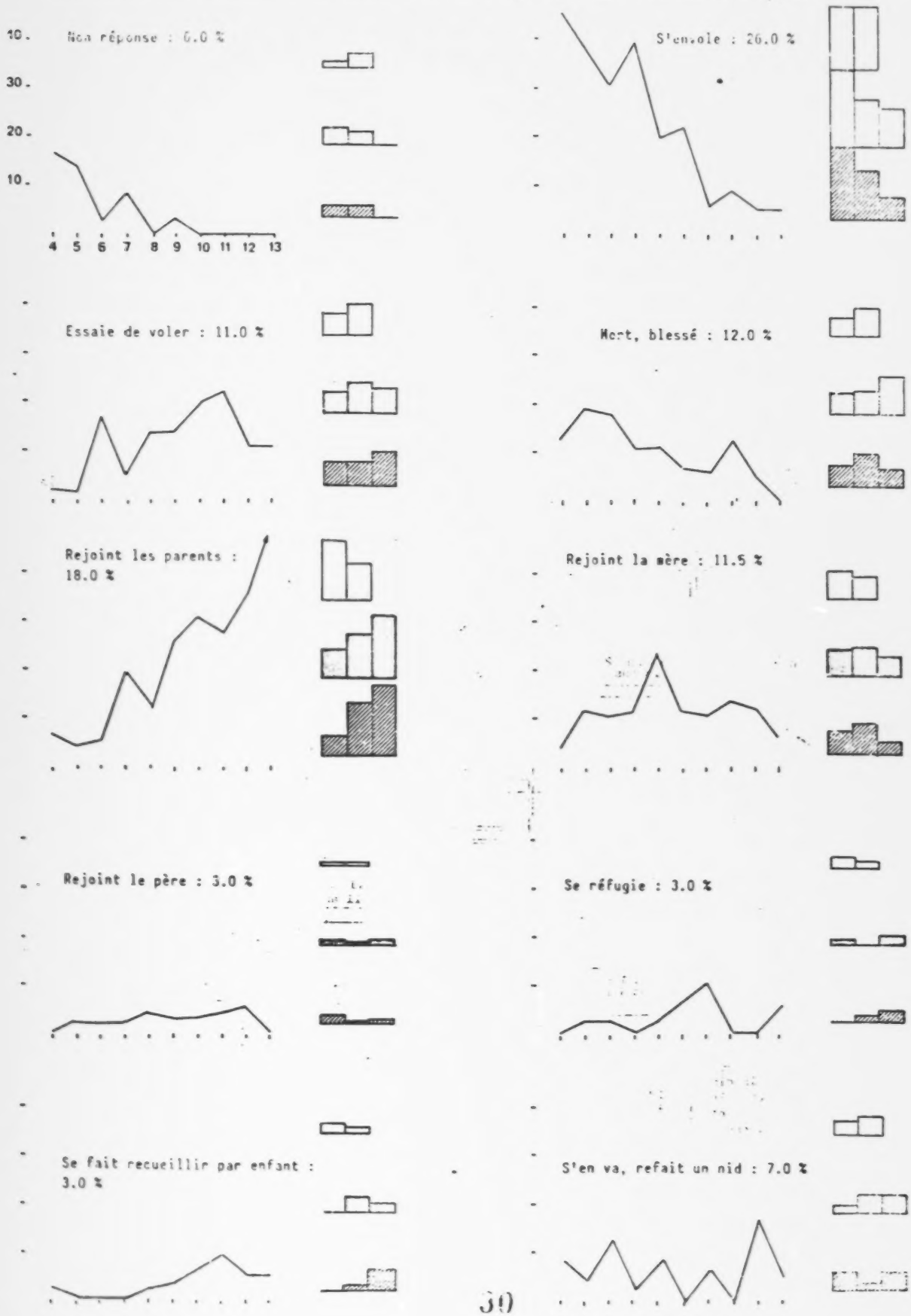

BEST COPY AVAILABLE

Voir légende en annexe

b. La fable de l'anniversaire de mariage : tolérance à l'union des parents (annexe 2 - tableau 2)

Entre la non-reconnaissance de l'union des parents, le choc dans la chambre des parents et la tolérance à l'union, les relations objectales décrites peuvent être très diversifiées.

C'est pourquoi aucune réponse ne se dégage de l'ensemble.

Les réponses se partagent comme suit :

. pas content, triste	14.5 %
. pour planter, cueillir	12.0 %
. a envie d'aller au fond du jardin	12.0 %
. cueillir des fleurs pour offrir	12.0 %
. ça l'intéresse pas	11.5 %
. non réponse	8.0 %
. pour manger	8.0 %
. pour jouer avec d'autres enfants	8.0 %
. pour voir la fête	7.5 %
. les parents ne l'ont pas voulu	7.0 %

Les taux des réponses "manger", "planter, cueillir", "pour voir la fête", "a envie d'aller au fond du jardin" diminuent avec l'âge, alors que les taux des réponses "cueillir des fleurs pour offrir", "les parents ne l'ont pas voulu", "ça l'intéresse pas", "pas content, triste" augmentent avec l'âge.

Les aînés verbalisent plus sur leur relation affective, alors que les plus jeunes s'arrêtent à des contingences matérielles et ne s'impliquent pas.

Cette fable permet de bien différencier les enfants entre eux : les uns préférant ne pas s'intéresser à l'union des parents, les autres se montrant intolérants et ayant tendance à se replier sur eux-mêmes.

L'intolérance avec repli sur soi se retrouve dans le groupe d'enfants soumis aux plus fortes charges.

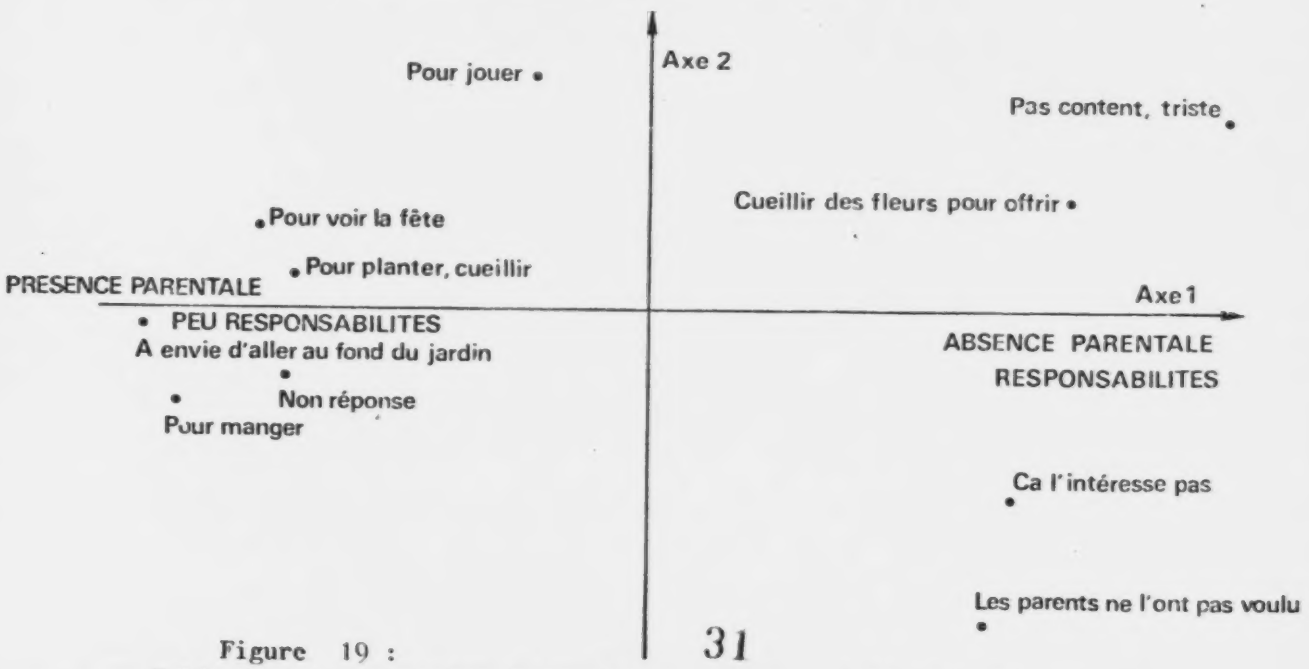

Figure 19 :
Fable de l'anniversaire de mariage : tolérance à l'union des parents

Figure 20 :
Evolution des réponses à la fable 2 selon l'âge et selon les modes d'organisation

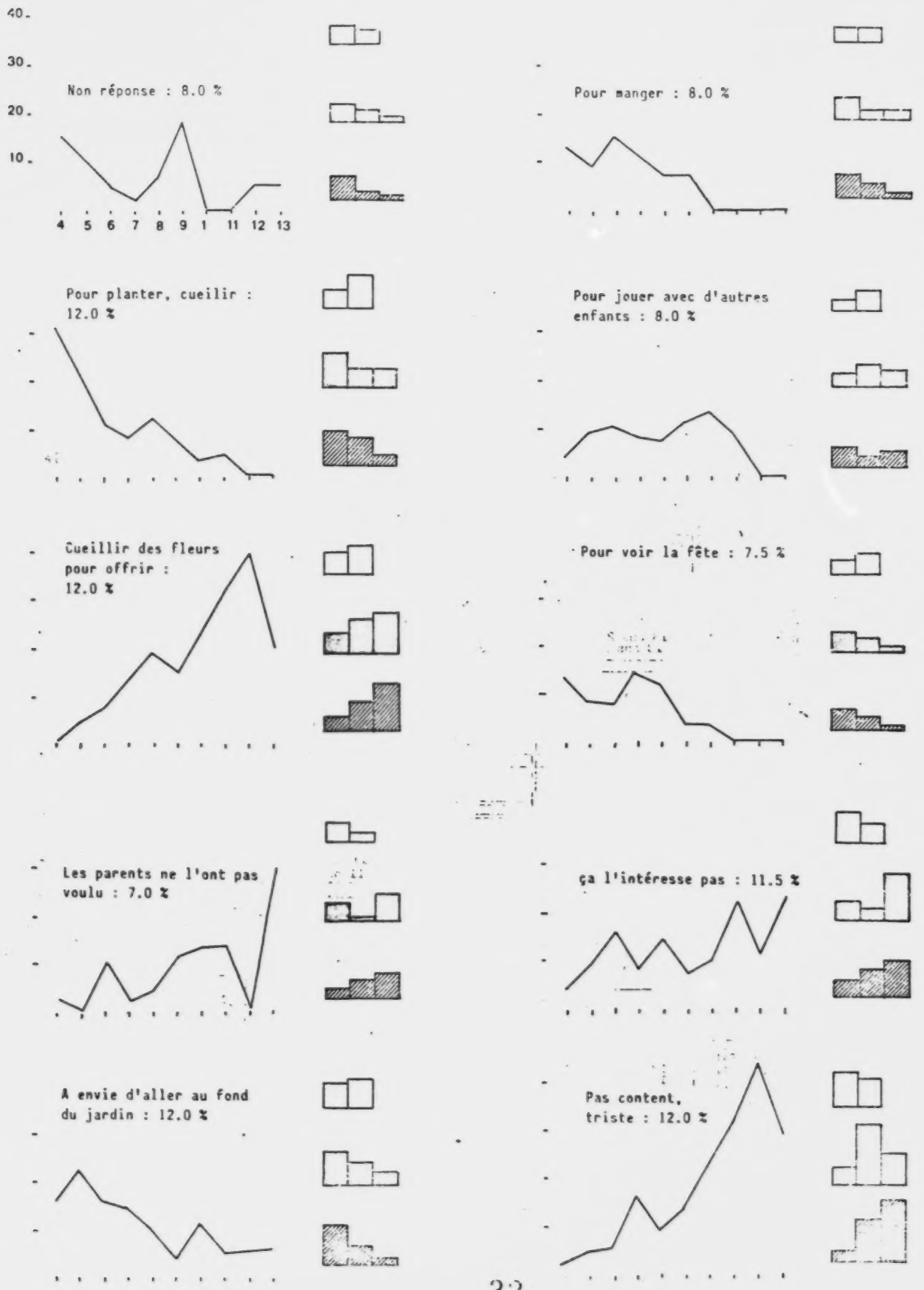

BEST COPY AVAILABLE

c. La fable de l'agneau : sevrage, rivalité fraternelle et acceptation de l'amour de l'autre (annexe 2 - tableau 3)

Cette fable permet de mesurer l'indépendance corporelle de l'enfant vis à vis de la mère et ses relations fraternelles.

Cette fable imprime très fortement une réponse; en effet, la moitié des enfants se conforme au désir de la mère et répond "va manger de l'herbe". Cette réponse est d'autant plus fréquente que l'enfant est jeune.

Les autres réponses retenues sont en plus de celles ci-dessus écrites :

. Va manger de l'herbe	49.5 %
. Reste dans son coin	10.5 %
. Va boire du lait	9.5 %
. Va boire du lait de la mère	8.5 %
. Non réponse	4.5 %
. Colère, chasse l'autre	4.5 %
. Obéit	4.0 %
. Désobéit	3.0 %
. Prend son autonomie	3.0 %
. Donne du lait	3.0 %

Cette fable contribue à disperser les enfants sur l'axe 1. Il oppose les enfants incapables de donner une réponse aux enfants qui verbalisent leur état de dépendance à la mère. Ces derniers, dans cette situation, ont l'impression de perdre l'objet, de perdre l'amour de la mère.

La persistance du besoin et sa satisfaction sans tenir compte de ses relations avec celui qui lui procure la nourriture sont les réponses des plus jeunes enfants face à cette situation de sevrage. Les réponses sont "boire du lait", "donne du lait". Par contre les plus âgés se mettent en rivalité fraternelle, certains luttent et essaient de s'affirmer face à la mère, d'autres se replient.

19.5 % des enfants ayant des responsabilités importantes à la maison optent pour la réponse "reste dans son coin". Face à cette situation conflictuelle, la passivité avec repli sur soi est la solution retenue.

A noter que la réponse "donne du lait" est une réponse caractéristique des jeunes garçons. Le sexe et l'âge sont des facteurs interférant dans la relation fraternelle. Les autres variables psychosociales tel que le rang dans la fratrie ne différencient pas les enfants.

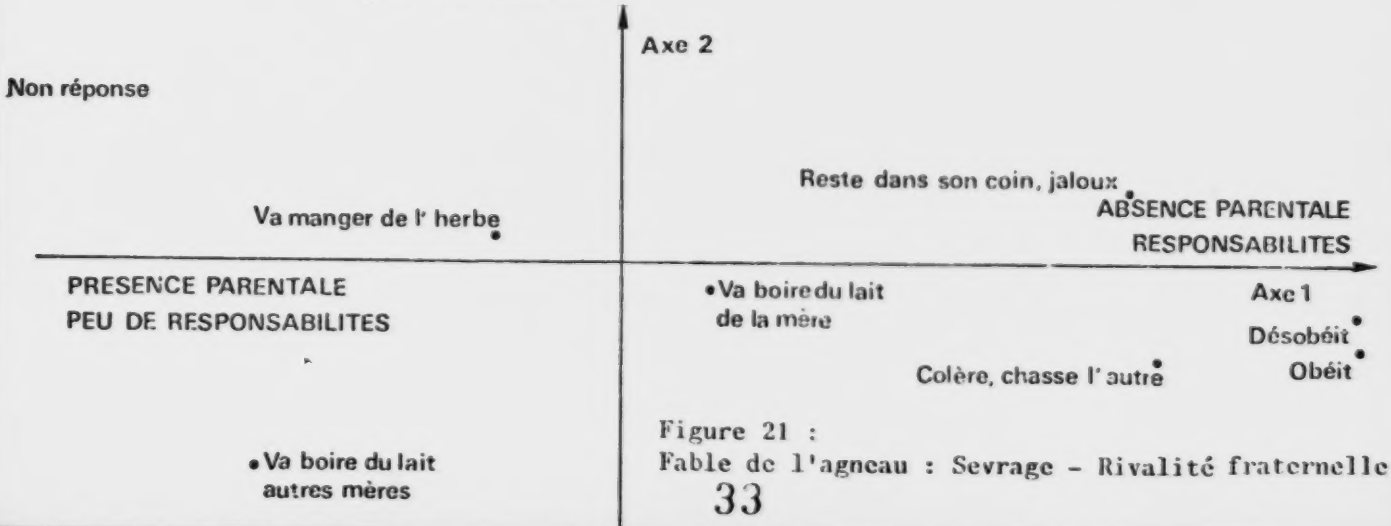

Figure 21 :
Fable de l'agneau : Sevrage - Rivalité fraternelle

Figure 22 :

Evolution des réponses à la fable 3 selon l'âge et selon les modes d'organisation

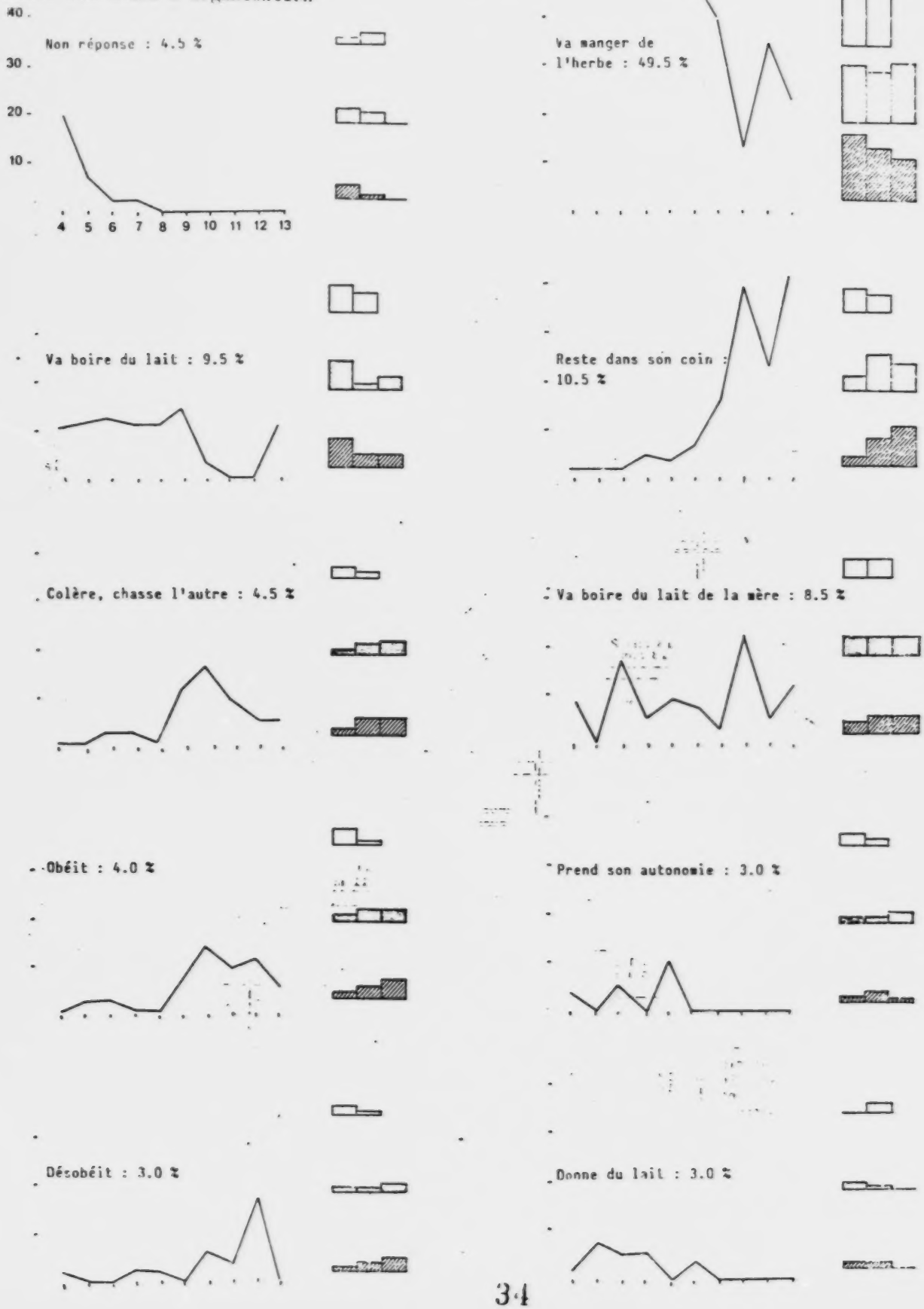

BEST COPY AVAILABLE

d) La fable du départ : angoisse, agressivité et culpabilité (annexe 2 - tableau 4)

Cette fable permet également d'étudier les relations objectales établies par l'enfant.

Les réponses à cette fable contribuent faiblement à la dispersion sur l'axe 1.

Elles se regroupent de cette manière :

. papa, monsieur	26.0 %
. voyageur, une personne	15.5 %
. animaux	14.5 %
. non réponse	13.0 %
. fille, garçon, enfant	11.0 %
. maman, dame	10.0 %
. adolescent	4.5 %
. soeur, frère	2.5 %
. oncle, grand-père, etc...	2.0 %
. parents, famille	1.0 %

Le départ d'un enfant, qu'il soit le frère, la soeur, ou nommé de façon plus impersonnelle, est le propre des enfants plus âgés.

L'enfant plus jeune parlera du départ de l'adulte de sexe masculin : c'est le père ou le monsieur. Si la réponse "un monsieur" est une réponse banale pour les plus jeunes, la réponse "un voyageur" ou "une personne" est l'équivalente pour les plus âgés. Dans un premier cas, l'enfant donne à l'adulte de sexe masculin une dimension familiale; dans l'autre cas, c'est la dimension sociale qui est mise en avant.

Le jeune enfant reste fixé à la fable 3, cette dernière contamine un grand nombre de ses réponses : évoquer le départ du mouton est fréquent.

L'adaptation des enfants à cette fable est différente selon les groupes absence-présence parentale. Il y a dominance de l'émergence du processus primaire (13 % des enfants) parmi les enfants sous la dépendance, le contrôle de l'adulte.

Là encore, les réponses classées comme dépressives se retrouvent dans le groupe où les enfants ont de nombreuses responsabilités à la maison.

Lorsqu'il y a absence parentale, 6 % des enfants souhaitent le départ d'un frère ou d'une soeur.

Les réponses à cette fable ont peu de poids dans la dispersion sur l'axe 1.

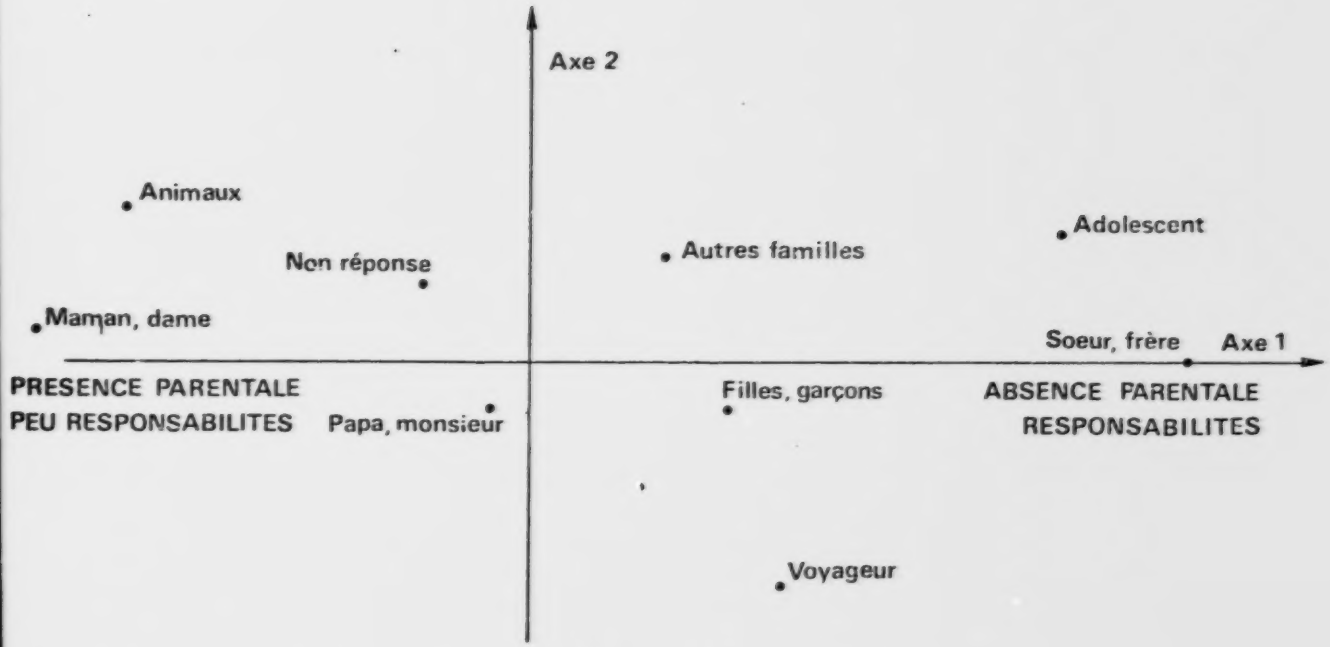

Figure 23 :
Fable du départ : angoisse, agressivité et culpabilité

Figure 24 :

Evolution des réponses à la fable 4 selon l'âge et selon les modes d'organisation

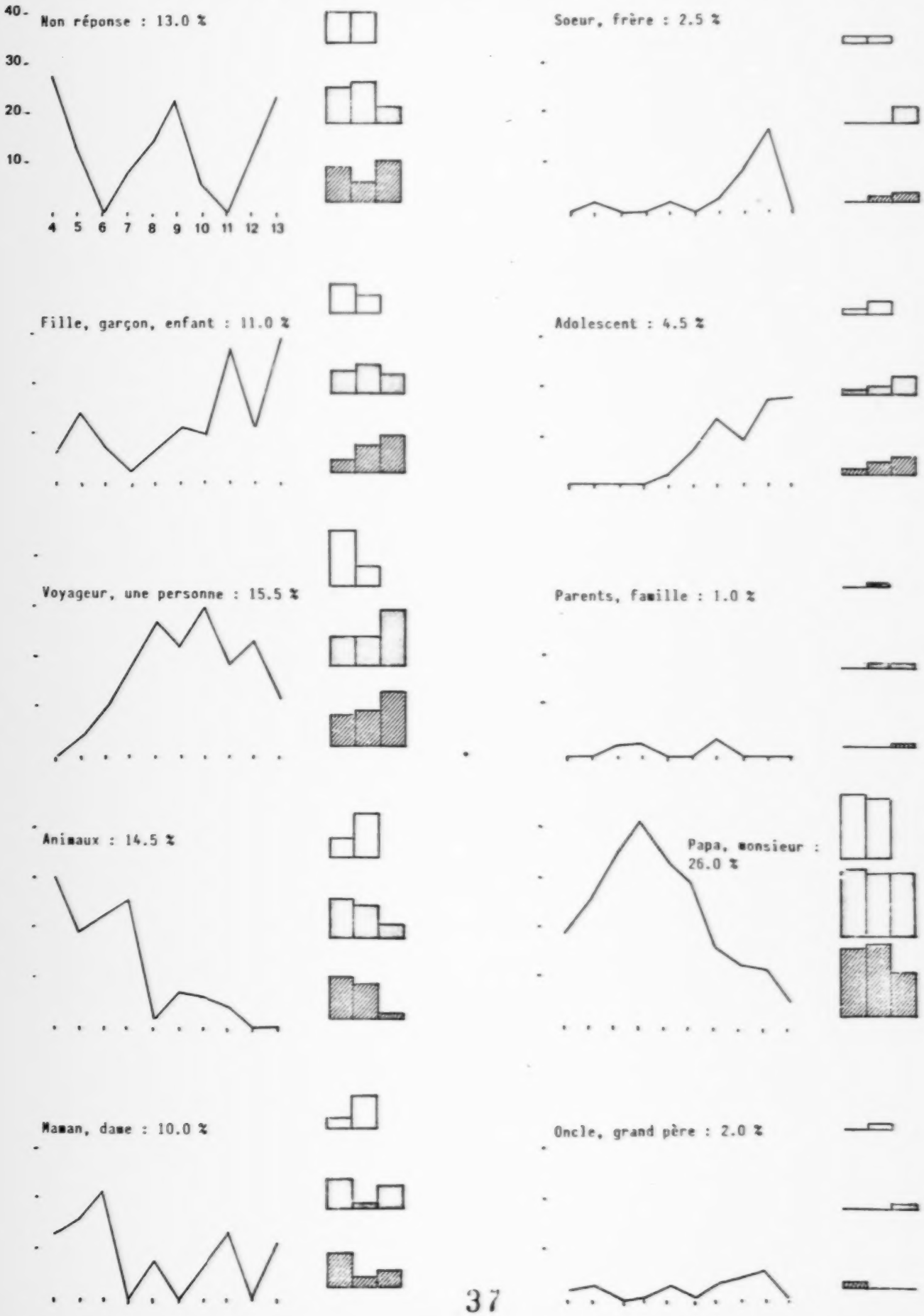

e) La fable de la peur : angoisse et crainte à l'égard du monde extérieur (annexe 2 - tableau 5)

Cette fable permet d'examiner dans quelle mesure les défenses de l'enfant contre la peur du monde extérieur et contre l'angoisse causée par le monde intérieur sont fondées sur des mesures phobiques et des contre-investissements et dans quelle mesure il existe une tendance à maîtriser de manière active les situacions de danger extérieur et intérieur.

Les réponses retenues sont :

. la peur du loup	19.5 %
. la peur des animaux	17.0 %
. la peur de la nuit	16.0 %
. la peur de faire quelque chose de précis	8.0 %
. la peur des gens, de quelqu'un	7.0 %
. autres réponses	7.0 %
. la peur de se perdre	7.0 %
. la peur des bruits	6.5 %
. non réponse	6.0 %
. la peur de l'école	3.5 %

La peur du loup et la peur d'une bête sont des réponses banales qui appartiennent aux groupes des enfants les plus jeunes. La peur de la nuit, du noir, serait évoquée plus fréquemment par les enfants plus âgés, comme la peur de l'école et la peur des bruits.

Les autres réponses que celles précitées sont réparties plus ou moins également dans les différentes tranches d'âge.

Les enfants en garde le moins longtemps mettent en avant la crainte de la nuit, du noir (21.5 %).

Les enfants en garde jusqu'à plus de 8 ans parlent de leur crainte de tomber, d'être accidenté...

La garde des enfants jusqu'à un âge avancé est certainement la réponse de parents inquiets. L'enfant lui-même la perçoit et verbalise cette crainte en la prenant à son compte. Toute autonomie vis à vis des parents éveille de la peur, il n'y a pas indépendance du corps. La peur de la nuit, du noir (23 % des enfants), la peur de tomber, d'être écrasé (12.5 %), la peur du voleur, de quelqu'un (15.5 %) sont caractéristiques des enfants demi-pensionnaires. Ces peurs reflètent un malaise affectif. L'enfant se sent-il délaissé par les parents, par l'adulte tout au long de la journée ? D'où un sentiment d'insécurité à l'égard du monde extérieur.

Les enfants dont les parents les laissent seuls à un moment de la journée évoquent le loup (20 %), la nuit, le noir (19 %) et les bruits, le vent, l'orage (14.5 %). Bruits, vent, orage : indices permettant de fantasmer la scène originaire ou comme le suppose DUCROS, M (1959) : symboles d'atmosphère pénible exprimant le malaise affectif d'enfants troublés par des scènes familiales.

Seul la journée, la présence des parents la nuit ne rassure pas l'enfant qui, tout à l'écoute, entend des bruits qu'il n'arrive pas à interpréter ou qu'il interprète comme acte de violence.

L'absence de responsabilités insécurise l'enfant sur ce qu'il peut ou sur ce qu'il sait faire (12 %). Et la peur de la nuit, du noir, caractérise le groupe à forte responsabilité dont les mécanismes de défense dominants sont de la série labilité (44 % des enfants). Au contraire des enfants peu responsabilisés (11.5 %) qui utilisent les défenses du processus primaire. Il y a persévération des thèmes des fables précédentes. Ils évoquent la peur de l'oiseau, du mouton, du train.

D'après l'analyse des correspondances, seules quelques réponses ont un poids important dans la dispersion sur l'axe 1. Ce sont les peurs de la nuit et la peur des bruits.

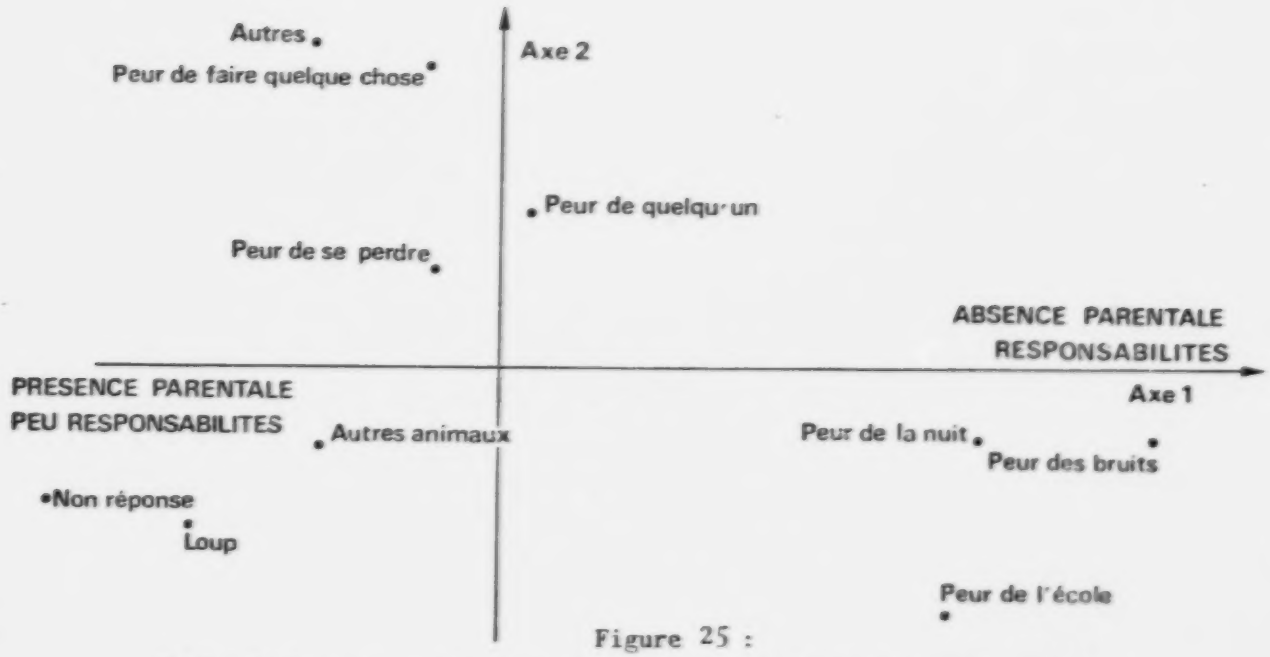

Figure 25 :

Fable de la peur : angoisse et crainte à l'égard du monde extérieur

Figure 26 :
Evolution des réponses à la fable 5 selon l'âge et selon les modes d'organisation

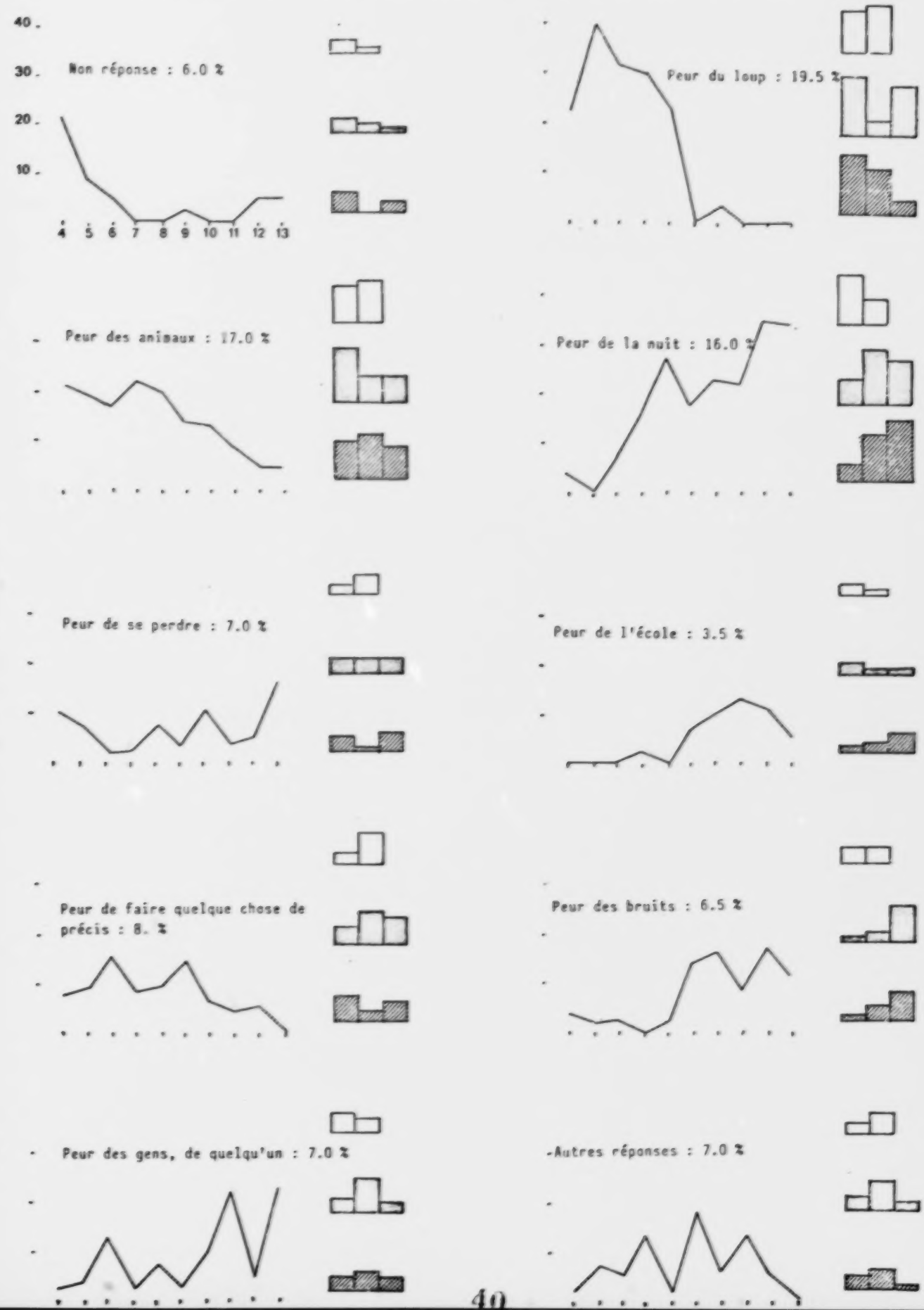

f) La fable de l'éléphant : angoisse et castration (annexe 2 - tableau 6)

Cette fable caractérise un stade du développement libidinal de l'enfant : le stade phallique.

Les réponses sont :

. il a grandi	20.5 %
. la trompe	13.5 %
. il s'est déguisé	11.5 %
. il a changé de caractère	12.0 %
. il a changé de couleur	10.5 %
. il a grossi	7.5 %
. non réponse	7.0 %
. il a faim	6.5 %
. les défenses	4.5 %

Certains enfants répondent uniquement au pourquoi du changement, d'autres désignent ce qui a été modifié, et enfin des enfants répondent aux deux niveaux du questionnement. Dans tous les cas, la première réponse est celle retenue. La couleur et le déguisement sont plus souvent évoqués par l'enfant plus jeune alors que le changement de caractère est une réponse caractéristique des enfants les plus âgés. L'enfant perçoit non seulement les changements physiques mais également les changements psychologiques. Il met l'accent sur le dévoilement et le développement de son individualité due à l'adolescence bien souvent en des termes négatifs "le mauvais caractère", "l'esprit d'indépendance".

15 % des enfants fréquentant la cantine évoquent le changement dû à la prise de poids, la faim caractérise les enfants (13 %) dont les parents sont absents une partie de la journée.

A noter que cette fable met en scène le départ de l'enfant qui délaisse sa peluche. L'avidité orale et la recherche d'une compensation affective sur le mode oral sont des réponses à l'absence parentale. La préparation du repas par la mère ou un substitut parental apporte d'autres éléments que la préparation du repas par l'enfant lui-même ou par le cuisinier d'une collectivité.

Les catégories constituées nous permettent difficilement d'interpréter les réponses dans la mesure où nous ne connaissons pas le sens de la variation, si elle est en plus ou en moins. La catégorie "trompe" regroupe ces réponses.

De même les 20 % des enfants avec absence parentale qui évoquent le changement de caractère n'ont pas tous donné la même connotation à leur réponse. Cette réponse peut être décodée comme un signe de maturité chez l'enfant. Effectivement à l'adolescence les transformations physiologiques s'accompagnent de modifications d'ordre psychologique. Cependant il apparaît que l'enfant met l'accent sur le délaissement : soit l'enfant délaisse l'éléphant du fait de son changement de caractère, soit l'éléphant délaisse l'enfant car ses centres d'intérêts ne sont plus les mêmes. Le délaissé dans tous les cas se sent seul, triste.

Sur l'analyse des correspondances, l'ensemble des réponses à cette fable contribue faiblement à la dispersion sur l'axe 1. Seule la réponse "a changé de caractère" différencie les enfants.

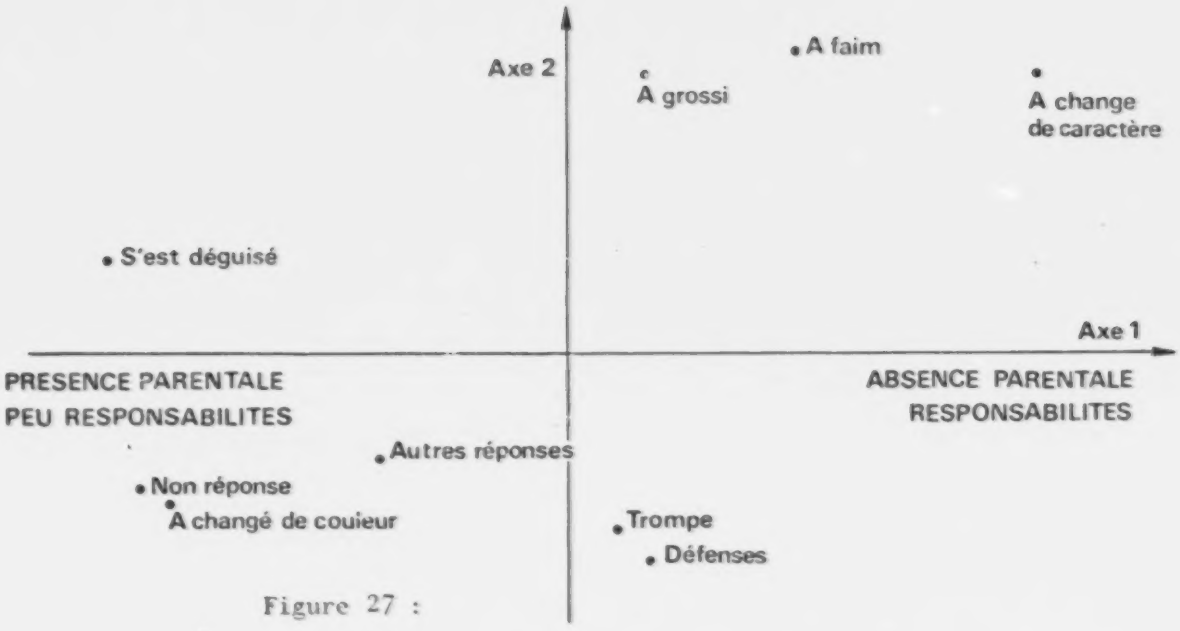

Figure 27 :

Fable de l'éléphant : angoisse de castration

Figure 25 :

Evolution des réponses à la fable 6 selon l'âge et selon les modes d'organisation

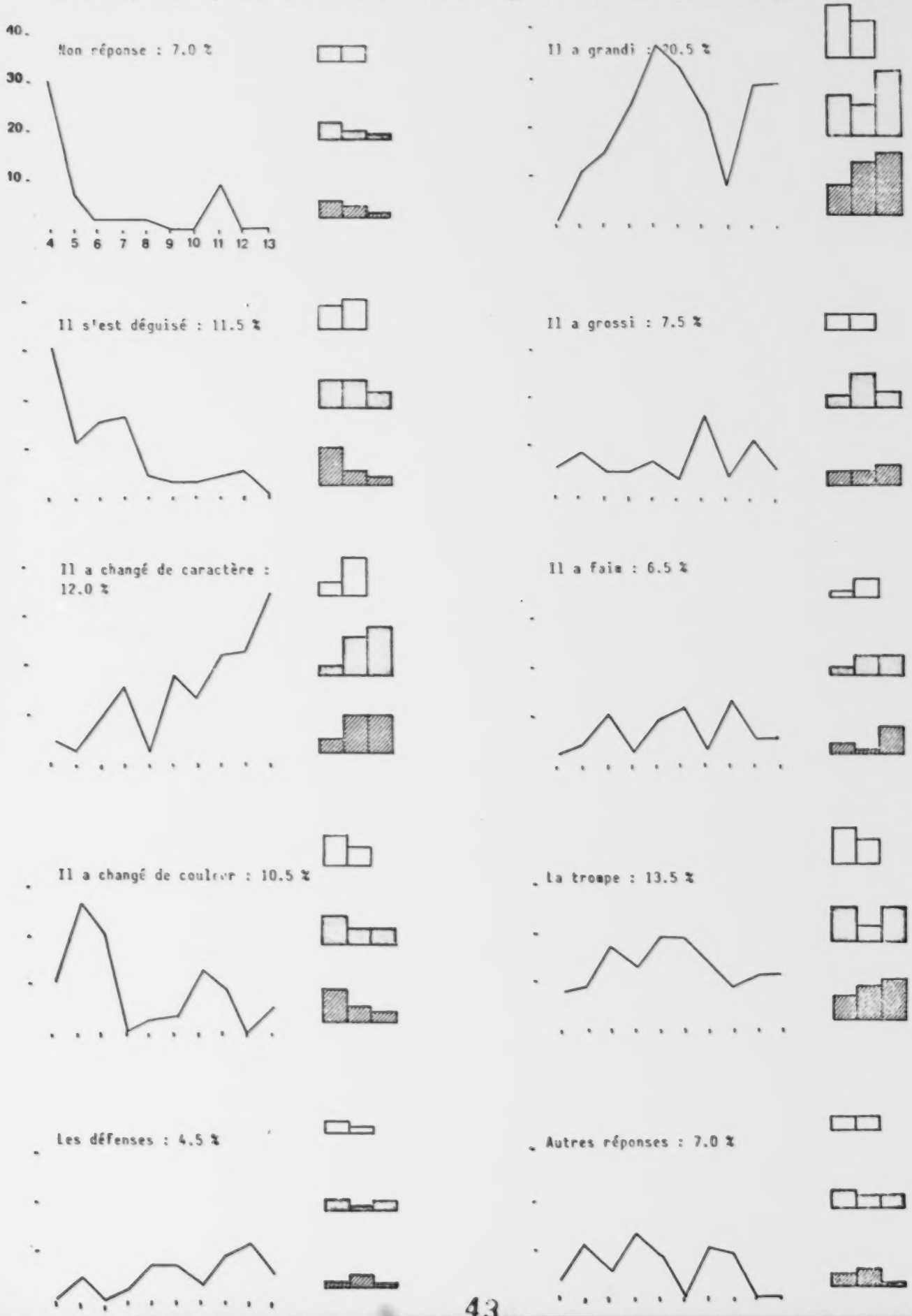

g) La fable de la tour : complexe de possession, analité

Le regroupement des réponses tient compte des deux niveaux d'interrogation, l'une concernant la valeur attribuée à l'objet fabriqué, l'autre concernant l'attitude adoptée par rapport à la mère.

Plus de la moitié des enfants admire, décore la tour fabriquée. Un quart satisfait le désir de la mère, un quart s'y oppose.

La répartition des réponses se fait comme suit :

. admire, décore, non	27.5 %
. admire, décore, oui	23.5 %
. s'amuse, non	11.0 %
. jette, casse, non	8.0 %
. rentre dedans, non	7.0 %
. autres	6.5 %
. s'amuse, oui	6.0 %
. rentre dedans, oui	6.0 %
. jette, casse, oui	2.5 %
. non réponse	2.0 %

Dans l'ensemble, on ne peut attribuer telle ou telle réponse aux enfants les plus jeunes ou les plus âgés. La satisfaction devant le résultat obtenu est une attitude commune aux enfants les plus jeunes comme les plus âgés.

Une franche opposition au désir de la mère est un comportement difficilement soutenable chez l'enfant plus jeune. Des attitudes contradictoires et ambivalentes les caractérisent : ils rentrent dans la tour et la donnent à la mère.

L'enfant plus âgé rationalise, il essaie de garder une certaine cohérence dans sa réponse. S'il casse la tour, il ne peut plus la donner à la mère. S'il peut pénétrer dans la tour, il n'est guère envisageable d'en faire cadeau à la mère.

Les enfants des classes libérales se conforment moins souvent au désir de la mère alors que les enfants de familles ouvrières ou de personnel de service respectent plus souvent le souhait de la mère.

Réponse	Professions libérales	Cadres moyens	Employées	Ouvrières	Pers. de service
OUI	32.5	34.5	38.5	45.0	46.0
NON	54.5	56.0	53.0	42.5	41.5
Autres	6.5	5.5	7.5	12.5	12.5
Non réponse	6.5	4.0	1.0	0	0

Tableau 17 :
Répartition des réponses
selon la catégorie socio-professionnelle de la mère

Les enfants intégrés aux charges familiales (2 à 3 responsabilités) disent massivement (33.5 %) : admirer, décorer la tour et l'offrir à la mère. Seulement 16 % des enfants peu ou pas responsabilisés font ce choix.

Cependant, les enfants moyennement responsabilisés sont ceux-là même qui détruisent le bel objet et s'opposent en plus à la mère.

Les enfants trop soumis aux charges familiales ont une attitude régressive, la tour leur sert de lieu de protection, l'endroit où l'on se réfugie loin des parents.

L'ensemble des réponses a peu de participation dans la dispersion sur l'axe 1.

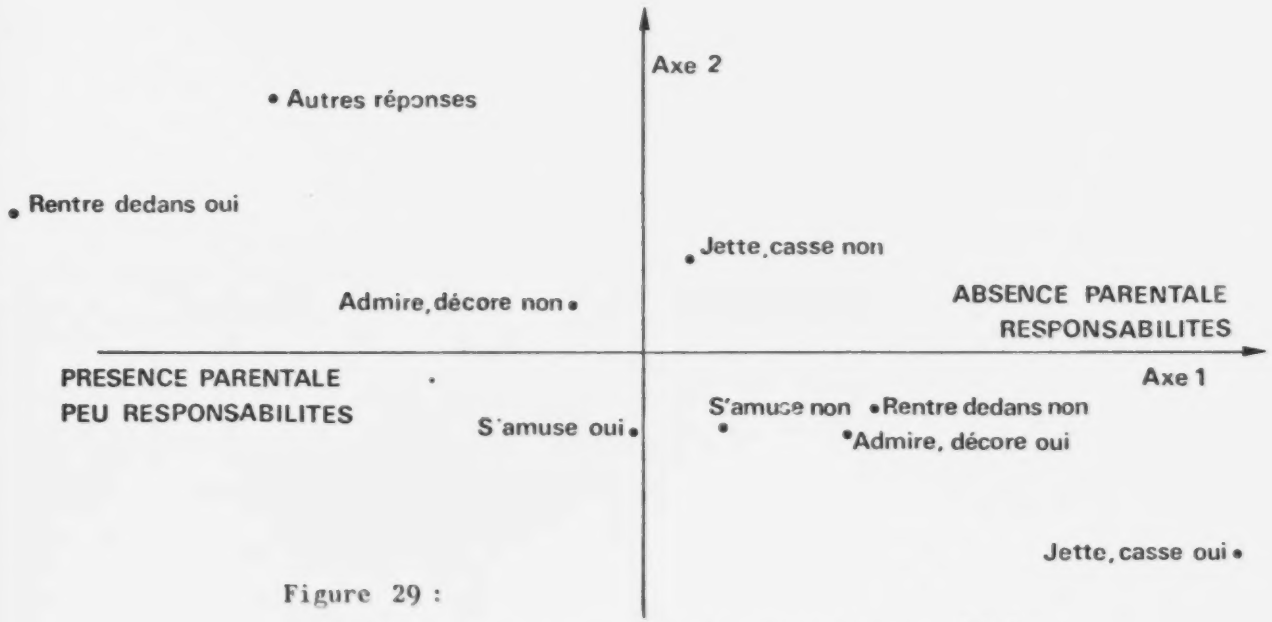

Figure 29 :

Fable de la tour : complexe de possession, analité

Figure 30 :
Evolution des réponses à la fable 7 selon l'âge et selon les modes d'organisation

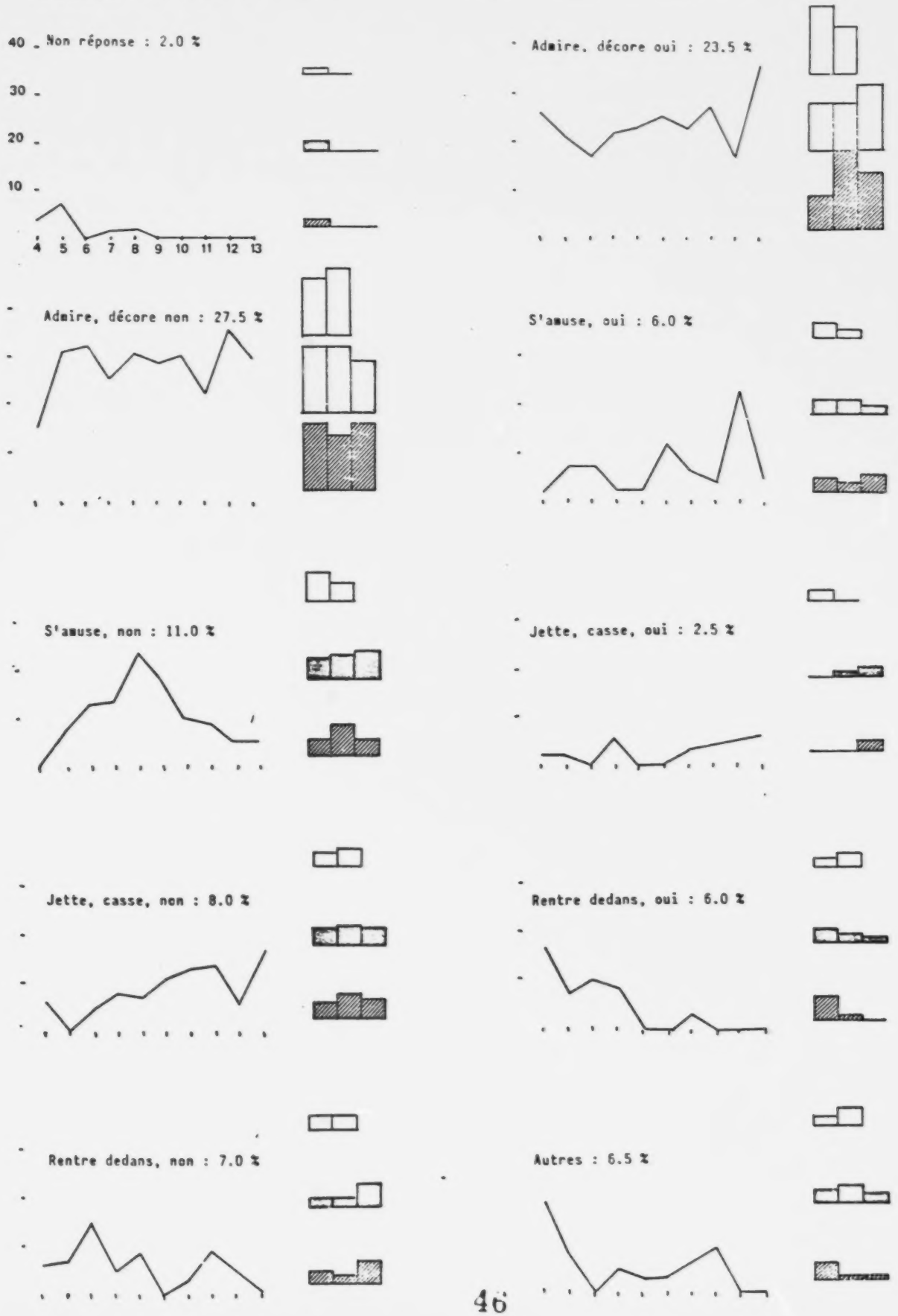

h) La fable de la promenade : complexe d'Oedipe

Cette fable caractérise le stade phallique. Le complexe d'Oedipe est l'ensemble organisé de désirs amoureux et hostiles que l'enfant éprouve à l'égard de ses parents : haine, jalousie, à l'égard du parent de même sexe et amour pour le parent de sexe opposé (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967).

La dizaine de réponses retenues sont :

. le mécontentement	18.0 %
. malade	17.0 %
. crainte, regret	16.5 %
. rasé, coiffé	10.5 %
. bonne couleur	10.5 %
. non réponse	10.5 %
. mauvaise nouvelle	5.5 %
. enfant qui a changé	4.5 %
. masque, changement de personne	4.0 %
. sale, pas beau	3.5 %

Il y a plus souvent reconnaissance par les enfants d'un conflit entre le parent du même sexe délaissé et le couple constitué par le parent de sexe opposé et l'enfant. Ceci est d'autant plus vrai que l'enfant est âgé.

L'enfant plus jeune reste attaché aux détails vestimentaires, à l'apparence physique du parent délaissé. Par exemple l'enfant évoque la bonne couleur, rasé, coiffé, sale, pas beau.

Les enfants du groupe absence parentale font apparaître la maladie, la mauvaise santé (27.5 % des enfants) comme facteur de changement lorsque le parent de même sexe est délaissé. Les réponses crainte et mécontentement les caractérisent dans une moindre mesure (21.5 % et 20 %).

Les enfants gardés par les parents ont des réponses plus diversifiées qui vont de la non reconnaissance de la situation à la reconnaissance avec expression du conflit.

Parmi les enfants ayant un surcroît de responsabilités, la moitié de ceux-ci verbalisent sur la situation conflictuelle engendrée par la promenade de l'enfant avec le parent de sexe opposé : soit le parent extériorise son agressivité, soit le parent réagit de manière passive et intériorise son agressivité.

Il y a dépassement du stade oedipien lorsque l'enfant fait intervenir un facteur extérieur explicatif du changement d'humeur du parent de même sexe.

Mais aussi l'enfant intégré à part entière aux charges familiales participe également aux soucis des parents de tout ordre et, en l'absence de ceux-ci, l'enfant est parfois le premier averti d'un évènement douloureux à supporter : 13 % des enfants s'inquiètent d'une mauvaise nouvelle.

Cette fable sur l'axe 1 est la plus discriminante : les enfants aux non-réponses s'opposent aux enfants qui évoquent la mauvaise nouvelle, l'ennui.

Les mécanismes de défense adoptés sont de la série inhibition et rigidité pour les enfants gardés et peu responsabilisés alors que les enfants responsabilisés se montrent plus labiles. .

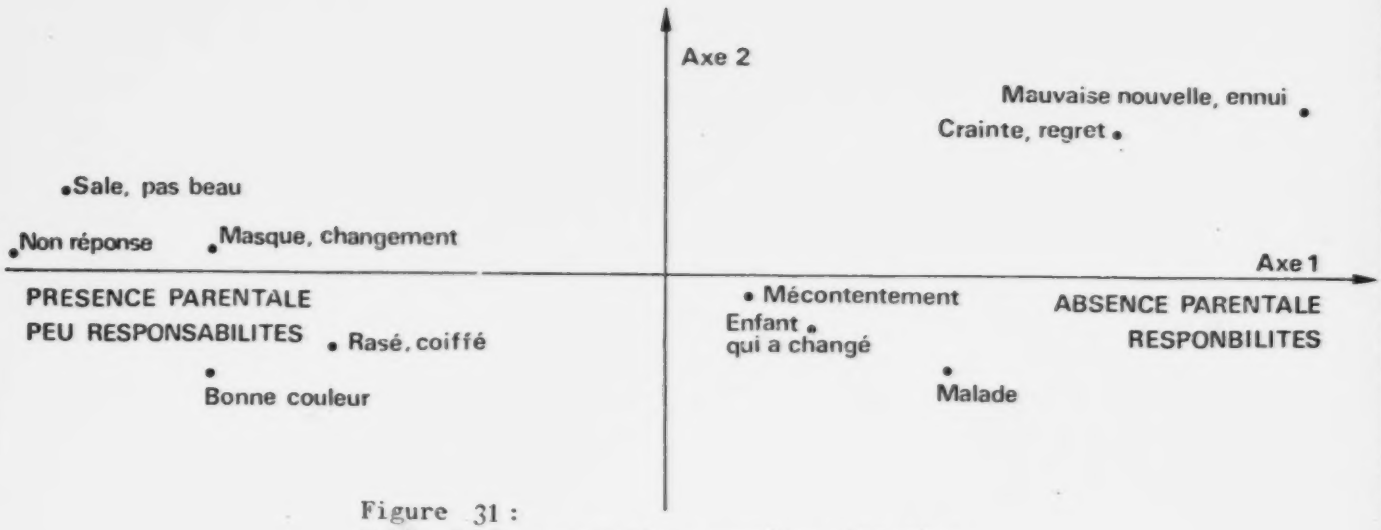

Figure 31 :
Fable de la promenade : complexe d'Oedipe

Figure 32 :
Evolution des réponses à la fable 8 selon l'âge et selon les modes d'organisation

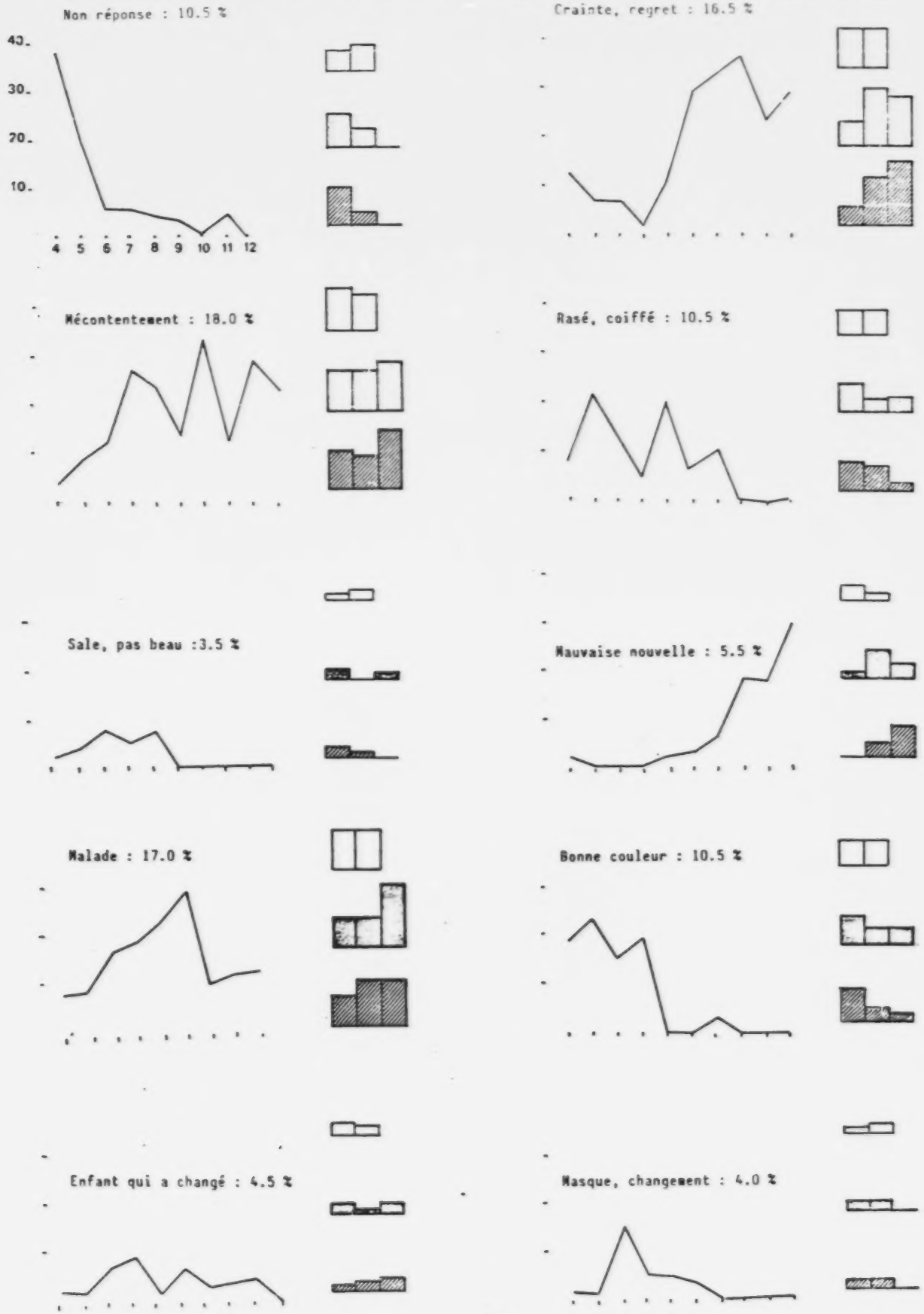

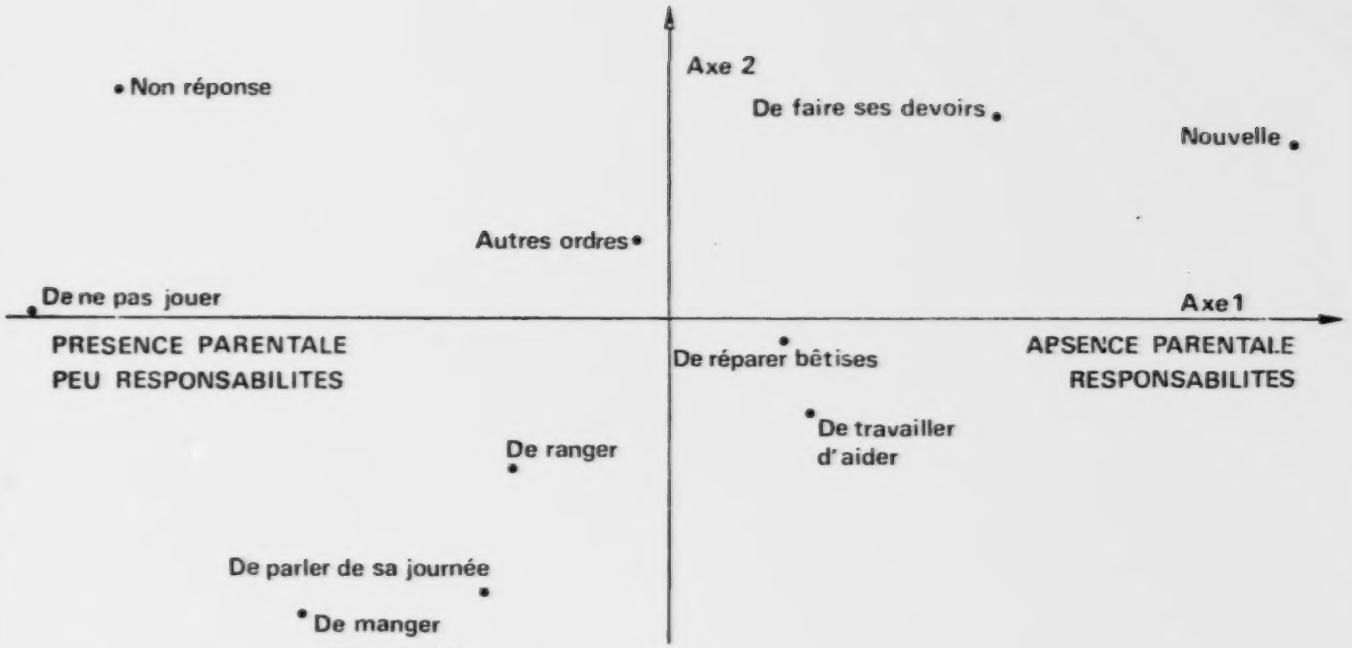

Figure 33 :

Fable de la nouvelle : désirs ou craintes du sujet

Figure 34 :

Evolution des réponses à la table 9 selon l'âge et selon les modes d'organisation

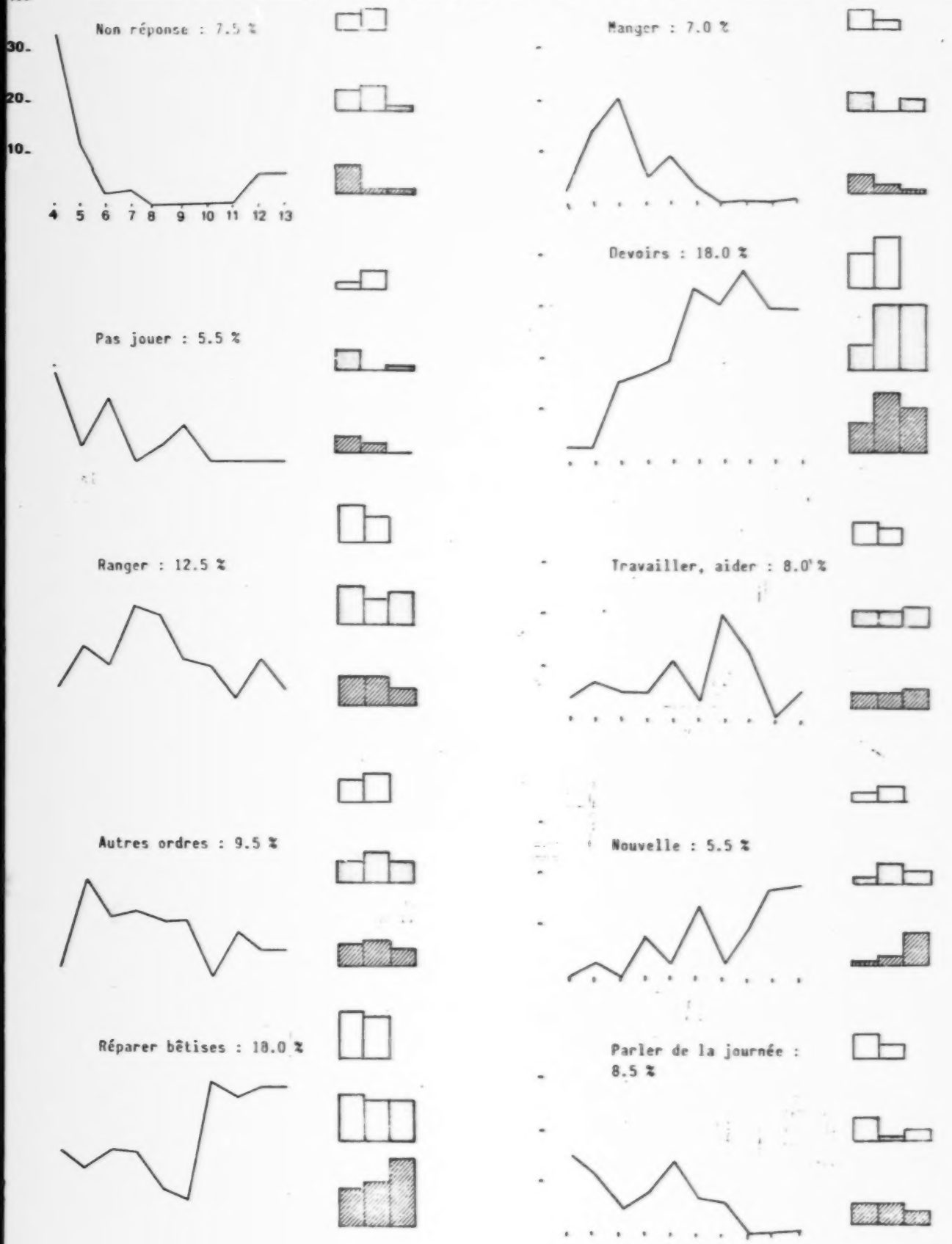

j) **La fable du mauvais rêve** : contrôle des expressions, des craintes et désirs en rapport avec les situations complexuelles (annexe 2 - tableau 10)

Cette fable est d'une part complémentaire de celle de la peur et de la nouvelle et d'autre part un moyen de contrôle pour le test clinique. Elle permet à l'enfant de libérer son état émotionnel suscité par une ou des situations réactivant la problématique de l'enfant.

Les réponses sont très diversifiées, c'est pourquoi la catégorie "autres rêves" regroupe un taux élevé d'enfants. Les non-réponses sont fréquentes.

. Non réponse	18.5 %
. Peur des bêtes	18.0 %
. Autres rêves	18.0 %
. Se tuait	14.5 %
. Cambriolage	9.0 %
. Seul dans la forêt	7.0 %
. Départ de la mère	6.0 %
. Malheur dans la famille	6.0 %
. Départ du père	2.5 %

Les non-réponses et la peur des bêtes caractérisent les enfants les plus jeunes. Tandis que les réponses "malheur dans la famille" ou "se tuait" sont plus fréquentes chez l'enfant plus âgé.

Dans ce groupe d'enfants, les réponses sont souvent labiles.

Si parfois l'histoire construite est riche avec une tendance à l'originalité, bien souvent les histoires sont à rebondissements avec l'expression d'affects peu nuancés. L'évocation de la mort, de malheur est fréquente.

Mais cette fable permet de distinguer surtout les enfants qui refusent de s'impliquer dans la situation au test. La restriction, la non-expression des conflits, la banalisation de l'histoire qui sont l'expression de l'attitude défensive (par inhibition) adoptée tout au long du test se trouvent a son acmé face à cette dernière situation. Il n'y a pas de rêves à raconter... Les non-réponses sont caractéristiques des enfants peu responsabilisés, sous la dépendance de l'adulte.

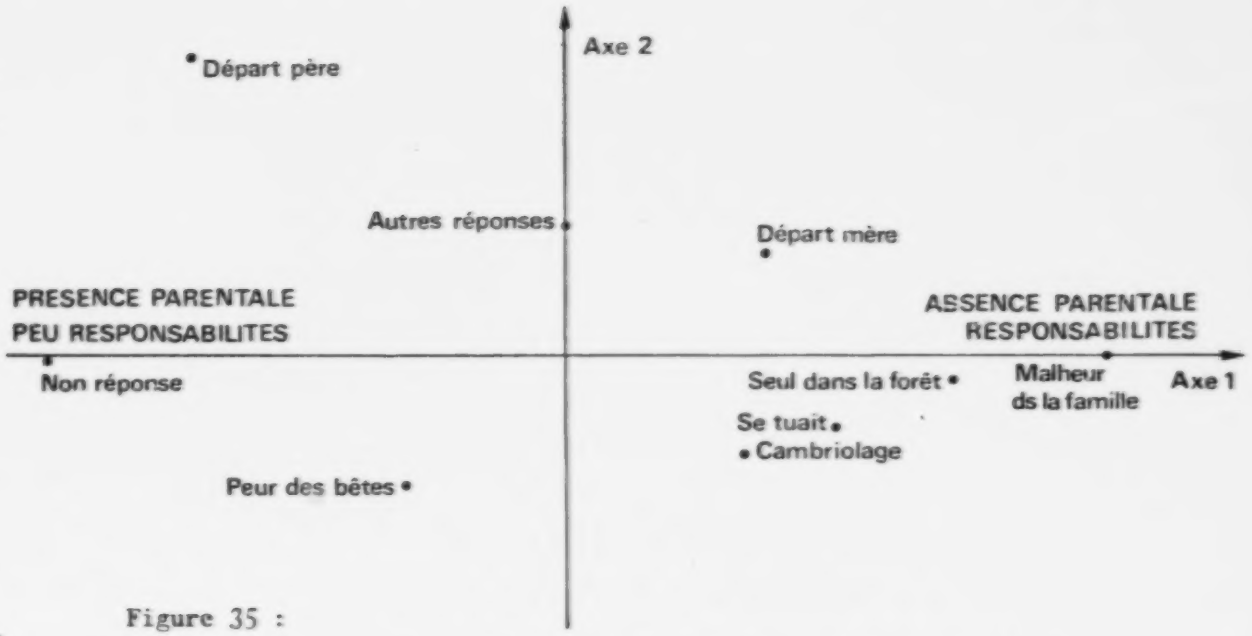

Figure 35 :

Fable du rêve : contrôle des expressions, des craintes et désirs

Figure 36 :
Evolution des réponses à la fable 10 selon l'âge et selon les modes d'organisation

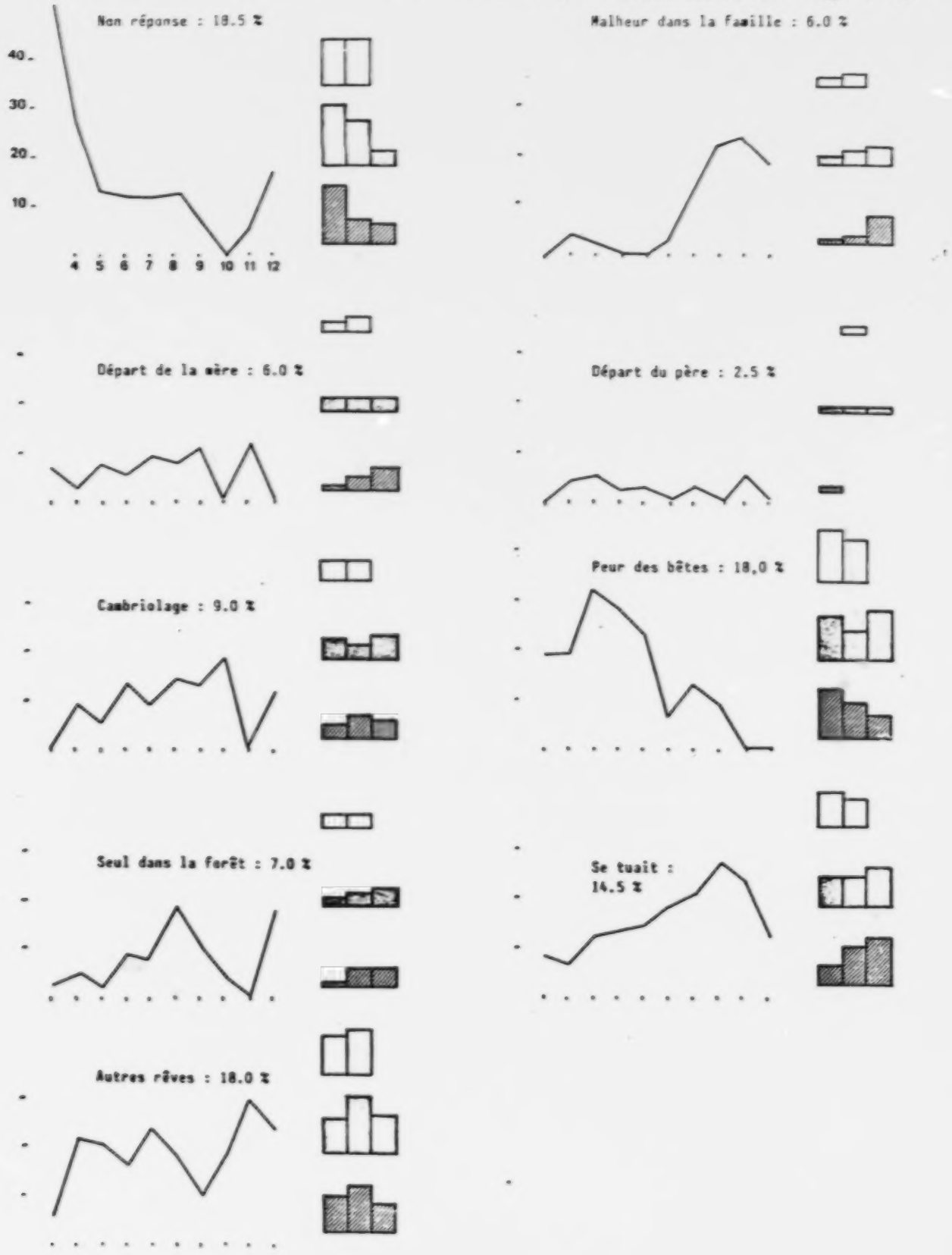

3. Les caractéristiques de la personnalité de l'enfant

a) L'âge limite garde/non garde

La variable âge limite garde/non garde ne paraît pas différencier des personnalités. Seule la fable de la peur permet de mettre en évidence les enfants mis en garde jusqu'à un âge avancé. Ces enfants n'ont pas toujours acquis l'indépendance du corps vis à vis des parents et la tentative de différenciation éveille de la peur, de la culpabilité et un sentiment d'angoisse de castration. Par contre cette variable semble être pertinente pour pronostiquer l'état de santé mentale de l'enfant.

- Les enfants gardés jusqu'à un âge tardif, s'ils laissent transparaître des troubles évidents de la personnalité, ceux-ci sont à ranger dans le large champ des variantes de la normale.

- Les enfants en garde moins longtemps regroupent les deux extrêmes de notre population, c'est à dire des enfants dont les modalités défensives présentes permettent de supposer que le développement est normal et des enfants qui présentent une régression pulsionnelle permanente, ce qui laisse supposer des problèmes de personnalité.

b) L'absence et la présence parentale

Cette variable ne permet pas de différencier les enfants selon leur fonctionnement mental mais par contre elle distingue des problématiques.

Lorsque la présence des parents ou d'un substitut est permanente, il y a désir par l'enfant de se démarquer de cette tutelle. La mise sous dépendance de l'enfant par les parents donne des enfants inhibés qui ont des difficultés à se projeter et à exprimer leurs affects. Alors que les enfants pour lesquels le contrôle de l'adulte n'est pas permanent sont plus matures. Pour certains, il y a recherche d'une compensation affective sur le mode oral. Ils affirment leur dépendance aux parents et ils recherchent bien souvent un substitut. Face aux délaissements des parents, les enfants dans ce groupe expriment leur désir de mort (thème dépressif) ou des souhaits de mort refoulés à l'égard d'un frère ou d'une soeur. La prise en charge de frère ou de soeur par un jeune enfant crée une situation conflictuelle, l'enfant aspirant à se décharger de ce fardeau.

c) Les responsabilités données à l'enfant

Cette variable permet de distinguer des problématiques différentes.

Le manque de responsabilités donne des enfants immatures, de personnalité rigide, ayant des difficultés d'adaptation. Il y a une angoisse à l'égard du monde extérieur qui est peu contrôlée (émergence du processus primaire). L'enfant est également insécurisé sur ce qu'il sait faire.

Alors que l'enfant responsabilisé fait preuve d'autonomie et se prend en charge.

Mais c'est également dans ce groupe que, dans une situation conflictuelle, ces enfants manifestent leur intolérance avec repli sur eux-mêmes, notamment dans les situations de rivalité fraternelle. Les thèmes de mort, d'accident, de blessures, sont fréquents : il y a dramatisation, expression d'affects peu nuancés, fuite en avant dans l'interprétation. Ce sont souvent des enfants labiles.

Ces enfants expriment leur besoin d'un lieu de protection, d'un endroit où l'on se réfugie. C'est un lieu créé à l'image et à la dimension de l'enfant, loin des parents. Ces enfants ont souventla crainte du travail mal fait. Ils perçoivent une certaine exigence des parents et craignent une sanction par la mère.

4) Conclusion

Les effets du travail de la mère sur la personnalité de l'enfant ne peuvent être analysés sans considérer le mode d'organisation de ces familles. Plusieurs possibilités s'offrent à l'enfant :

- La présence du ou des parents ou d'un substitut est permanente, les parents déléguant à d'autres la dispension de soins qui sont bien souvent personnalisés afin de maintenir une certaine dimension affective. Le relais père-mère-gardienne ne permet pas dans certains cas la prise en considération de l'évolution de l'enfant et serait plus un frein à l'initiative de l'enfant et le priverait d'expériences le menant à l'indépendance et à l'autonomie.

- La présence du ou des parents ou d'un substitut est modulée en fonction des besoins de l'enfant, de son degré de maturité, il y a peu à peu intégration de l'enfant à certaines responsabilités lui permettant d'acquérir une certaine autonomie et indépendance à l'égard de l'adulte. L'enfant plus âgé peut alors percevoir l'absence des parents comme l'acquisition d'une liberté.

- L'absence du ou des parents ou d'un substitut est décodée en terme d'isolement, en terme de manque. La dimension affective est réduite car les contacts avec le père et la mère sont limités. L'autonomie acquise précocément crée une situation anxiogène. Malgré une maturité qui s'exprime dans certaines attitudes (prise d'initiatives personnelles, protection des plus jeunes, engagement dans des responsabilités), il n'y a pas une véritable indépendance affective : l'enfant imite les grands, joue à l'adulte. Ce comportement est bien souvent un remède contre l'angoisse dépressive.

La mise sous dépendance de l'enfant à l'adulte ou le désengagement total de l'enfant de la tutelle des parents aboutit à des problématiques laissant transparaître des troubles évidents de la personnalité mais ces troubles constatés ne nous permettent pas d'affirmer qu'il y ait une organisation pathologique. Cette étude met en évidence comment le type d'organisation des familles module certains traits généraux de la personnalité :

- dans un cas, ces pratiques aboutiront à des enfants passifs, inhibés, posant peu de problèmes aux parents mais pouvant retarder ou empêcher une adaptation normale à l'environnement social;

- dans l'autre cas, les enfants sont plus sociables, ils s'intègrent plus facilement à leur environnement social. Ils verbalisent, ils expriment leurs difficultés. Plus bruyants, expansifs, du fait de leur anxiété, ils présentent plus de problèmes de comportement. La relation parentale peut être générateur de troubles.

Une étude plus détaillée de la vie quotidienne des familles lorsque les deux parents travaillent va nous permettre de caractériser et d'isoler les comportements des parents les plus spécifiques et les plus influents dans l'adaptation de l'enfant à son environnement.

DEUXIEME PARTIE :

MERE au TRAVAIL

Etude de l'aménagement des conditions de vie de l'enfant et ses effets sur son développement

Ce texte constitue le deuxième volet de l'étude sur les modes de garde.

Cette partie a pour objet l'étude de l'aménagement des conditions de vie de l'enfant lorsque les deux parents travaillent et la détermination de liaisons possibles entre un certain état de développement de l'enfant et des variables de l'environnement.

Elle complète l'idée principale dégagée par la première partie : l'attitude extrême des parents aboutit à une accumulation d'"avatars" normaux du développement. Une trop grande autonomie et une indépendance donnée dès le plus jeune âge ont un effet peu profitable sur l'évolution de l'enfant, alors que la mise sous dépendance, comparativement, donne moins de troubles. Et des pratiques quotidiennes très spécifiques des parents sont la résultante de ces inadaptations ou des essais de l'adaptation de l'enfant à cet environnement : par exemple l'absence parentale au lever et/ou au coucher.

Cependant, imputer les problèmes de développement de l'enfant à ce type de comportements est réducteur car cette pratique peut être associée à d'autres habitudes de vie que notre enquête n'a pu révéler et caractériser la qualité des investissements des parents à l'égard de leur enfant.

Ce ne serait pas tant le mode d'organisation qui serait responsable des perturbations, mais la personnalité des parents.

Ce facteur d'influence possible n'a pas été pris en compte dans notre étude; par contre, l'appartenance sociale que nous avons voulu neutraliser par différentes méthodologies émerge au final de notre analyse. Les parents non diplômés avec un nombre élevé d'enfants adoptent souvent une attitude peu conforme aux besoins de leurs enfants. On peut en conclure que l'aliénation des conditions matérielles, qu'elles aient été vécues dans l'enfance par les parents ou qu'elles soient toujours vécues, influence les conduites parentales. Mais on peut également affirmer que ces attitudes des parents reflètent leur culture plus que des règles de comportements, des habitudes acquises à la suite de conditions de vie difficile.

AVANT PROPOS

Les objectifs principaux de cette seconde partie sont de décrire les différents modes d'organisation familiale lorsque les deux parents exercent une activité professionnelle, et d'établir un constat d'association entre les caractéristiques du milieu et le développement de l'enfant.

Les études sur les mères au travail mettent en évidence des effets contradictoires : les unes font apparaître des liens entre des problèmes de développement chez le nourrisson (DOYLE A, 1975, FINKELSTEIN N, 1978...), puis chez l'enfant (CUMMINGS J, 1944; MACCOBY E, 1958; COHEN S, 1978...) et de délinquance chez l'adolescent (HODGKISS M. 1933;

GLUECK S, 1957...) et la vie professionnelle de la mère de famille du fait de l'isolement, du manque de maternage (BERGERET J, 1972; CUMMINGS F, 1981) et des conflits émotionnels à l'adolescence avec les parents (NYE F, 1959; STOLZ LM, 1960; HOFFMAN LW, 1977); d'autres démontrent que le développement intellectuel (CHERRY F, 1977; GOODMANN N, 1981), la réussite scolaire (SANFORD N, 1957) et l'adaptation sociale (STOLZ M, 1960; WOODS M, 1972) sont influencés favorablement par l'exercice d'un emploi de la femme du fait que les enfants de milieux socio-économiques défavorisés sont soustraits aux carences affectives de la mère et du fait que dans les milieux favorisés les intérêts et les aspirations intellectuelles de la mère exercent une influence stimulante.

Le travail de la mère parait recouvrir des réalités différentes (HUTNER F, 1972; WOODS M, 1972). L'objet de cette étude est d'essayer de cerner l'organisation des familles lorsque les deux parents travaillent et de déterminer un optimum de pratiques, d'habitudes de vie et par conséquent d'attitudes éducatives qui seraient "le plus profitable et le moins dangereux pour l'enfant" (FREUD S, 1932).

De nombreuses études décrivent les modes de garde des enfants de 0 à 4 ans (DAVIDSON F, 1971; CHAPALAIN MT, 1974; RUTTER M, 1981; GOKALP C, 1982; CHOQUET M, 1982). Il existe également des études comparatives sur leurs avantages et leurs inconvénients, mais peu d'études mettent en évidence le mode d'organisation des familles dont la mère travaille lorsque les enfants ne sont plus pris en charge par des institutions de gardiennage ou des gardiennes.

Cette augmentation du travail de la mère hors de son domicile alors que la famille est limitée au couple parental et aux enfants -et donc ne bénéficie plus du mode de garde bénévole des grands-parents- se résoud-il par d'autres modes de garde (voisinage, école, etc...) ou par une répartition des tâches et des responsabilités sur les enfants (ROLLINS N, 1973; CHOMBART DE LAUWE MJ, 1976; DAVID MG, 1984) ?

Selon quels critères la famille n'a-t-elle plus recours à un mode de garde ? (selon le stade maturatif de l'enfant ? selon le modèle d'enfant véhiculé par le milieu ? ...).

Il nous parait intéressant d'essayer de définir le statut des enfants dont les deux parents travaillent.

En dehors des constats qu'il a pu y avoir à propos de l'enfance dans la société contemporaine (constat bien souvent négatif : enfant handicap pour la mère, enfant en danger physique, enfant inadapté aux institutions), il nous semble important de décrire l'évolution de son environnement familial et de son développement.

Pour pouvoir donner une explication causale entre telle caractéristique des conditions de vie de l'enfant et les différences observées dans son développement, il faut isoler une variable de son contexte.

1. Le mode d'organisation des familles

Le mode d'organisation est tributaire d'un ensemble de facteurs :

- D'une part ceux déterminés par les conditions de vie : les moyens matériels, la marge de latitude dans l'organisation du temps, de l'espace disponible (le type de quartier et d'habitation) et plus

généralement de son environnement géographique (lieu de travail par rappport à l'habitation).

- D'autre part ceux déterminés par les attitudes éducatives : les règles de comportements et d'habitudes régissant les familles sont la résultante d'un système de valeurs et d'un type de structuration qui sont eux-mêmes le résultat d'une interaction entre l'appartenance sociale et la personnalité des différents membres de la famille (LAUTREY J, 1980). Pour certains, la pédagogie parentale est déterminée principalement par des caractéristiques psychologiques personnelles (CALDWELL BM, RICHMOND JB, 1967). "Les mêmes préceptes d'élevage appliqués par différentes mères ou par une même mère à des enfants investis différemment, induisent une relation et des réactions toutes différentes" (LEBOVICI S, SOULE L, 1976).

  Pour d'autres, l'attitude éducative des parents est fortement influencée par le contexte social (LEZINE I, 1972). "La conséquence directe des duretés de la vie n'est que la manifestation d'une attitude systématique qui s'exprime dans tous les domaines de l'existence" (BOLTANSKI L, 1969).

a) Les conditions de vie

Nous allons tout d'abord examiner comment certaines variables des conditions de vie déterminent l'évolution même de la constitution familiale. La définition de la mère au travail par rapport à la mère au foyer donnée par les nombreuses études statistiques a pour profil :

- elle est plus souvent divorcée, célibataire, a souvent reçu une instruction et habite plus fréquemment en ville (STOLZ LM 1959).

Il est vrai que si la femme a un bas salaire, elle n'a en effet aucun intérêt pécuniaire à continuer de travailler lorsqu'elle attend un enfant. Or, dans la mesure où la femme a cessé de travailler, il lui est plus facile d'élever d'autres enfants. En effet, dans ce cas, elle aura économisé les frais de garde des enfants, les impôts sur son salaire, les frais de transport et percevra une allocation salaire unique et des allocations familiales d'autant plus intéressantes que la taille de la famille sera grande (TOUZARD H, 1967; CHESNAIS JC, 1979).

Les moyens matériels de la famille entraînent une série de mesures sociales qui peuvent engendrer des effets directs sur la cellule familiale, mais elles ne sont pas seules en cause. Car certaines mères de famille travaillent malgré un bas salaire, un nombre d'enfants élevé. La volonté d'être indépendante sur le plan économique est l'une des explications. Cette volonté est d'autant plus marquée que le père est instable au travail (MACCOBY E, 1958; STOLZ LM, 1959) et actuellement, avec la crise économique, le travail des deux conjoints permet d'acquérir une certaine marge de sécurité.

Un autre facteur d'influence est le rapport qu'entretient le groupe familial avec l'environnement temporel. Plus le temps personnel est régi par la pression du temps social, plus le type d'organisation familiale risque de ne pas être pensé, réfléchi, adapté, le temps finissant par assigner chaque tâche (GROSSIN W

1983), que ce soit dans l'environnement temporel ou dans l'environnement spatial (MORVAL J 1981), le type d'ajustement et d'adaptation sera différent selon les couches sociales. Les personnes les plus assujetties aux contraintes de la vie de travail seront celles qui seront les plus contraintes dans leur vie personnelle. "La société limite dans de nombreux domaines l'univers des possibles des familles des classes populaires. Celles-ci évoluent dans une marge plus restreinte car les évènements qui se produisent en leur sein obéissent à des déterminismes plus forts" (LAUTREY J 1980).

Si les conditions de modification de son environnement sont liées aux coûts du changement (temps, argent...) et à l'appartenance sociale, elles dépendent également des besoins psychologiques, c'est à dire de la structure de personnalité de chacun.

b) Les attitudes éducatives

De même les attitudes éducatives des parents à l'égard des enfants sont la résultante de multiples variables. Elle dépend déjà de la représentation de l'enfance.

En effet, la notion même de l'enfance, de sa durée, varie en fonction des sociétés, des groupes sociaux. Le sentiment d'une enfance courte sans transition entre le monde de l'enfance et de l'adulte a demeuré longtemps dans les classes populaires (ARIES P, 1973) et à la lecture de certains articles sur le quart-monde ces conceptions semblent persister (GORCE de la F, 1979). Il n'y a pas encore très longtemps l'entrée dans le monde du travail se situait dès l'âge de 7 ou 8 ans dans certaines régions de France, dès l'âge de 10 ans dans la plupart des pays d'Europe traditionnelle et elle était effective aussi bien dans les milieux défavorisés que dans les familles plus cultivées (SHORTER E, 1977).

Les institutions scolaires et les pratiques éducatives préconisées ont permis une évolution des mentalités qui sont le résultat direct de la croissance économique. Nous pouvons donc supposer que le poids des conditions économiques sur les attitudes à l'égard des enfants est toujours déterminant.

En effet, la hiérarchie de valeurs attachées à l'enfant varie selon la classe sociale (PERRON R, 1971) : les uns mettent l'accent sur la soumission, la conformité à une norme; les autres sur des déterminations individuelles d'initiative, d'originalité. L'existence d'un parallélisme entre les valeurs dominantes dans chaque classe sociale et les conditions d'exercice de la profession est notée par d'autres auteurs (KOHN ML, 1963). Chacun cherche à développer chez ses enfants les qualités correspondantes aux exigences de leur situation professionnelle.

En conclusion, les règles de vie des enfants seront d'autant plus arbitraires que les parents eux-mêmes subissent des contraintes impérieuses.

Mais il semblerait que les effets du travail de la mère dépendent également de l'attitude de celle-ci face à son travail. Lorsqu'il y a une bonne acceptation de sa situation professionnelle, elle adapte une discipline plus adéquate à son enfant et a peu d'exigences; lorsque son travail lui déplait, elle appli-

que moins de règles de discipline et a plus de demandes ponctuelles et fréquentes pour une aide dans les tâches ménagères.

Finalement, le point de vue théorique ci-dessus développé suppose que la méthode éducative des parents est basée sur le conditionnement de l'enfant dès le plus jeune âge à accepter des responsabilités afin de maîtriser l'expérience.

Et nous nous demandons si le travail proposé à l'enfant est à la mesure de ses forces et de ses capacités.

Mais un des problèmes de notre société contemporaine et de certaines couches de population est surtout la non-intégration de l'enfant au monde de l'adulte et de la réalité sociale. L'enfance est en quelque sorte un segment de vie séparée, il n'y a pas de continuité entre les activités de l'enfant et de l'adulte, aussi bien en ce qui concerne le travail que les jeux. Auparavant les mêmes jeux étaient communs à tous les âges (ARIES P, 1973). Actuellement les jeux sont réservés à l'enfant et cette activité ludique est considérée comme un non-travail, comme une occupation dérisoire. Il est, d'après ERIKSON EM (1959), l'un des procédés par lesquels les adultes nient le sentiment de personnalisation de l'enfant. Sa participation dans les tâches familiales n'est-elle pas une des méthodes qui permettent la reconnaissance de ses capacités et de sa force et, par là même, la formation de son identité ?

Si un projet et un système éducatif cohérent peuvent être la conséquence directe des conditions de vie, des normes culturelles et sociales véhiculées par le milieu, la relation éducative est tributaire également de la personnalité de celui qui éduque, de ses fantasmes et de ses investissements. L'heureuse adapation de l'enfant à la réalité ambiante est influencée par la qualité des investissements des parents et par la coïncidence de ces investissements avec les normes et valeurs du milieu socio-culturel (LEBOVICI S, 1970). C'est pourquoi chaque société génère des formes différentes d'inadaptation comme elle module certains traits généraux de la personnalité.

2. Le développement de l'enfant et la valeur du symptôme

a) La valeur du symptôme

Le relevé des troubles souvent transitoires dans le développement de l'enfant n'est pas le signe d'une organisation pathologique car certains symptômes correspondent à l'évolution normale de l'enfant. Leur apparition dépend en partie des réactions familiales. L'étude du symptôme comme un phénomène isolé est une gageure dans la mesure où certaine expression peut être normale à un niveau donné; tout dépend à quel moment de l'évolution il se manifeste.

Ce n'est qu'en explorant l'ensemble de la personnalité de l'enfant que l'on peut déterminer son organisation pathologique.

Mais nous pouvons supposer qu'une accumulation d'"avatars" normaux du développement de l'enfant, associée à certaines règles ou habitudes de vie, est le signe d'une situation où le seuil de tolérance de l'enfant n'est plus respecté.

L'expression d'une inadaptation ou d'un essai d'adaptation à un environnement particulier peut revêtir diverses formes. Des conflits chez l'enfant s'expriment soit par un dysfonctionnement des mécanismes adaptatifs somatiques, soit par l'apparition de symptômes psychologiques mentalisés.

C'est pourquoi la prise en considération des troubles fonctionnels comme des malaises psychosomatiques est nécessaire pour apprécier la qualité du cadre familial. Si l'enfant a une grande capacité d'adaptation à son environnement, il s'adapte également rapidement à son symptôme. La source de la souffrance est bien souvent la réaction des parents à celui-ci (FREUD A, 1965). La désignation par la mère de symptômes, de troubles, de malaises chez l'enfant est signe qu'il y a reconnaissance d'un conflit ou d'une inadaptation chez l'enfant.

Cependant cette expression est dépendante et tributaire de l'interprétation qu'elle peut donner du vécu de l'enfant, de la reconnaissance des troubles engendrés par la situation familiale et de sa possibilité à exprimer sa souffrance et à nommer ses états affectifs.

Elle résulte donc de la structure de personnalité de la mère de famille qui, elle-même, est la source de problèmes chez l'enfant. Ces conséquences psychologiques défavorables d'une pratique sont souvent imputables aux réactions des partenaires de l'enfant à cette situation (KREISLER L, 1974).

L'expression de difficultés affectives et relationnelles varie selon les milieux socio-économiques, mais aussi selon sa situation dans sa vie sociale.

Les mères au foyer évoquent plus facilement le sentiment qu'elles ne s'en sortent pas avec un ou plusieurs de leurs enfants que les mères exerçant une activité...

b. Le développement de l'enfant

Le développement de l'enfant est influencé par :
- son environnement physique (espaces, locaux, jouets)
- son environnement émotionnel (tonalité affective des contacts, méthode éducative employée)
- la composition sociale du milieu, le nombre de personnes que l'enfant contacte, leur rôle dans sa vie
- les routines de la vie quotidienne
- la nature des stimulations proposées (LEZINE I, 1972).

Cette étude est axée sur deux aspects :

- les absences parentales définies en terme de durée et de répétition, ce qui nous renvoie d'une part aux travaux sur les réactions de l'enfant à la séparation soit par absence (privation), soit par perte (déprivation), ou aux travaux sur la carence de soins maternels et, d'autre part, sur les travaux sur la vie en collectivité, sur les expériences éducatives dans les kibboutz (BERGERET J, 1972).

- les stimulations proposées en terme d'absences parentales

(pouvant être décodées avec des notions comme confiance, autonomie donnée à l'enfant), ou de présences parentales (considérées comme entrave à l'initiative de l'enfant), et en terme de responsabilités adaptées ou non aux forces et aux capacités de l'enfant (ERIKSON E, 1972).

3. L'articulation de cette étude entre le mode d'organisation des familles et le développement de l'enfant

Comme beaucoup d'études de type épidémiologique, le questionnaire créé sur le mode d'organisation des familles est rempli par la mère. Son originalité par rapport aux études antérieures est de distinguer les périodes où l'enfant reste seul, c'est à dire sans les parents et sans substitut de plus de 13 ans, afin de définir le statut de l'enfant dans les familles où les deux conjoints travaillent.

Le croisement de ce questionnaire avec un autre utilisé en routine, qui a pour objectif de cerner le développement de l'enfant, va nous permettre d'isoler des facteurs de risque dans les pratiques d'élevage et de mettre en évidence les facteurs de l'environnement favorisant l'évolution maturative de l'enfant.

Un tel type de travail sur des enfants âgés de plus de 3 ans n'existe pas encore en France et complète donc les recherches effectuées auprès des enfants d'âge préscolaire.

a. La description du mode d'organisation des familles

L'enquête sur le mode d'organisation des familles a été élaborée pour cette étude spécifique, elle est constituée de trois parties :

- l'une tente de décrire les différents modes de garde utilisés par la mère pendant la petite enfance, de caractériser la stabilité ou l'instabilité de la garde et de définir l'âge limite de garde
- la seconde partie cerne le degré d'absence parentale aux différents moments de la journée
- la troisième partie étudie les responsabilités données à l'enfant.

b. La description de l'état de développement de l'enfant

Le questionnaire sur le développement de l'enfant n'a pas été construit spécialement pour cette étude. Il passe en revue les différentes périodes de vie de l'enfant, les acquisitions propres à chaque stade et les troubles pouvant y être associés. Ces informations sont transmises par la mère de famille, son remplissage ayant lieu à la maison.

Nous pouvons distinguer quatre types de questionnement :
- le premier concerne les apprentissages (marche, propreté)
- le second relève les troubles fonctionnels et d'ordre psychosomatique

- le troisième regroupe les troubles psycho-affectifs d'adaptation sociale ou familiale
- le quatrième cherche à appréhender le jugement de la mère sur l'adaptation de l'enfant à son environnement.

De plus est intégré à ces enquêtes un troisième groupe de variables caractérisant l'environnement social (niveau socio-économique, nationalité, diplôme, âge des parents).

c. Les réflexions sur les conséquences du travail de la mère

L'objet de notre étude concerne les enfants dont les deux parents travaillent; pourtant, l'articulation environnement familial et développement de l'enfant aurait pu être considérée également dans les familles dont la mère est au foyer.

Ce qui nous parait intéressant face à l'augmentation de l'activité féminine, c'est d'analyser l'évolution du mode d'organisation des familles et son implication au niveau de l'enfant dans ces familles.

L'étude sur cette population spécifique nous permet de dégager les différents modes d'organisation familiale et dans quelle mesure ils sont tributaires des conditions de vie.

La détermination de ces différences de milieu va nous aider à cerner quelles sont les pratiques et les habitudes de vie les plus influentes sur le développement de l'enfant.

METHODOLOGIE

Après une description du mode d'organisation des familles en fonction des données sociales, nous allons procéder à une systématisation des processus ainsi décrits en précisant leurs relations. Ce qui nous permettra d'isoler un indicateur construit d'après des pratiques familiales et qui nous servira à distinguer les enfants entre eux.

Pour attribuer une liaison possible d'une variable de l'environnement à un certain état de développement, nous allons neutraliser les variables pouvant interférer dans cette relation :
- la maturité de l'enfant (à l'aide de l'âge)
- la classe d'appartenance (à l'aide du niveau socio-économique du père).

1. La construction de l'indicateur

L'étude détaillée du questionnaire sur le mode d'organisation des familles (fréquence des réponses) va nous amener à éliminer les questions non fiables.

Les variables pertinentes pour construire notre indicateur vont être déterminées au moyen d'une première analyse de correspondances. Celle-ci est réalisée par croisement des réponses entre elles.

réponses à l'ensemble du questionnaire x réponses à l'ensemble du questionnaire

Cette première analyse établit des liaisons entre des variables qui ne correspondent pas nécessairement à notre objectif de départ : la détermination d'un continuum de pratiques et d'habitudes de vie caractérisant les différents milieux familiaux.

Les variables ne différenciant pas l'environnement sont considérées comme non informatives et donc ne sont pas prises en compte pour notre étude.

Une seconde analyse nous permet de décrire et de structurer nos données, nous permettant au moins en partie de cerner et de comprendre les différents modes d'organisation des familles.

réponses aux questions informatives de l'enquête sur le mode d'organisation des familles x réponses aux questions informatives de l'enquête sur le mode d'organisation des familles

2. La liaison environnement et développement de l'enfant

Dans la partie introductive, certaines données sociales étaient supposées interférer avec ce que nous voulions analyser : les deux plus importantes étaient l'âge de l'enfant et la classe sociale.

La troisième analyse met en évidence le rôle prépondérant de l'âge de l'enfant pour l'organisation des familles. Sont projetées en caractères supplémentaires les données sociales et les données de l'enquête du développement de l'enfant sur l'analyse des correspondances du questionnaire réduit.

réponses du questionnaire réduit x réponses du questionnaire réduit

Projection de caractères supplémentaires

Une quatrième analyse se propose de neutraliser le facteur âge. Les caractères supplémentaires du questionnaire de développement de l'enfant sont projetés après standardisation sur l'âge, ce qui nous permet de mettre en évidence l'influence de l'appartenance sociale.

réponses du questionnaire réduit x réponses du questionnaire réduit

Projection de caractères supplémentaires standardisés sur l'âge

Une cinquième analyse a pour objet d'isoler ce qui est spécifique au mode d'organisation familial, que ce soit dans les classes populaires ou les classes plus favorisées (les cadres moyens ou supérieurs).

Sur l'ensemble de notre population sont constituées deux sous-populations, l'une regroupant les ouvriers et le personnel de service, l'autre regroupant les cadres.

Sont projetées en caractères supplémentaires après standardisation sur l'âge les données de l'enquête du développement de l'enfant propres à la sous-population des ouvriers et personnel de service sur l'analyse des correspondances du questionnaire réduit. Et cette même analyse est réalisée pour les enfants de cadres.

réponses du questionnaire réduit x réponses du questionnaire réduit

Projection de caractères supplémentaires propres aux enfants d'ouvriers et de personnel de service après standardisation sur l'âge

réponses du questionnaire réduit x réponses du questionnaire réduit

Projection de caractères supplémentaires propres aux enfants de cadres après standardisation sur l'âge

La comparaison du développement de l'enfant dans les deux sous-populations pour des modes d'organisation familiale identique nous renseignera sur l'influence de ces pratiques et habitudes de vie.

LA POPULATION (tableaux 18 à 27)

L'étude porte sur 1103 enfants âgés de 4 à 13 ans de familles dont les deux membres du couple travaillent. Un seul enfant par famille a été retenu et il a été sélectionné par tirage au sort parmi les enfants venus passer l'examen de santé.

- Les garçons sont sur-représentés par rapport aux filles (54.59 % pour 45.51 %). Les premiers nés regroupent plus de la moitié de notre population (55.43 %). Moins d'un tiers sont seconds (29.57 %). Et 15.00 % sont nés en troisième position ou plus la disproportion d'enfants premiers nés se justifie du fait qu'il y a déjà plus d'un cinquième des familles avec un enfant unique. Nous avons également plus d'un quart des enfants issus de fratries de plus de 2 . La famille type est celle qui a deux enfants (50.66 %). Mais notre population couvre un éventail important de typologie de familles.

- L'âge des enfants varie de 4 à 13 ans inclus, la diminution avec l'âge est progressive mais reste réduite (21.67 % sont âgés de 4 à 5 ans; 21.49 % de 6 à 7 ans; 20.49 % de 8 à 9 ans; 19.85 % de 10 à 11 ans et 16.50 % de 12 à 13 ans).

- La répartition des niveaux socio-économiques, quant à elle, ne couvre pas toutes les couches sociales car les employés sont sous-représentés. Dans la première partie, nous avions relevé le comportement spécifique des familles d'employés. Par contre, les couches

sociales défavorisées ou favorisées sont bien représentées, ce qui nous permettra de réaliser des regroupements importants dans les deux extrêmes de notre population : 15.78 % des pères sont cadres supérieurs; 24.72 % cadres moyens; 4.97 % employés; 38.05 % contremaîtres et 16.45 % ouvriers et personnels de service.

- Le niveau culturel est diversifié : 13.14 % des pères n'ont aucun diplôme; 48.43 % le CEP-CAP; 23.26 % le brevet ou le bac et 15.17 % le baccalauréat + 2 années d'études au moins.

  Et les mères de ces enfants sont plus diplômées que leur conjoint dans bien des cas (41.99 % ont le CEP ou le CAP et 31.97 % le brevet ou le bac).

- Dans l'ensemble, les familles sont jeunes : l'âge moyen du père est de 30-40 ans.

- Cette population regroupe un quart de familles d'origine étrangère, ce qui constitue donc une importante spécificité et explique certainement en partie le nombre relativement élevé des enfants par famille.

Sexe	%
1. G	54.49
2. F	45.51

Tableau 18 : Répartition selon le sexe

Figure 37

Rang	%
1. 1er	55.43
2. 2nd	29.57
3. 3ème	10.33
4. 4ème	3.04
5. 5ème	1.63

Tableau 19 : Répartition selon le rang dans la fratrie

Figure 38

Figure 39

Age	4-5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10-11 ans	12-13 ans
%	21.67	21.49	20.49	19.85	16.50

Tableau 20 : Répartition selon l'âge des enfants

Profession	%
1. Cadres sup.	15.78
2. Cadres moyens	24.72
3. Employés	4.97
4. Contremaîtres	38.05
5. OS, manoeuvres	16.45

Tableau 21 :
Répartition selon
la profession du père

Figure 40

Age	%
1. 20 - 30 ans	10.07
2. 30 - 40	66.16
3. 40 - 50	21.85
4. 50 - 60	1.92

Tableau 22 :
Répartition selon l'âge du père

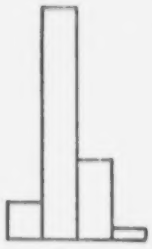

Figure 41

Diplôme	%
1. Aucun	13.14
2. CEP, CAP	48.43
3. Brevet, Bac	23.26
4. Bac + 2	15.17

Tableau 23 :
Répartition selon
le diplôme du père

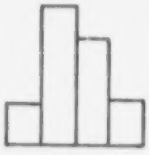

Figure 42

Origine	%
1. Française	74.22
2. Etrangère	25.78

Tableau 24 :
Répartition selon l'origine
du père

Figure 43

Diplôme	%
1. Aucun	13.02
2. CEP, CAP	41.99
3. Brevet, Bac	31.97
4. Bac + 2	13.02

Tableau 25 :
Répartition selon
le diplôme de la mère

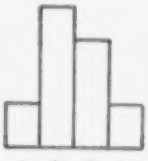

Figure 44

Origine	%
1. Française	77.13
2. Etrangère	22.87

Tableau 26 :
Répartition selon l'origine
de la mère

Figure 45

Fratrie	%
1. Un enfant	21.66
2. Deux enfants	50.66
3. Trois enfants	20.02
4. Quatre enfants	4.92
5. Cinq et plus	2.74

Tableau 27 :
Répartition selon
l'importance de la fratrie

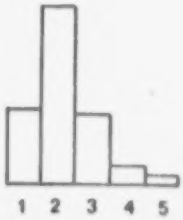

Figure 46

LE MODE d'ORGANISATION des FAMILLES

Dans l'ensemble, le questionnaire sur les modes de garde a bien été accepté par les mères de famille. Le taux de non- réponses pour les questions ne demandant pas d'élaboration de la réponse est de 1 à 5 %. Les réponses concernant le rappel des modes de garde utilisés, les changements d'activité professionnelle et les horaires des époux paraissent soulever quelques difficultés, de même la réponse à l'âge limite de garde et à la consigne donnée à l'enfant lors de l'attente des parents.

L'appel de manière précise à la mémoire de la mère de famille ne reçoit pas toujours l'accord du questionné du fait de la crainte de l'imprécision et de l'effort à réaliser. Au cours de la passation, bien des personnes interrogées mentionnent que leur cas est particulier et que leurs réponses ne sont pas tout à fait le reflet de l'organisation familiale.

Les questions ouvertes sont négligées, les questions fermées suscitent des réticences. Il semble qu'un tel type d'étude -celle de l'organisation familiale- est perçue comme une remise en cause de leur conception de vie, une atteinte à leur vie privée.

Un examen de l'aménagement des conditions de vie ne permet pas d'alléguer ou permet parfois de reconnaître que la solution retenue est la conséquence, non pas d'une nécessité, mais d'un choix. Certaines options semblent difficiles à soutenir et à affirmer face à un observateur, d'où un besoin de justifications, mais l'attitude la plus fréquente est de répondre aux questions en décrivant les comportements conformes aux normes dominantes. Toutes méthodes d'observations que ce soit en milieu naturel ou en laboratoire, au moyen de questionnaires ou d'entretiens, sont impuissantes à éliminer les effets parasites de la désirabilité sociale. Le questionné a toujours tendance à adopter les comportements supposés conformes à l'attente du questionneur.

1. Les caractéristiques de la garde

a. La répartition et la durée de garde (tableaux 28 à 33, 39 à 44)

Les familles ont un comportement stable et conforme : il y a peu de changements aussi bien dans les modes de garde que dans l'emploi de la mère et l'éventail des possibilités est réduit. 10.3 % des enfants ont changé une fois de garde, 4.2 % deux fois et plus.

L'emploi de la mère est régulier; seulement 7.4 % de celles-ci ont subi une modification d'horaires, de qualification ou de fréquentation d'entreprises. Plus d'un tiers des conjoints ont les mêmes horaires : 43.2 % des horaires différents et 8.6 % des horaires alternés.

31.5 % des enfants sont demi-pensionnaires et 1.3 % sont internes.

La parents ont recours dans 48.2 % des cas à une garde qui se répartit essentiellement entre la gardienne à l'heure ou à la journée (47.5 %) et la famille à l'heure ou à la journée (42.6 %). Le placement à la semaine ou au mois chez une gardienne ou dans la famille est rare (0.9 % dans l'un comme dans l'autre cas).

Nombre de changements de garde	%
1. Non réponse	14.7
2. Aucun changement	61.8
3. Un changement	10.3
4. Deux et plus	4.2

Tableau 28 :
Répartition du nombre changements de garde

Figure 47

Nombre de changements dans l'emploi de la mère	%
1. Non réponse	26.8
2. Aucun	65.7
3. Un et plus	7.4

Tableau 29 :
Répartition du nombre de changements professions et/ou horaire

Figure 48

Horaire père/mère	%
1. Non réponse	11.8
2. Mêmes horaires	36.4
3. Horaires alternés	8.6
4. Horaires différents	43.2

Tableau 30 :
Répartition du type horaire de la mère / à l'horaire du père

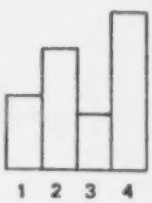

Figure 49

Type de fréquentation scolaire	%
1. Non réponse	4.5
2. Externe	62.7
3. Interne	1.3
4. Demi-pensionnaire	31.5

Tableau 31 :
Répartition du type de fréquentation scolaire

Figure 50

Garde actuelle	%
1. Non réponse	1.4
2. OUI	48.2
3. NON	50.4

Tableau 32 :
Répartition des enfants d'après leur situation actuelle de garde

Figure 51

Type de garde actuelle	%
1. Nourrice à l'heure	47.5
2. Nourrice au mois	0.9
3. Famille heure	42.6
4. Famille au mois	0.9
5. Employée	2.5
6. Grands parents à domicile	1.3
7. Institution	2.7

Tableau 33 :
Répartition du type de garde actuelle

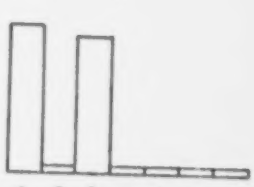

Figure 52

Age limite garde / non garde EFFECTIF	NR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
%	11.9	1.5	5.8	6.6	4.2	2.8	7.4	5.6	5.9	3.4	4.4	2.2	1.7	0.3

Tableau 34 : Répartition de l'âge limite garde / non garde - Effectif en année

Age limite garde / non garde ESTIME	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
%	0.1	1.0	1.5	3.4	1.4	8.3	5.0	8.3	3.0	2.4	1.4	0.5	0	0.1

Tableau 35 : Répartition de l'âge limite garde / non garde estimé en année

Age limite garde / non garde EFFECTIF	%
1. NR	11.9
2. Effectif de 1 à 5	21.0
3. Effectif de 6 à 13	30.9
4. Estimé de 6 à 11	20.6
5. Estimé de 12 à 18	15.6

Tableau 36 :
Répartition de l'âge limite garde / non garde par regroupement selon qu'il est effectif ou estimé

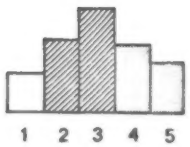

Figure 53

Age limite moyen garde / non garde	Année
$\bar{m}$ effective	6.1
$\bar{m}$ estimée	11.8

Tableau 37 :
Age moyen garde/non garde selon qu'elle est effective ou estimée

Age limite garde / non garde	%
NR	11.9
1 - 2	7.4
3 - 4	10.8
5 - 6	11.2
7 - 8	16.5
9 - 10	17.3
11 - 12	17.2
13 - 14	3.3
+ de 14	4.4

Tableau 38 :
Répartition de l'âge limite garde / non garde toutes catégories confondues

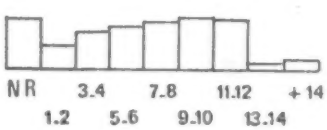

Figure 54

L'employée à domicile regroupe 2.5 % des enfants, les grands-parents 1.3 %

Dans la journée, 27.9 % des enfants sont gardés une période de temps, soit le matin, le midi, le soir ou la nuit, mais le plus souvent deux périodes (28.8 %). Seulement 12.9 % des enfants passent la majeure partie de la journée à l'extérieur du milieu familial. C'est surtout le matin (42.8 %) ou le midi (43.7 %) que les parents ont recours à une garde. Moins d'enfants (34.3 %) sont concernés par la garde le soir après l'école.

b. **L'âge limite garde/non garde** (tableaux 34 à 38)

Pour les enfants qui ne sont plus en garde, leur gardiennage s'est interrompu à un âge moyen de 6 ans, en réalité seulement 7.4 % ont eu leur garde qui a cessé à cet âge; 6.6 % à 3 ans; 5.9 % à 8 ans; 5.8 % à 2 ans; 5.6 % à 7 ans et 4.4 % à 10 ans.

A la lecture de ces chiffres, quatre périodes semblent être influentes lors de la décision des parents de modifier leur mode d'organisation : vers 2-3 ans lorsqu'il y a possibilité de mettre l'enfant à l'école maternelle, à 6 ans à l'entrée à l'école primaire. Les deux autres phases correspondent plus à l'appréciation personnelle des parents quant au stade maturatif de l'enfant, certains estimant qu'à 7-8 ans l'enfant est capable de se prendre en charge, d'autres pensant qu'à 10 ans seulement l'évolution de l'enfant leur permet de le laisser seul.

Les parents qui ont toujours recours à un mode de garde donnent une estimation moyenne de 11.8 ans pour cesser le recours à une personne extérieure. Cette estimation est la résultante de deux types d'appréciation du stade maturatif de l'enfant : les uns pensant qu'à 10 ans l'enfant est capable de rester seul (8.3 %); les autres à 12 ans (8.3 %), ce qui correspond à l'entrée dans le secondaire. Toutes catégories confondues, 17.3 % des parents situeraient l'âge limite garde/non garde entre 9 et 10 ans.

Ce critère d'âge limite est difficile à cerner dans la mesure où il parait recouvrir pour chacun des parents des réalités différentes. Par contre, sans grand risque d'erreur, nous pouvons affirmer qu'après 13 ans l'ensemble des parents ne pense plus avoir besoin d'un mode de garde.

Pour l'analyse des correspondances, nous avons défini 5 catégories : les non-réponses, l'âge limite garde/non garde de 1 à 5 ans ou de 6 à 13 ans, et les deux estimations suivantes de 6 à 11 ans et de 12 à 18 ans.

2. <u>L'absence ou la présence parentale</u> (tableau 45)

Les absences des parents sans substitut concernent de 3.9 % à 21.5 % des enfants selon la période de la journée. Le mercredi matin est le moment où le plus d'enfants se retrouvent seuls (21.5 %); il est vrai que peu de structures proposent des activités le mercredi matin.

La famille est rassemblée le plus fréquemment le soir au coucher. Seulement 3.9 % des enfants n'ont pas la présence d'un des parents ou d'un substitut.

Nombre de périodes de garde dans la journée	%
1. Une période	27.9
2. Deux	28.8
3. Trois et plus	12.9
4. Mercredi	30.5

Tableau 39 :
Répartition du nombre de périodes de garde dans la journée

Garde le matin	%
1. OUI	42.8
2. NON	57.2

Tableau 40 :
Répartition de la garde le matin

Garde le midi	%
1. OUI	43.7
2. NON	56.3

Tableau 41 :
Répartition de la garde le midi

Garde le soir	%
1. OUI	34.3
2. NON	65.7

Tableau 42 :
Répartition de la garde le soir

Garde la nuit	%
1. OUI	4.7
2. NON	95.3

Tableau 43 :
Répartition de la garde la nuit

Garde le mercredi	%
1. OUI	30.5
2. NON	69.5

Tableau 44 :
Répartition de la garde le mercredi

Présence d'un adulte ou d'un aîné aux différents moments de la journée	Lever		Petit Déjeûner		Départ école	Matin Mercredi	Retour école	Déjeûner		Départ école	Après-midi Mercredi
	S	M	S	M				S	M		
%	91.3	87.3	91.7	87.1	85.8	78.5	84.5	85.9	88.7	81.8	80.9

Présence d'un adulte ou d'un aîné aux différents moments de la journée	Retour école	Diner		Coucher		Nuit
		S	M	S	M	
%	84.4	95.8	93.1	96.1	95.8	91.0

Tableau 45 :
Répartition de la présence d'un adulte ou d'un aîné selon les différents moments de la journée

Horaire de rentrée des parents	%
1. Non réponse	18.5
2. Moins de 17 h	7.5
3. 17 h	22.0
4. 18 h	30.8
5. 19 h	14.3
6. 20 h et plus	6.8

Tableau 46 :
Répartition des horaires de rentrée des parents

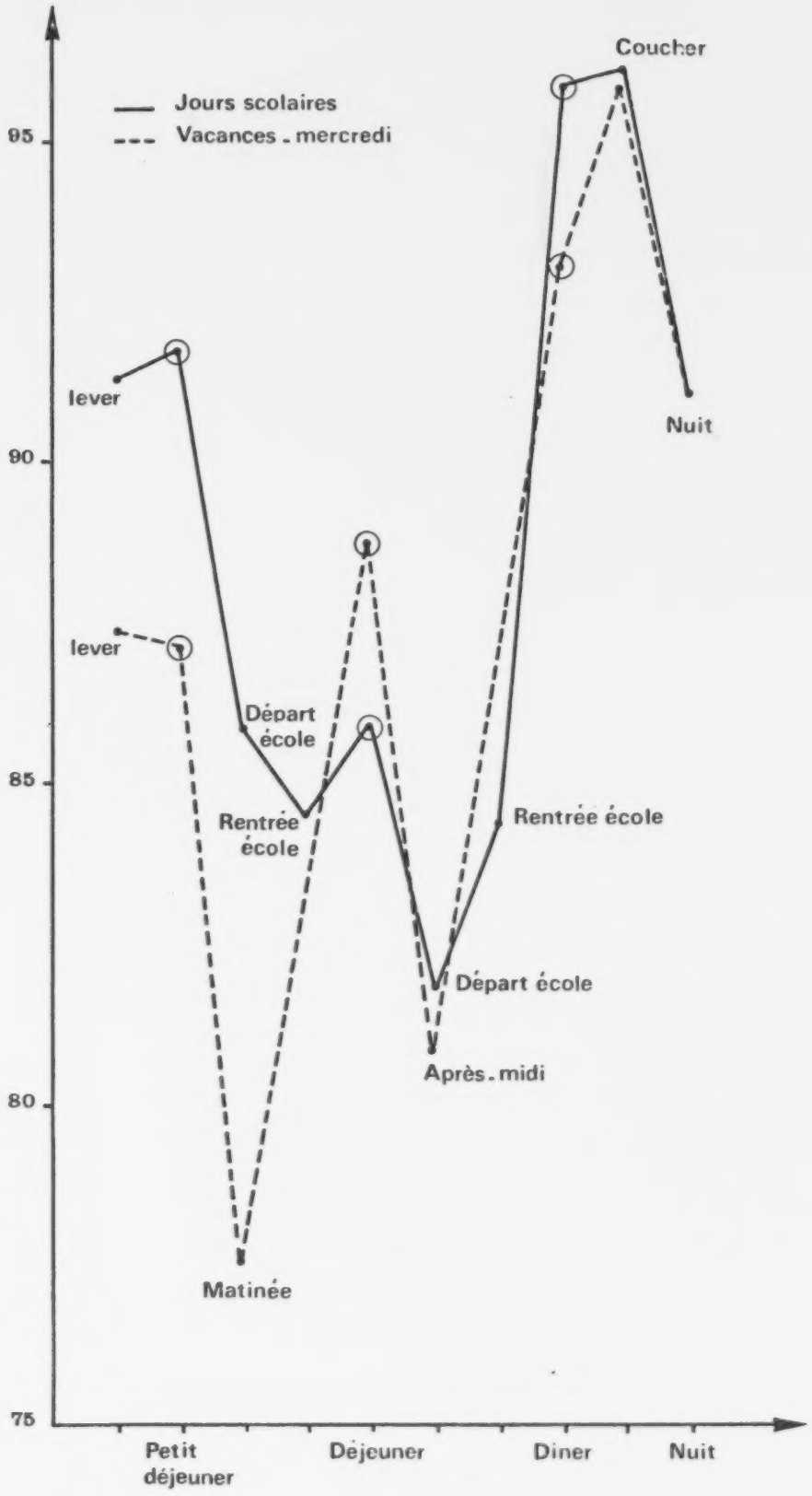

Figure 55 :
Proportion des enfants concernés par la présence parentale aux différents moments de la journée (jours scolaires et non scolaires)

Quel que soit le moment de la journée, le mercredi et les jours de vacances constituent les jours où l'enfant se retrouve le plus souvent seul, sauf pour le repas de midi où les parents s'organisent pour être un peu plus présents (85.9 % les jours scolaires et 88.7 % les autres jours). Ils ont certainement la volonté de couper la journée de solitude de l'enfant.

Mais, dans tous les cas, le midi est la période où le moins de parents ont la possibilité d'être à la maison en même temps que l'enfant. Les jours scolaires, c'est essentiellement au moment du départ de la maison le midi que l'enfant est amené à partir sans la présence d'un adulte (18.2 % des enfants).

3. L'autonomie donnée à l'enfant (tableaux 47 à 56)

L'agencement du temps laissé à l'enfant est variable. La moitié des enfants ne restent pas seuls; 14.8 % sont sous la surveillance d'un aîné; 16.3 % des parents ont recours au téléphone en leur absence.

La voisine est rarement sollicitée (7 % des parents) et la fréquentation d'un centre touche 7.7 % des enfants.

36.9 % des mères disent laisser l'enfant seul mais l'ensemble de ceux-ci ne sont pas entièrement sans surveillance. Seulement 18.9 % des mères estiment que l'enfant est capable de rester seul sans aucun contrôle.

11.3 % des enfants restent seuls mais il n'y a pas entière autonomie, la mère ayant recours au téléphone, à la voisine, à un aîné ou à un centre et 4.6 % des enfants restent seuls avec un contrôle assez étroit et permanent, la mère ayant recours à deux types d'arrangements pour assurer une surveillance.

Certains enfants en présence d'un substitut ou d'un aîné de plus de 13 ans sont quand même contrôlés (4.9 % des enfants).

17.9 % des mères estiment que l'enfant n'est pas capable de rester seul, mais n'osent affirmer qu'il est incapable de rester seul. Là les solutions retenues en cas d'absences sont complexes et non systématiques.

Dans l'ensemble, les consignes en l'absence des parents sont de rester à la maison (39.4 % des enfants), certains doivent attendre à l'extérieur (8.1 %) et seulement 14.8 % sont libres d'entrer ou de sortir.

Pourtant près de la moitié des mères (45.2 %) osent confier la clé de la maison. Elles font plus facilement confiance aux capacités de leurs enfants en ce qui concerne la traversée d'un carrefour non protégé (51.7 %). Se prendre en charge dans diverses situations de la vie quotidienne n'est pas commun à tous les enfants : les parents ne sont pas toujours prêts à laisser l'enfant autonome.

Pourtant certains parents sont mêmes disposés à ce qu'un de leurs enfants âgés de moins de 13 ans prenne la responsabilité de surveiller un ou des frères et soeurs.

Surveillance ou non	%
1. Reste seul	36.9
2. Ainé	14.8
3. Voisine	7.0
4. Téléphone	16.3
5. Centre	7.7
6. Pas seul	49.3

Tableau 47 : Répartition des enfants selon le type de surveillance choisi

Autonomie ou non	%
1. Reste seul sans arrangement	18.9
2. Ne reste pas seul	42.4
3. Reste seul avec 1 arrangement	11.3
4. Reste seul avec 2 arrangements	4.6
5. Pas seul + 1 arrangement	4.9
6. Autres	17.9

Tableau 48 : Répartition des enfants selon le type d'arrangement en l'absence des parents

Attente	Scolaire	Vacances
1. A la maison	39.4	54.6
2. A l'extérieur	8.1	6.3
3. Les deux	14.8	14.9

Tableau 49 : Répartition des enfants selon la consigne donnée en l'absence des parents

Préparation ou non du repas	%
1. Non réponse	2.5
2. Prépare son repas	7.2
3. L'enfant se sert	7.1
4. Il réchauffe son repas	4.9
5. Il y a un adulte ou un ainé	78.3

Tableau 50 : Répartition selon le degré de préparation du repas en l'absence des parents

Confie la clé	%
1. Oui	45.2
2. Non	52.5
3. Non réponse	2.3

Tableau 51 : Répartition des enfants auxquels les parents confient ou non la clé de la maison

Traverse carrefour	%
1. Oui	51.7
2. Non	47.2
3. Non réponse	1.1

Tableau 52 : Répartition selon la traversée ou non d'un carrefour

Garde de frère ou soeur sur le chemin de l'école	%
1. Oui	13.4
2. Non	84.0
3. Non réponse	2.6

Tableau 53 : Répartition selon la garde d'un frère ou d'une soeur sur le chemin de l'école

Garde de frère ou de soeur	%
1. Oui	23.8
2. Non	72.6
3. Non réponse	3.6

Tableau 54 : Répartition selon la garde d'un frère ou d'une soeur

Nombre de frère ou de soeur avec lui	%
1. Non réponse	82.3
2. Un frère ou une soeur	13.1
3. Plus de un(e)	4.5

Tableau 55 : Répartition selon la présence d'un compagnon ou non en l'absence d'adulte

Age des frères et soeurs gardés / Rang	Non réponse	1	2	3	4	5	6	7	8	9 et +
1. 1er	81.9	1.4	0.6	1.0	1.7	1.9	1.9	2.0	1.4	6.1
2. 2ème	95.6	0.2	0	0.5	0.6	0.4	0.1	0.4	0.5	1.7
3. 3ème	99.5	0	0.1	0	0.1	0.1	0.1	0.1	0	0

Tableau 56 : Répartition des frères et soeurs gardés selon le nombre et selon leur âge

La préparation des repas, qui est en soit une tâche assez compliquée et dangereuse, n'est effective que pour 7.2 % des enfants; 4.9 % réchauffent leur repas et 7.1 % n'ont plus qu'à se servir.

13.4 % des enfants ont la garde d'un frère ou d'une soeur sur le chemin de l'école. 23.8 % ont à un moment donné ou à un autre l'obligation de les surveiller. Il s'agit le plus souvent d'un seul frère ou soeur (13.1 %), parfois deux (4.0 %) et même trois (0.5 %).

6.6 % du plus âgé de la fratrie a moins de 6 ans; 5.3 % entre 6 et 8 ans et 6.1 % plus de 9 ans.

En conclusion, le modèle d'enfants qui se dégage même lorsque les deux parents travaillent quel que soit son âge, son milieu familial, social et culturel ,est sous la protection des parents ou d'un substitut lorsqu'il est au domicile, il a peu de tâches et de responsabilités à accomplir. A l'extérieur, il a une autonomie assez suffisante pour traverser des carrefours non protégés.

Mais naturellement ce modèle d'enfants va varier selon d'autres stéréotypes attachés à l'âge, au milieu familial, social, culturel et ethnique.

L'INFLUENCE de l'AGE et de l'ENVIRONNEMENT SOCIAL et FAMILIAL

1. L'âge de l'enfant (tableaux 57 à 66)

Le stéréotype des valeurs attachées à l'enfant varie selon son âge et se traduit dans les familles par des modes d'organisation différents :

- Les modalités de la garde fluctuent avec l'âge de l'enfant.

  Plus il est âgé, moins il a été gardé : 25.3 % des 12-13 ans n'ont eu aucune garde contre 6.7 % des 4-5 ans. Et par conséquent il a moins subi de changements de garde comme il a moins connu de changements dans le type d'emploi de sa mère (45.1 % des 12-13 ans ont une mère qui a le moins souvent changé de type d'emploi contre 13.0 % des 4-5 ans).

  Pourtant, les 12-13 ans sont ceux qui ont le plus connu deux changements et plus de mode de garde et leurs mères ont vécu deux types d'emploi et plus.

  Ces chiffres nous renvoient à deux réalités différentes : certaines mères ont travaillé depuis la naissance de l'enfant jusqu'à ce jour et d'autres ont pris un travail lorsque l'enfant était plus âgé.

  L'enfant jeune est souvent gardé : 70.9 % des 4-5 ans contre 17.9 % des 12-13 ans.

  La moitié des enfants de 8-9 ans ne sont plus en gardiennage.

  Ceux qui sont en garde jusqu'à un âge plus tardif le sont dans la famille à l'heure ou à la journée (77.8 % des 12-13 ans), alors

Age de l'enfant / Garde	Aucune	1 x	2 x	3 et +
4 - 5	6.7	69.5	20.1	3.8
6 - 7	6.3	68.8	19.4	5.5
8 - 9	15.5	60.6	20.4	3.5
10 - 11	22.8	53.4	20.1	3.7
12 - 13	25.3	54.4	15.9	4.4

Tableau 57 :
Répartition des enfants
selon le nombre de changements de mode de garde
dans chaque classe d'âge

Age de l'enfant / Changement dans l'emploi de la mère	0	1	2
4 - 5	13.0	81.2	5.9
6 - 7	16.5	75.5	8.0
8 - 9	29.6	64.2	6.2
10 - 11	35.2	55.3	9.6
12 - 13	45.1	47.3	7.7

Tableau 58 :
Répartition des enfants
selon les changements dans l'emploi de la mère
(horaire, qualification, profession)
dans chaque classe d'âge

Age de l'enfant / Recours à un mode de garde	OUI	NON
4 - 5	70.9	29.1
6 - 7	68.5	31.5
8 - 9	47.5	52.5
10 - 11	30.9	69.1
12 - 13	17.9	82.1

Tableau 59 :
Répartition des enfants
selon le recours à un mode de garde
dans chaque classe d'âge

Age de l'enfant / Type de garde	Nourrice à l'heure ou à la journée	Famille à l'heure ou à la journée	Autres
4 - 5	57.7	34.2	8.1
6 - 7	51.4	40.3	8.3
8 - 9	42.5	47.1	10.4
10 - 11	28.0	54.0	18.0
12 - 13	11.1	77.8	11.1

Tableau 60 :
Répartition des enfants selon le type de gardiennage
dans chaque classe d'âge

Age limite garde/ non garde Age de l'enfant	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Plus de 13
4 - 5 ans	3.3	7.1	8.4	5.0	2.1	4.2	3.7	11.8	2.1	15.9	2.5	8.8	0.8	3.8
Garde effective	3.3	7.1	8.4	5.0	1.7									
Garde estimée					0.4	4.2	3.7	11.8	2.1	15.9	2.5	8.8	0.8	3.8
6 - 7 ans	0.4	5.9	6.8	3.0	2.5	9.3	5.9	5.9	3.0	14.4	11.0	12.3	1.7	2.5
Garde effective	0.4	5.9	6.8	3.0	2.5	9.3	2.1							
Garde estimée							3.8	5.9	3.0	14.4	11.0	12.3	1.7	2.5
8 - 9 ans	1.3	6.6	7.1	4.9	2.7	10.2	10.2	7.1	5.3	8.8	8.0	11.1	4.9	4.9
Garde effective	1.3	6.6	7.1	4.9	2.7	10.2	10.2	7.1	4.0					
Garde estimée									1.3	8.8	8.0	11.1	4.9	4.9
10 - 11 ans	1.4	4.1	5.9	4.6	1.8	10.5	8.2	11.9	9.6	9.1	5.0	8.7	6.8	3.7
Garde effective	1.4	4.1	5.9	4.6	1.8	10.5	8.2	11.9	9.6	9.1	2.7			
Garde estimée											2.3	8.7	6.8	3.7
12 - 13 ans	1.1	4.9	4.4	3.3	6.0	7.6	8.2	10.4	3.8	14.8	9.9	8.2	2.1	7.6
Garde effective	1.1	4.9	4.9	3.3	6.0	7.6	8.2	10.4	3.8	14.8	9.9	8.2	1.6	
Garde estimée													0.5	7.6

Tableau 61 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde / non garde
à l'intérieur de chaque classe d'âge

que les plus jeunes (57.7 %) vont chez une gardienne à l'heure ou à la journée. Les autres types de garde ne subissent pas cette influence. L'interruption du recours à une personne extérieure n'a pas la même probabilité d'apparition selon l'âge.

L'enfant de 4-5 ans qui n'est plus gardé ne l'est plus depuis l'âge de 3 ans, c'est à dire à l'entrée en maternelle. L'enfant qui est encore en garde le sera, d'après la mère, jusqu'à 10 ans.

L'enfant de 6-7 ans qui n'est plus gardé ne l'est plus certainement depuis quelque temps, depuis l'entrée au cours préparatoire; ceux qui sont encore gardés le seront jusqu'à 10 ans.

L'enfant de 8-9 ans n'est plus gardé également depuis l'entrée au cours préparatoire; ceux qui sont en garde le seront jusqu'à 12 ans.

L'enfant de 10-11 ans n'est plus gardé depuis l'âge de 8 ans et ceux qui le sont encore le seront jusqu'à 12 ans.

Et enfin les 12-13 ans ont été gardés jusqu'à 10 ans et ceux qui le sont encore verront leur garde cesser à 14 ans et plus.

Quel que soit l'âge, entre l'âge moyen de l'interruption effective de la garde et l'âge moyen auquel la mère estime qu'elle cessera la garde, il y a 6 à 7 ans de décalage (voir tableau n°62). Ce qui parait énorme. Il n'y a pas adéquation entre la nécessité et le choix, les mères paraissent être contraintes d'adopter une solution, solution souvent calquée sur le rythme scolaire soit à l'entrée à la maternelle ou au cours préparatoire ou à l'entrée dans le secondaire, soit la solution sera fonction de la représentation que les parents auront de l'enfant, de sa maturité, certains la situant à 8 ans, les autres à 10 ans.

La durée de la garde à la journée est fonction de l'âge; plus l'enfant est jeune, plus la probabilité d'être gardé à différents moments de la journée est importante, et ceci quels que soient les jours de la semaine.

Les enfants plus âgés sont plus souvent gardés uniquement le mercredi (45 %). De manière générale, quel que soit le moment de la journée, l'enfant plus jeune est plus fréquemment gardé sauf pour la nuit où ce sont les plus âgés (10 % contre 1.8 %). La mère accepte facilement un travail de nuit lorsque l'enfant est âgé.

- Il est donc logique que les enfants de 12 à 13 ans soient ceux qui restent le plus souvent seuls, de 3.9 % à 44.9 % selon les différents moments de la journée. Les parents sont les plus présents au moment du coucher (3.9 %). C'est essentiellement les mercredis que les parents sont absents. Les jours scolaires, c'est au retour le soir de l'école que l'enfant trouve la maison vide (29.1 %).

L'enfant de 4-5 ans est déjà touché par l'absence des parents, de 0.8 à 8.6 % selon le moment de la journée.

Age limite garde/ non garde / Age de l'enfant	Age moyen (effectif) en années	Age moyen (estimé) en années	Age moyen toutes catégories confondues en années
4 - 5 ans	2.8	9.5	6.2
6 - 7 ans	4.3	10.5	7.4
8 - 9 ans	5.4	11.7	8.6
10 - 11 ans	6.8	12.5	9.7
12 - 13 ans	7.9	14.7	11.3

Tableau 62 :
Age limite garde / non garde
selon qu'elle soit effective ou estimée
en fonction des classes d'âge

Nombre de périodes de garde dans la journée / Age de l'enfant	Une période	Deux périodes	3 et +	Mercredi
4 - 5 ans	25.0	33.9	22.6	18.5
6 - 7 ans	25.1	32.7	11.2	31.0
8 - 9 ans	26.3	24.7	15.9	33.1
10 - 11 ans	31.8	21.2	4.8	42.4
12 - 13 ans	30.0	20.0	5.0	45.0

Tableau 63 :
Répartition des enfants
selon le nombre de périodes de garde dans la journée
dans chaque classe d'âge

Horaire de rentrée des parents / Age de l'enfant	NR	- de 17 h	17 h	18 h	19 h	20 h et +
4 - 5 ans	20.1	5.4	22.2	28.5	16.3	7.5
6 - 7 ans	17.3	5.4	22.4	31.6	17.7	5.0
8 - 9 ans	22.6	10.2	22.6	28.8	8.8	7.0
10 - 11 ans	16.0	8.3	25.6	32.9	11.0	6.5
12 - 13 ans	15.9	8.2	16.5	33.0	18.1	8.4

Tableau 64 :
Répartition des enfants
selon les horaires de rentrée des parents
dans chaque classe d'âge

Période de garde / Age de l'enfant	Matin	Midi	Soir	Nuit	Mercredi
4 - 5 ans	58.9	58.9	39.9	1.8	18.5
6 - 7 ans	44.4	38.0	39.2	4.7	31.0
8 - 9 ans	33.1	43.3	32.3	6.3	33.1
10 - 11 ans	31.8	30.6	22.4	4.7	42.4
12 - 13 ans	22.5	32.5	22.5	10.0	45.0

Tableau 65 :
Répartition des enfants selon la période de garde
dans chaque classe d'âge

Absence d'un adulte ou d'un aîné aux différents moments de la journée / Age de l'enfant	Matin S	Matin M	Petit déjeûner S	Petit déjeûner M	Départ école	Matin mercredi	Retour école	Déjeûner S	Déjeûner M
4 - 5 ans	1.4	5.7	3.0	4.3	2.6	4.3	5.0	8.6	7.5
6 - 7 ans	4.1	7.7	3.8	6.4	7.7	8.7	9.9	10.6	7.0
8 - 9 ans	9.3	11.9	7.7	11.0	15.7	22.8	15.7	11.4	9.1
10 - 11 ans	11.1	14.1	9.8	17.8	20.6	35.6	17.4	12.0	8.1
12 - 13 ans	9.5	10.8	12.8	19.0	21.8	44.9	18.1	18.0	15.0

Absence d'un adulte ou d'un aîné aux différents moments de la journée / Age de l'enfant	Départ école	Après-midi mercredi	Retour école	Repas S	Repas M	Coucher S	Coucher M	Nuit
4 - 5 ans	6.1	4.3	3.7	2.2	4.4	0.8	0.8	4.7
6 - 7 ans	10.1	6.5	10.3	1.7	3.2	2.6	2.6	5.2
8 - 9 ans	16.6	19.3	15.4	2.2	4.8	3.6	3.6	5.8
10 - 11 ans	21.1	33.0	20.3	2.3	4.8	2.3	2.3	10.0
12 - 13 ans	28.0	42.0	29.1	5.0	7.3	4.4	3.9	10.5

Tableau 66 :
Répartition des enfants
selon l'absence d'un adulte aux différents moments de la journée
dans chaque classe d'âge

A noter qu'il y a 8.6 % des enfants de 4-5 ans qui se trouvent seuls au repas de midi. L'existence d'une cantine en maternelle est plus rare qu'en primaire et secondaire. Et pourtant la mère de famille a moins de possibilités d'aménager ses horaires pendant le repas de midi.

C'est au coucher que les parents ou un substitut est le plus souvent présent (99.2 %).

A l'examen des chiffres de l'ensemble du tableau n°66 apparaissent deux périodes de l'enfance : l'une regroupe les 4-7 ans, l'autre les 8-13 ans. Dès l'âge de 8-9 ans une proportion importante de parents estime qu'ils peuvent compter sur leur enfant en leur absence.

L'horaire de rentrée des parents le soir varie en fonction de l'âge de l'enfant, mais pas de manière aussi systématique que pour les autres variables de notre questionnaire. D'autres facteurs d'influence sont peut-être plus déterminants (le type d'emploi, la catégorie sociale, etc...).

- En effet, ce palier d'âge est remarquable dans l'organisation du mercredi : à 8-9 ans, plus d'un cinquième (22.8 %) sont seuls le mercredi. Et 42.7 % des mères estiment que l'enfant est capable, pour des périodes plus ou moins longues, de rester seul.

Seulement 6.6 % des enfants de moins de 5 ans sont laissés sans surveillance d'un adulte ou d'un substitut. Et à 12-13 ans c'est 69.7 % des enfants qui sont jugés capables de rester seuls, mais bien souvent la mère s'arrange pour que l'enfant puisse avoir recours au téléphone, à une voisine, à un aîné, etc...

Seulement 35.9 % des 12-13 ans sont laissés totalement autonomes et déjà 23.3 % des 8-9 ans le sont aussi. Cependant, en cas d'absences, tous ces enfants ne sont pas libres d'entrer et sortir de la maison : par exemple les jours non scolarisés seulement 15.9 % des 8-9 ans et 24.2 % des 12-13 ans sont dans ce cas. La consigne la plus fréquente donnée par les parents est de les attendre sagement dans la maison (45.1 % des 8-9 ans et 67.0 % des 12-13 ans). L'attente à l'extérieur de la maison est une consigne donnée plus fréquemment aux jeunes enfants (11.3 % des 4-5 ans et 4.9 % des 12-13 ans). Les dangers que craignent les adultes sont différents selon l'âge des enfants : l'enfant petit dans la maison risque de faire de nombreuses bêtises (mettre le feu, casser des objets, etc...); l'enfant plus âgé peut avoir de mauvaises fréquentations à l'extérieur.

Cependant les parents confient à plus de la moitié des enfants âgés de 8-9 ans la clé de la maison, les deux tiers de ceux-ci traversent des carrefours non protégés et un tiers s'occupe de frère ou de soeur.

Si un tiers également à cet âge est jugé capable de manger seul, il ne fait que se servir. Ce n'est qu'à 10-11 ans que la mère pense que l'enfant est capable de chauffer son repas (40.7 % sont concernés) et la préparation du repas touche un quart de ceux-ci.

C'est seulement à l'âge de 12-13 ans que plus de la moitié des mères de famille (58.2 %) osent confier cette tâche à leur enfant.

Surveillance ou non / Age de l'enfant	Reste seul	Aîné	Voisine	Téléphone	Autre	Pas seul
4 - 5 ans	6.6	9.6	1.6	1.6	2.1	88.5
6 - 7 ans	16.7	9.0	7.8	6.4	5.1	71.6
8 - 9 ans	42.7	16.0	11.1	11.1	13.3	42.4
10 - 11 ans	58.8	21.3	8.4	33.1	6.5	20.6
12 - 13 ans	69.7	17.9	7.2	29.9	10.8	11.7

Tableau 67 :
Répartition des enfants
selon le type de surveillance choisi en l'absence de l'adulte
dans chaque classe d'âge

Surveillance ou non / Age de l'enfant	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + 1 arrang.	Autre
4 - 5 ans	1.9	4.1	4.0	41.2	26.4	10.8
6 - 7 ans	9.7	9.8	6.0	33.2	20.8	18.5
8 - 9 ans	23.3	25.2	20.0	15.6	32.1	22.6
10 - 11 ans	29.1	39.0	34.0	7.2	13.2	27.2
12 - 13 ans	35.9	22.0	36.0	2.8	7.5	21.0

Tableau 68 :
Répartition des enfants
selon le degré d'autonomie donné à l'enfant
dans chaque classe d'âge

Attente	A la maison		A l'extérieur de la maison		Les deux	
Age de l'enfant	S	M	S	M	S	M
4 - 5 ans	15.1	15.9	11.3	9.2	5.4	5.9
6 - 7 ans	24.1	22.8	9.7	5.5	7.6	8.4
8 - 9 ans	45.1	36.7	9.3	7.1	19.5	15.9
10 - 11 ans	53.9	46.1	4.1	3.2	23.3	22.8
12 - 13 ans	67.0	58.2	4.9	6.6	20.3	24.2

Tableau 69 :
Répartition des enfants
selon la consigne donnée à l'enfant en l'absence de l'adulte
dans chaque classe d'âge

Préparation ou non du repas / Age de l'enfant	Non réponse	Prépare son repas, ou une partie	L'enfant se sert uniquement	Il réchauffe son repas	Toujours présence d'un adulte
4 - 5 ans	33.3	0	0	1.9	26.6
6 - 7 ans	20.8	2.5	19.2	1.9	24.8
8 - 9 ans	20.8	12.7	32.1	14.8	20.4
10 - 11 ans	16.7	26.6	28.2	40.7	17.1
12 - 13 ans	8.3	58.2	20.5	40.7	11.1

Tableau 70 :
Répartition des enfants
selon le degré de préparation du repas en l'absence d'un adulte
dans chaque classe d'âge

Responsabilités / Age de l'enfant	Confie la clé	Traverse carrefour	Garde de frère ou soeur sur le chemin de l'école	Garde de frère ou de soeur
4 - 5 ans	3.4	5.5	11.2	20.0
6 - 7 ans	21.2	31.4	11.8	21.9
8 - 9 ans	53.9	67.1	19.2	32.7
10 - 11 ans	76.6	81.6	19.8	32.2
12 - 13 ans	89.9	87.2	11.2	20.6

Tableau 71 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant
dans chaque classe d'âge

Nos chiffres corroborent les travaux de DAVID MG et GOKALP C, 1984 : étude réalisée sur les enfants scolarisés où elles situaient l'acquisition d'une certaine autonomie à l'âge de 8 ans.

La garde de frères ou de soeurs semble répondre à d'autres lois, elle ne varie pas en fonction de l'âge de l'enfant. Cela voudrait dire que si la mère situe entre 8-9 ans jusqu'à 12-13 ans la capacité de l'enfant à se prendre en charge, par contre la prise en charge d'autres enfants ne peut être effective qu'après 13 ans. Et, dans le cas contraire, ce serait plus souvent par nécessité que par choix que l'enfant se verrait confier cette tâche.

En conclusion, le modèle d'enfant que nous avons défini toutes catégories confondues, qui associait à la notion d'enfance l'état de dépendance de l'enfant à l'adulte, subit des modifications selon l'âge de l'enfant. Les habitudes de vie, les règles de comportements, les valeurs des parents à l'égard de l'enfant se structuraient différemment selon que l'enfant ait moins de 8 ans ou plus de 8 ans.

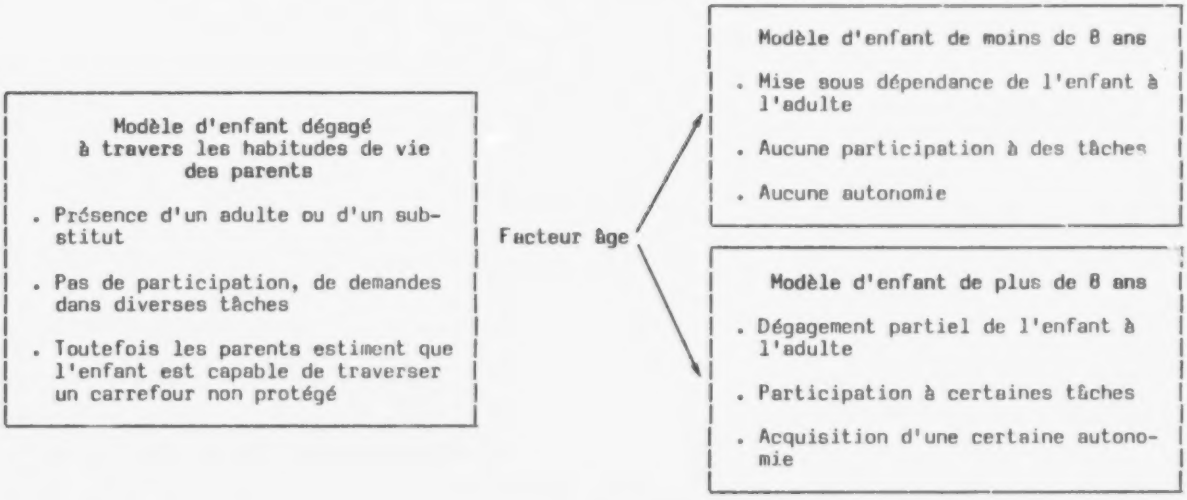

Figure 56 :
Représentation des modèles d'enfant (selon l'âge)
véhiculés dans les familles où les parents exercent une activité

Fratrie \ Garde	Aucune	1 x	2 x	3 et +
1	3.0	64.6	28.8	3.5
2	11.2	65.7	19.2	3.9
3	30.1	50.8	14.8	4.4
4	42.2	31.1	22.2	4.4
5 et plus	60.0	32.0	4.0	4.0

Tableau 72 :
Répartition des enfants
selon le nombre de changements de garde
en fonction de la fratrie

Nbre de changements dans l'emploi de la mère / Fratrie	Aucun	1 x	2 x
1	12.1	77.8	10.1
2	24.0	67.8	8.2
3	44.8	49.2	6.0
4	57.8	37.8	4.4
5 et plus	68.0	28.0	4.0

Tableau 73 :
Répartition des enfants
selon les changements dans l'emploi de la mère
en fonction de la fratrie

Fratrie	1	2	3	4	5 et +
garde actuelle	60.6	52.7	27.1	28.9	20.0

Tableau 74 :
Répartition des enfants en garde selon la fratrie

Age limite garde / non garde Fratrie	Non réponse	Garde effective		Estimation	
		de 1 à 5 ans	de 6 à 13 ans	de 6 à 13 ans	+ de 13 ans
1	7.6	11.6	30.3	39.9	10.6
2	6.5	19.7	33.0	32.1	8.7
3	7.1	31.7	37.2	15.8	8.2
4	8.9	15.6	55.6	15.6	4.4
5 et plus	4.0	32.0	44.0	12.0	8.0

Tableau 75 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde
en fonction de la fratrie

Degré d'autonomie donnée à l'enfant Fratrie	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
1	18.4	10.2	6.1	44.9	5.1	5.3
2	19.1	12.2	3.0	40.7	4.8	20.2
3	25.7	15.3	6.6	21.9	7.1	23.5
4	24.4	26.7	13.3	20.0	4.4	11.1
5 et plus	32.0	16.0	20.0	4.0	0	28.0

Tableau 76 :
Répartition des enfants
selon le degré d'autonomie donné à l'enfant
en fonction de la fratrie

Responsabilités données à l'enfant Fratrie	Confie la clé	Traverse carrefour
1	47.0	47.0
2	47.7	51.2
3	63.0	71.4
4	65.1	84.4
5 et plus	68.0	72.0

Tableau 77 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant
en fonction de la fratrie

Absence des parents mercredi ou vacances Fratrie	Matin	Après-midi
1	21.2	18.5
2	22.3	19.3
3	32.4	33.1
4	36.4	27.3
5 et plus	36.0	36.0

Tableau 78 :
Répartition des enfants
selon l'absence des parents
en fonction de la fratrie

A noter que le facteur sexe n'interviendrait pas sur les modalités de nos variables. Par contre, il existerait une forte influence sociale normative sur le modèle d'enfant dégagé ci-dessus.

2. L'influence du milieu familial, social, culturel et ethnique

Arbitrairement, nous nous sommes limités à quelques variables qui ne sont hélas pas indépendantes entre elles. Nous rendons compte par une approximation assez grossière comment des caractéristiques socio-économiques peuvent jouer dans la détermination de certaines pratiques de vie. Les variables retenues sont :

- la catégorie socio-professionnelle du père (tableaux 93 à 99)
- le niveau culturel du père et de la mère (tableaux 100 à 106, 107 à 113)
- l'origine ethnique du père et de la mère (tableaux 114 à 119)
- la grandeur de la famille (tableaux 79 à 85).

La grandeur de la famille associée à l'âge du père nous permet également de mesurer la position de la famille par rapport au cycle de vie.

a. La grandeur de la famille (tableaux 79 à 85, 86 à 92)

Le degré d'absence parentale ou d'un substitut ne varie pas en fonction du nombre d'enfants dans la fratrie. Si un quart des enfants uniques sont gardés seulement le mercredi contre un tiers dans les fratrie de 3 et plus, cela signifie que les enfants uniques ont un mode de garde incluant aussi bien les jours scolaires que les jours non scolaires.

En effet, les modalités de garde fluctuent en fonction de la grandeur de la fratrie.

Un tiers des enfants situés dans une fratrie de 3 n'a jamais été gardé et la moitié seulement l'a été une fois. Plus la fratrie est importante, plus les mères semblent être stables dans leur emploi : les trois quarts des mères d'enfants uniques ont changé au moins une fois d'emploi, contre un quart de fratries de 5 et plus.

Lorsqu'on considère les chiffres sur les enfants en garde actuellement, la proportion d'enfants gardés diminuent progressivement selon la grandeur de la fratrie. Elle est de 60 % pour les enfants uniques et de 20 % pour les fratries les plus nombreuses.

Et 39.9 % des mères estiment lorsqu'elles ont un seul enfant qu'il sera gardé jusqu'à 6-12 ans contre 12 % des mères de fratries nombreuses. Si 18.4 % des enfants uniques sont capables de rester seuls, 32 % des enfants de fratrie de 5 et plus sont concernés.

Ce changement dans les modalités de garde et dans l'autonomie donnée à l'enfant est décisif dès le 3ème.

La non variabilité de l'absence parentale ou d'un substitut avec la fratrie est dûe à ce que les fratries de 3 et plus comprennent des enfants âgés de plus de 13 ans : les aînés prenant le relais de la gardienne.

Par contre, les responsabilités données sont tributaires du nombre d'enfants à la maison.

47 % des enfants uniques se voient confier la clé, contre 68 % des fratries de 5 et plus. Et réciproquement 47 % traversent les carrefours non protégés contre 72 %.

Le rang dans la fratrie influe dans le même sens que la grandeur de la fratrie, aussi bien en ce qui concerne les modes de garde que le degré d'autonomie et les responsabilités. Une comparaison à grandeur de fratrie égale selon la position dans le rang serait nécessaire pour déterminer si les parents modulent ou non leurs pratiques en fonction de ce critère. Dans tous les cas d'autres variables semblent être plus influentes.

Si le nombre d'enfants est un des décrypteurs qui permet de situer la position de la famille par rapport à son cycle de vie, l'âge du père en est un autre critère.

C'est pourquoi les variables progressent dans le même sens. Notamment pour la garde : plus le père est âgé, moins l'enfant est gardé. Un quart des enfants dont le père est âgé de 40 à 50 ans n'a jamais connu de garde, contre le double pour les pères âgés de 50 à 60 ans.

Plus le père est âgé, moins la mère a changé d'emplois, ce qui peut expliquer en partie la possibilité du non recours à une garde.

Un fait paradoxal à noter au sujet de la garde : s'il y a une diminution des enfants en garde actuellement selon l'âge du père de 20 à 50 ans, les pères beaucoup plus âgés ont leur enfant assez fréquemment gardé (44.4 %).

Nous pouvons en conclure que lorsque le père est âgé, soit l'enfant ne connaîtra jamais de garde, soit il sera gardé jusqu'à un âge avancé. Effectivement, la variable suivante "âge limite de garde" nous confirme cette hypothèse, ce qui va à l'encontre de la variation "nombre d'enfants" et "âge limite de garde".

47.4 % des enfants dont le père est âgé de 50 à 60 ans seront gardés effectivement entre 6 et 13 ans et 15.8 % seront gardés après 13 ans (âge estimé).

L'influence de l'âge du père sur les absences parentales ou d'un substitut est très variable selon les différents moments de la journée. Il est très difficile de dégager une règle de comportements.

Par contre, le degré d'autonomie laissé à l'enfant ainsi que les responsabilités données varient corrélativement avec le nombre d'enfants et avec l'âge du père.

Cependant, si la grandeur de la famille favorise ou non l'autonomie de l'enfant, l'âge du père serait moins influent; toutefois les pères plus âgés (un quart de ceux-ci) laissent plus souvent plus d'autonomie à leur enfant.

Par contre l'âge du père serait très déterminant dans les partages des responsabilités. Les pères jeunes confient rarement la

clé (17.5 %, contre 55.6 % des enfants des pères plus âgés). De même pour la traversée des carrefours non protégés, les pères plus jeunes craignent cette épreuve : seulement 22.4 % font confiance à leur enfant contre 77.8 % des pères plus âgés.

Garde / Rang dans fratrie	Aucune	1 x	2 x	3 et +
Rang 1	6.3	65.1	25.1	3.5
Rang 2	21.3	58.8	14.7	5.1
Rang 3	37.9	46.3	11.6	4.2
Rang 4	50.0	32.1	17.9	0
Rang 5 et plus	60.0	33.3	0	6.7

Tableau 79 :
Répartition des enfants
selon le nombre de changements de garde
en fonction du rang dans la fratrie

Nombre de changements dans l'emploi de la mère / Rang dans fratrie	Aucun	1 x	2 x
Rang 1	16.7	73.7	9.6
Rang 2	37.5	57.0	5.5
Rang 3	52.6	40.0	7.4
Rang 4	57.1	39.3	3.6
Rang 5 et plus	73.3	20.0	6.7

Tableau 80 :
Répartition des enfants
selon les changements dans l'emploi de la mère
en fonction du rang dans la fratrie

Rang dans fratrie	1	2	3	4	5 et +
Garde actuelle	58.3	38.2	26.3	21.4	20.0

Tableau 81 :
Répartition des enfants en garde
en fonction du rang dans la fratrie

Age limite garde / non garde Rang dans fratrie	Non réponse	Garde effective		Estimation	
		de 1 à 5 ans	de 6 à 13 ans	de 6 à 13 ans	+ de 13 ans
1	7.1	18.1	28.3	37.7	8.8
2	6.6	22.9	39.9	21.4	9.2
3	9.5	28.4	42.1	11.6	8.4
4	0	10.7	71.4	14.3	3.6
5 et plus	6.7	26.7	40.0	20.3	6.7

Tableau 82 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde en fonction du rang dans la fratrie

Degré d'autonomie donnée à l'enfant Rang dans fratrie	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
1	19.7	11.4	3.6	46.0	3.9	15.4
2	21.9	14.9	5.6	27.0	7.0	23.7
3	24.2	13.7	9.5	17.9	7.4	27.4
4	14.3	32.1	17.9	10.7	3.6	21.4
5 et plus	40.0	6.7	13.3	6.7	0	33.3

Tableau 83 :
Répartition des enfants
selon le degré d'autonomie donné à l'enfant
en fonction du rang dans la fratrie

Responsabilités données à l'enfant Rang dans la fratrie	Confie la clé	Traverse carrefour
1	44.2	49.3
2	59.0	59.8
3	66.3	77.7
4	74.1	85.7
5 et plus	73.3	60.0

Tableau 84 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant
en fonction du rang dans la fratrie

Absence des parents mercredi ou vacances Rang dans la fratrie	Matin	Après-midi
1	21.2	18.5
2	22.3	19.3
3	32.4	33.1
4	36.4	27.3
5 et plus	36.0	36.0

Tableau 85 :
Répartition des enfants selon l'absence des parents les jours non scolarisés
en fonction du rang dans la fratrie

Age du père \ Garde	Aucune	1 x	2 x	3 et +
[20 - 30 [	8.0	70.0	20.0	2.0
[30 - 40 [	10.4	65.0	20.9	3.8
[40 - 50 [	25.8	57.1	12.4	4.6
[50 - 60 [	52.6	31.6	10.5	5.3

Tableau 86 :
Répartition des enfants
selon le nombre de changements de mode de garde
en fonction de l'âge du père

Age du père \ Changement dans l'emploi de la mère	0	1	2
[20 - 30 [	15.0	80.0	5.0
[30 - 40 [	22.5	69.9	7.6
[40 - 50 [	36.9	56.7	6.5
[50 - 60 [	78.9	21.1	0

Tableau 87 :
Répartition des enfants
selon le nombre de changements dans l'emploi de la mère
(horaire, qualification, profession)
en fonction de l'âge du père

Age du père	[20 - 30 [	[30 - 40 [	[40 - 50 [	[50 - 60 [
Garde actuellement	64.3 %	52.3 %	32.2 %	44.4 %

Tableau 88 :
Répartition des enfants en garde
selon l'âge du père

Age limite garde / non garde / Age du père	Non réponse	Garde effective de 1 à 5 ans	Garde effective de 6 à 13 ans	Estimation de 6 à 13 ans	Estimation + de 13 ans
[20 - 30 [	18.2	21.2	11.1	43.4	6.1
[30 - 40 [	13.4	22.4	26.2	31.4	6.6
[40 - 50 [	5.5	21.2	45.2	20.7	6.9
[50 - 60 [	10.5	10.5	47.4	15.8	15.8

Tableau 89 :
Répartition des enfants et l'âge limite garde / non garde en fonction de l'âge du père

Degré d'autonomie donnée à l'enfant / Age du père	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
[20 - 30 [	6.1	8.1	2.0	66.7	1.0	16.2
[30 - 40 [	18.8	10.0	10.0	48.7	4.5	16.7
[40 - 50 [	25.4	12.7	12.7	23.9	7.0	22.5
[50 - 60 [	26.3	31.6	31.6	15.8	5.3	10.5

Tableau 90 :
Répartition des enfants selon le degré d'autonomie donné à l'enfant en fonction de l'âge du père

Responsabilités données à l'enfant / Age du père	Confie la clé	Traverse carrefour
[20 - 30 [	17.5	22.4
[30 - 40 [	40.7	48.5
[40 - 50 [	65.6	70.2
[50 - 60 [	55.6	77.8

Tableau 91 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant en fonction de l'âge du père

Moments de la journée / Age	Le lever Ecole	Le lever Vacances	Le petit déjeûner Ecole	Le petit déjeûner Vacances	Le départ à l'école Matin	Le départ à l'école Après midi
[20 - 30[	8.2	10.3	5.1	7.3	6.2	8.5
[30 - 40[	6.3	9.9	6.2	8.8	12.9	13.3
[40 - 50[	9.7	11.7	7.8	9.1	15.9	16.7
[50 - 60[	0	10.5	11.1	17.6	11.1	6.3

Moments de la journée / Age	Le déjeuner Ecole	Le déjeuner Vacances	Le dîner Ecole	Le dîner Vacances	Le coucher Ecole	Le coucher Vacances
[20 - 30[	7.1	10.4	4.0	4.2	2.0	2.0
[30 - 40[	8.8	5.8	1.9	2.2	2.8	2.8
[40 - 50[	10.8	7.3	2.8	3.4	0.9	0.9
[50 - 60[	10.5	0	0	0	5.9	5.6

Tableau 92 :
Répartition des absences parentales aux différents moments de la journée
en fonction de l'âge du père

b. Le niveau socio-économique

Un autre facteur d'influence possible sur les modes d'organisation familiale est le niveau socio-économique.

Bien souvent dans un grand nombre d'études, l'instabilité de la garde dans la petite enfance était une caractéristique des milieux défavorisés. Lorsque l'on prend en considération une période de vie importante, on peut constater que les milieux défavorisés ont moins souvent recours à un mode de garde. 35.6 % des enfants parmi les ouvriers n'ont jamais été gardés, contre 4.9 % des enfants de cadres supérieurs.

Une autre particularité est que les enfants de milieux favorisés ont plus souvent connu deux types de garde (24.5 % de ceux-ci contre 12.8 % des ouvriers), ou même 3 types de garde et plus (9.1 % de ceux-ci contre 2 % des ouvriers).

De même, les mères de famille dont le mari est cadre supérieur ont plus souvent connu un changement dans leur emploi (74.1 % contre 51 % des ouvriers), et même parfois 2 et plus (10.5 % contre 4.7 % des ouvriers).

Nous pouvons en conclure qu'il y a moins de résistance aux changements dans les classes les plus favorisées et qu'il y a adaptation soit de l'emploi de la mère à la garde et vice versa, et qu'il y a peut-être aussi plus souvent prise en considération de l'évolution de l'enfant et choix d'un mode de garde plus adéquat. Dans les milieux défavorisés, il y aurait moins de possibilités dans l'éventail de choix.

A l'âge actuel, c'est parmi les classes moyennes que l'enfant est le plus souvent gardé, notamment chez les employés (58.1 % des enfants), le comportement des classes supérieures (44.7 %) rejoint celui des classes plus populaires (35.4 %).

Nous retrouvons ces particularités lorsque l'on étudie l'âge limite de garde, notamment en ce qui concerne l'estimation de l'âge limite de garde de 6 à 12 ans et la garde effective de 1 à 5 ans où les deux extrêmes de notre population ont un comportement le plus similaire. Par contre, la garde effective de 6 à 13 ans est plus fréquente parmi les ouvriers (33.6 %) que parmi les cadres supérieurs (20.3 %). L'analyse de cette variable avec l'âge nous avait permis de démontrer la subtilité des facteurs d'influence.

Globalement cette variable différencie les enfants dans les différentes catégories que nous avons constituées, mais son étude est très complexe car elle ne joue pas régulièrement dans le même sens.

A chaque catégorie socio-professionnelle correspondraient des situations-types où la présence parentale ne pourrait être effective.

Par exemple, c'est essentiellement les contremaîtres et ouvriers qualifiés qui laissent leur enfant seul au lever (11.1 % des enfants); par contre les cadres supérieurs s'organiseraient de telle manière que leurs enfants prennent leur déjeûner seuls (13.9 % contre 3.4 % des ouvriers et personnel de service).

CSP \ Garde	Aucune	1 x	2 x	3 et +
1. Cadres supérieurs	4.9	61.5	24.5	9.1
2. Cadres moyens	6.3	68.7	19.6	5.4
3. Employés	4.4	73.3	20.0	2.2
4. Contremaîres, OQ	13.6	67.2	16.8	2.3
5. OS, person. service	35.6	49.7	12.8	2.0

Tableau 93 :
Répartition des enfants selon le changement de garde
dans chaque catégorie sociale du père

CSP \ Changement dans l'emploi de la mère	0	1	2
1. Cadres supérieurs	15.4	74.1	10.5
2. Cadres moyens	16.5	74.6	8.9
3. Employés	17.8	75.6	6.7
4. Contremaîres, OQ	26.4	68.4	5.2
5. OS, person. service	44.3	51.0	4.7

Tableau 94 :
Répartition des enfants selon les changements dans l'emploi de la mère
(horaire, qualification, profession)
dans chaque catégorie sociale du père

CSP \ Recours à un mode de garde	OUI	NON
1. Cadres supérieurs	44.7	55.3
2. Cadres moyens	53.2	46.8
3. Employés	58.1	41.9
4. Contremaîres, OQ	53.2	46.8
5. OS, person. service	35.4	64.6

Tableau 95 :
Répartition des enfants selon le recours à un mode de garde
dans chaque catégorie sociale du père

CSP \ Age limite garde / non garde	Non réponse	Garde effective		Estimation	
		de 1 à 5 ans	de 6 à 13 ans	de 6 à 13 ans	+ de 13 ans
1. Cadres supérieurs	11.9	33.6	20.3	27.3	7.0
2. Cadres moyens	13.9	20.2	26.0	35.4	4.5
3. Employés	15.9	20.5	29.5	22.7	11.4
4. Contremaîres, OQ	12.8	17.7	31.6	31.6	6.4
5. OS, person. service	9.4	22.8	33.6	27.5	6.7

Tableau 96 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde
dans chaque catégorie sociale du père

Degré d'autonomie donnée à l'enfant / CSP	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
1. Cadres supérieurs	16.8	11.2	2.8	49.0	4.9	15.4
2. Cadres moyens	14.5	7.7	0.9	50.9	5.5	20.5
3. Employés	20.9	2.3	0	48.8	7.0	20.9
4. Contremaîtres, OQ	18.8	11.5	4.4	45.6	3.8	15.9
5. OS, person. service	24.2	16.8	8.1	30.9	4.0	16.1

Tableau 97 :
Répartition des enfants selon le degré d'autonomie donné à l'enfant
dans chaque catégorie sociale du père

Responsabilités données à l'enfant / CSP	Confie la clé	Traverse carrefour
1. Cadres supérieurs	42.8	44.0
2. Cadres moyens	40.5	45.9
3. Employés	31.8	44.4
4. Contremaîtres, OQ	46.2	53.1
5. OS, personnel de service	46.9	54.4

Tableau 98 :
Répartition des enfants selon les responsabilités données à l'enfant
dans chaque catégorie sociale du père

Moments de la journée / CSP	Le lever		Le petit déjeûner		Le départ à l'école	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Matin	Après midi
Cadres supérieurs	1.4	5.7	4.2	5.1	5.6	10.2
Cadres moyens	4.1	7.7	4.1	8.0	7.2	11.2
Employés	9.3	11.9	7.0	9.3	4.7	2.3
Contremaîtres, O.Q.	11.1	14.1	8.5	11.5	17.6	24.0
Pers. service, manoeuvres	9.5	10.8	9.5	11.0	17.6	18.3

Moments de la journée / CSP	Le déjeûner		Le diner		Le coucher	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances
Cadres supérieurs	13.9	3.6	0.7	0.7	0	0
Cadres moyens	10.9	8.5	2.3	2.3	1.4	1.4
Employés	9.3	7.3	2.3	2.4	2.3	2.3
Contremaîtres, O.Q.	8.8	7.0	3.8	4.5	3.2	3.2
Pers. service, manoeuvres	3.4	6.3	0.7	1.4	3.4	3.4

Tableau 99 :
Répartition de l'absence parentale aux différents moments de la journée
selon la catégorie sociale du père

Garde / Diplôme	Aucune	1 x	2 x	3 et +
Sans diplôme	40.8	46.9	10.0	2.3
CEP, CAP	14.8	64.9	17.7	2.5
Brevet, Bac	4.8	69.6	22.2	3.5
Bac + 2	3.3	61.3	25.3	10.0

Tableau 100 :
Répartition des enfants selon les changements de garde
en fonction du diplôme du père

Changement dans l'emploi de la mère / Diplôme	0	1	2
Sans diplôme	49.2	46.2	4.6
CEP, CAP	27.3	66.8	5.8
Brevet, Bac	17.4	73.9	8.7
Bac + 2	12.7	77.3	10.0

Tableau 101 :
Répartition des enfants selon les changements dans l'emploi de la mère
(horaire, qualification, profession)
en fonction du diplôme du père

Recours à un mode de garde / Diplôme	OUI	NON
Sans diplôme	28.9	71.1
CEP, CAP	51.6	48.4
Brevet, Bac	57.0	43.0
Bac + 2	44.9	55.1

Tableau 102 :
Répartition des enfants selon le recours à un mode de garde
en fonction du diplôme du père

Age limite garde / non garde / Diplôme	Non réponse	Garde effective		Estimation	
		de 1 à 5 ans	de 6 à 13 ans	de 6 à 13 ans	+ de 13 ans
Sans diplôme	7.0	21.7	36.4	24.0	10.9
CEP, CAP	12.8	18.6	31.8	29.9	6.9
Brevet, Bac	13.5	20.9	26.5	32.6	6.5
Bac + 2	11.3	34.0	20.0	31.3	3.3

Tableau 103 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde
en fonction du diplôme du père

Degré d'autonomie donnée à l'enfant / Diplôme	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
Sans diplôme	24.0	18.6	2.3	26.4	7.8	20.9
CEP, CAP	20.2	10.6	4.7	44.0	4.5	16.0
Brevet, Bac	14.0	8.3	3.1	47.8	5.7	21.1
Bac + 2	18.9	8.1	1.4	56.1	1.4	14.2

Tableau 104 :
Répartition des enfants selon le degré d'autonomie donnée à l'enfant
en fonction du diplôme du père

Responsabilités données à l'enfant / Diplôme	Confie la clé	Traverse carrefour
Sans diplôme	52.8	64.3
CEP, CAP	46.5	53.4
Brevet, Bac	39.5	45.3
Bac + 2	37.2	42.2

Tableau 105 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant
en fonction du diplôme du père

Moments de la journée / Diplôme	Le lever		Le petit déjeuner		Le départ à l'école	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Matin	Après midi
Sans diplôme	8.7	16.3	12.6	15.4	21.1	21.0
CEP - CAP	9.5	11.5	7.2	9.5	15.8	14.4
Brevet, Bac	5.3	9.7	4.8	8.1	7.5	11.0
Bac + 2	0.7	2.0	1.4	2.1	4.1	8.3

Moments de la journée / Diplôme	Le déjeuner		Le dîner		Le coucher	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances
Sans diplôme	7.2	7.4	3.2	3.3	4.7	4.7
CEP - CAP	8.0	6.5	2.7	3.2	2.5	2.5
Brevet, Bac	13.1	7.8	1.3	1.8	0.9	0.9
Bac + 2	8.3	4.2	1.4	1.3	1.4	1.4

Tableau 106 :
Répartition de l'absence parentale aux différents moments de la journée
selon le diplôme du père

Au départ à l'école, le matin ou l'après-midi, les enfants de la catégorie "contremaîtres" et de la catégorie "ouvriers" quittent la maison sans la présence d'un adulte (17.6 % et 24 % d'une part; 17.6 % et 18.3 % d'autre part, contre 5.6 et 10.2 % chez les cadres supérieurs).

Quant aux responsabilités données à l'enfant, si les proportions d'enfants évoluent selon le statut socio-professionnel du père, il est difficile d'établir une progression hiérarchique.

Les pères employés confient moins facilement la clé à leurs enfants mais la représentation de l'échantillon de cette population est très réduite. Les enfants des classes moyenne et supérieure se caractériseraient par une plus grande surveillance en ce qui concerne la traversée de carrefours non protégés (de 44 % à 45.9 % contre 53.1 % à 54.4 % dans les classes plus populaires).

c. Le niveau culturel

La variable diplôme des parents est plus facilement interprétable et analysable. Les changements dans les modes de garde et dans l'emploi tenu par la mère varient progressivement dans le même sens. Les mères sans diplôme ont moins souvent recours à un mode de garde et changent moins facilement de garde et d'emploi.

Lorsque le père est sans diplôme, rares sont les enfants gardés (28.9 %), ce facteur a moins d'influence lorsqu'il s'agit de la mère (40 % sont gardés).

Mais, que ce soit pour le père ou la mère, les niveaux culturels moyens, c'est à dire ceux en possession d'un CEP, CAP, brevet et bac, font garder plus fréquemment les enfants : la moitié des enfants sont concernés. Les pères ou mères non diplômés sont toutefois parmi ceux qui feront garder leurs enfants jusqu'à plus de 12 ans (par référence au diplôme de la mère 10.5 % contre 2.8 %). Les pères et mères ayant fait des études supérieures ont cessé la garde pour un tiers de ceux-ci entre 1 et 5 ans, contre un cinquième des non diplômés.

Par contre c'est bien parmi les milieux déprivés culturellement que l'autonomie est la plus grande : 21.3 % sont seuls contre 14.9 % des bac + 2 (par référence au diplôme de la mère). Toutefois l'enfant n'est pas laissé sans surveillance car le recours au téléphone et à une voisine est fréquent.

C'est aussi dans ces milieux que les parents confient plus de responsabilités : plus de la moitié ont la clé de la maison (54.3 %) ou traversent un carrefour (62.4 %), alors que chez les enfants dont les parents ont fait des études supérieures 38.1 % ont la responsabilité de la clé; 45.1 % traversent un carrefour (par référence au diplôme de la mère).

Les absences parentales sont plus importantes dans les milieux culturellement les plus défavorisés, de 22.1 % à 6.0 % selon les moments de la journée, contre 12.2 à 0 % dans les milieux favorisés.

Diplôme \ Garde	Aucune	1 x	2 x	3 et +
Sans diplôme	38.5	53.8	7.0	0.7
CEP, CAP	17.8	63.8	16.3	2.2
Brevet, Bac	4.8	63.2	25.4	6.6
Bac + 2	3.5	61.5	26.6	8.4

Tableau 107 :
Répartition des enfants selon les changements de garde
en fonction du diplôme de la mère

Diplôme \ Changement dans l'emploi de la mère	0	1	2
Sans diplôme	57.3	39.2	3.5
CEP, CAP	32.5	62.7	4.8
Brevet, Bac	13.1	76.9	10.0
Bac + 2	9.8	76.2	14.0

Tableau 108 :
Répartition des enfants
selon les changements dans l'emploi de la mère
(horaire, qualification, profession)
en fonction du diplôme de la mère

Diplôme \ Recours à un mode de garde	OUI	NON
Sans diplôme	40.0	60.0
CEP, CAP	48.4	51.6
Brevet, Bac	55.9	44.1
Bac + 2	43.2	56.8

Tableau 109 :
Répartition des enfants selon le recours à un mode de garde
en fonction du diplôme de la mère

Diplôme \ Age limite garde / non garde	Non réponse	Garde effective		Estimation	
		de 1 à 5 ans	de 6 à 13 ans	de 6 à 13 ans	+ de 13 ans
Sans diplôme	11.9	20.3	35.7	21.7	10.5
CEP, CAP	11.5	17.8	35.0	27.2	8.5
Brevet, Bac	11.7	22.3	25.1	34.3	6.6
Bac + 2	12.6	29.4	26.6	28.7	2.8

Tableau 110 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde
en fonction du diplôme de la mère

Degré d'autonomie donnée à l'enfant / Diplôme	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
Sans diplôme	21.3	20.2	9.2	27.0	7.1	14.9
CEP, CAP	21.3	12.2	6.2	36.1	5.3	18.8
Brevet, Bac	16.3	7.4	1.1	51.4	4.0	19.7
Bac + 2	14.9	8.5	3.5	55.3	3.5	14.2

Tableau 111 :
Répartition des enfants selon le degré d'autonomie donnée à l'enfant
en fonction du diplôme de la mère

Responsabilités données à l'enfant / Diplôme	Confie la clé	Traverse carrefour
Sans diplôme	54.3	62.4
CEP, CAP	50.9	56.5
Brevet, Bac	40.4	45.4
Bac + 2	38.1	45.1

Tableau 112 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant
en fonction du diplôme de la mère

Moments de la journée / Diplôme	Le lever		Le petit déjeuner		Le départ à l'école	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Matin	Après midi
Sans diplôme	16.3	17.4	15.6	18.5	22.1	21.7
CEP - CAP	10.4	14.5	7.7	10.2	15.3	14.7
Brevet, Bac	2.6	7.0	4.9	7.6	9.6	13.2
Bac + 2	0.7	3.5	1.4	2.9	4.9	5.7

Moments de la journée / Diplôme	Le déjeuner		Le dîner		Le coucher	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances
Sans diplôme	16.2	12.7	7.1	6.0	7.9	7.9
CEP - CAP	9.0	7.8	1.8	2.7	1.8	1.8
Brevet, Bac	10.4	5.6	2.6	2.7	2.3	2.0
Bac + 2	12.2	4.3	0.7	0.7	0	0

Tableau 113 :
Répartition de l'absence parentale aux différents moments de la journée
en fonction du diplôme de la mère

C'est au départ pour l'école que les mères non diplômées sont le plus souvent absentes et c'est au déjeûner les jours d'école que les mères ayant effectué des études supérieures ne sont pas le plus souvent avec leurs enfants.

d. Le milieu ethnique

Les familles d'origine étrangère regroupent un quart de notre population, l'étude de leurs comportements nous paraît donc intéressant. Nos chiffres feront référence à la nationalité de la mère de famille.

Le quart de ces enfants n'auront jamais connu de garde et seulement 11.9 % auront changé une fois (contre 21.4 % parmi les familles françaises).

De même, les changements d'emploi de la mère sont moins fréquents parmi cette population (36.5 % contre 23.9 %).

Les enfants sont moins facilement gardés jusqu'à un âge avancé : la garde de 6 à 13 ans n'est effective que dans 19.8 % des cas contre 34.2 % parmi les français.

L'un des parents ou un substitut est fréquemment présent à la maison car seulement 12.9 % de ces enfants restent seuls contre 20.7 %. C'est essentiellement au moment du petit déjeûner les jours de vacances (8.4 % des enfants) que la solitude est effective. Alors que pour les familles françaises, quel que soit le moment de la journée (sauf au coucher), l'absence parentale est toujours plus importante, mais c'est surtout au départ pour l'école que l'enfant français est le plus concerné.

L'enfant étranger parait avoir moins d'autonomie, mais aussi moins de responsabilités. 24.8 % de ces enfants ont la responsabilité de la clé, contre 52.4 % des enfants français.

L'étude de l'interaction de ces variables va être analysée à l'aide de l'analyse de correspondance. Cependant, en conclusion, nous pouvons déjà dégager les différents facteurs d'influence et constituer un schéma qui relève des tendances car nos critères sont très réduits.

SCHEMA RELEVANT les TENDANCES
qu'IMPRIMENT certains FACTEURS
d'INFLUENCE

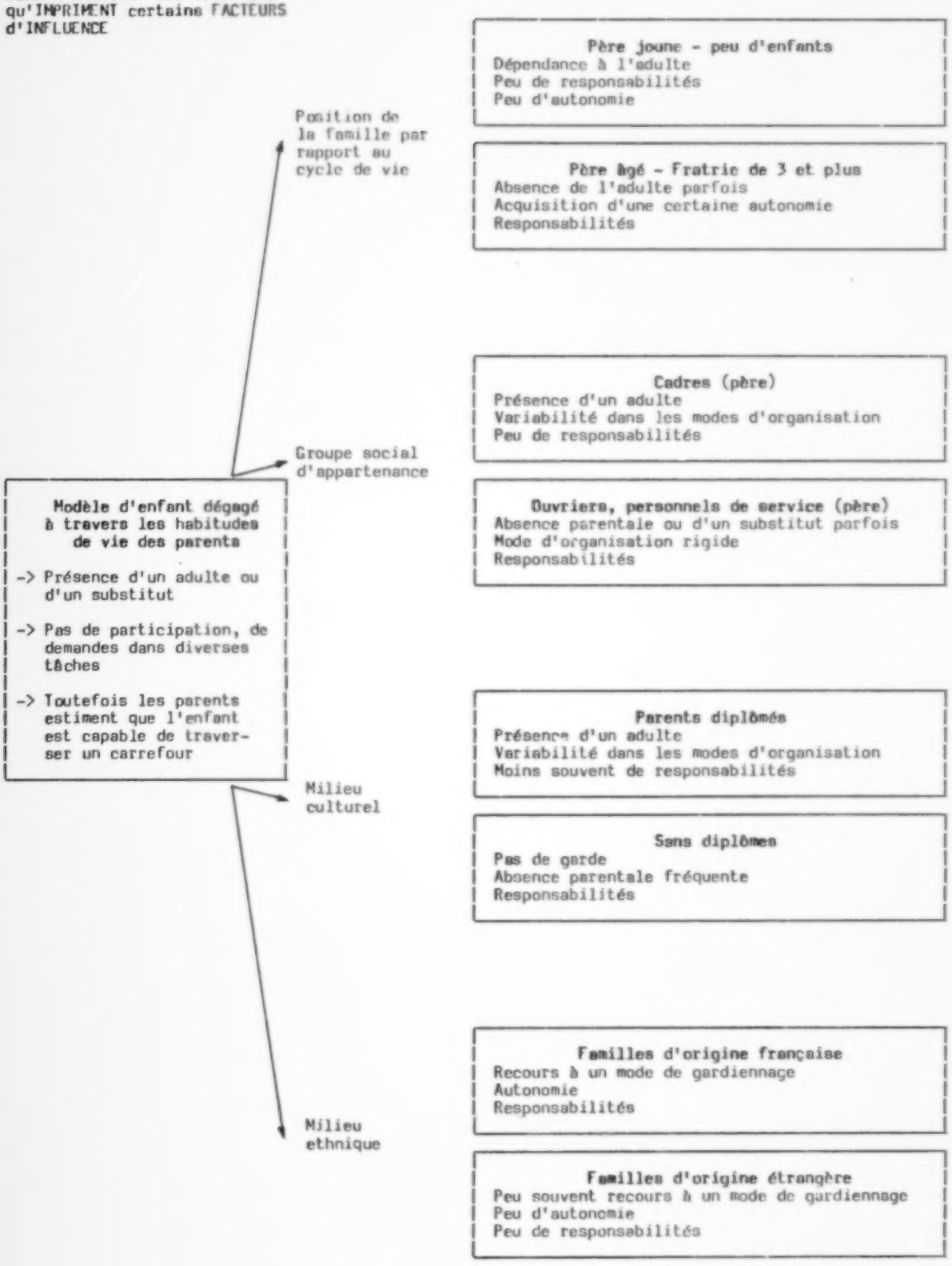

Figure 57 :
Représentation des modèles d'enfants selon certains facteurs d'influence

Origine \ Garde	Aucune	1 x	2 x	3 et +
Père : française	10.7	64.5	20.9	3.9
étrangère	24.6	59.0	12.9	3.5
Mère : française	11.6	62.5	21.4	4.5
étrangère	25.0	59.9	11.9	3.2

Tableau 114 :
Répartition des enfants selon le changement de garde
en fonction de l'origine ethnique

Origine \ Changement dans l'emploi de la mère	0	1	2
Père : française	23.2	68.9	7.9
étrangère	34.0	61.7	4.3
Mère : française	23.9	67.5	8.6
étrangère	36.5	59.9	3.6

Tableau 115 :
Répartition des enfants selon les changements dans l'emploi de la mère
(horaire, qualification, profession)
en fonction de l'origine ethnique

Origine \ Age limite garde / non garde	Non réponse	Garde effective		Estimation	
		de 1 à 5 ans	de 6 à 13 ans	de 6 à 13 ans	+ de 13 ans
Père : française	6.7	21.7	32.2	31.9	7.7
étrangère	27.8	22.7	21.2	24.3	3.9
Mère : française	7.0	19.8	34.2	30.4	8.6
étrangère	28.2	25.0	19.8	23.8	3.2

Tableau 116 :
Répartition des enfants selon l'âge limite de garde
en fonction de l'origine ethnique

Degré d'autonomie donnée à l'enfant / Origine	Reste seul	Reste seul avec 1 arrang.	Reste seul avec 2 arrang.	Pas seul	Pas seul + arrangement	Autres
Père : française	21.4	11.4	3.3	39.4	4.9	19.6
étrangère	12.2	9.0	4.1	59.6	4.1	11.0
Mère : française	20.7	12.2	4.5	37.2	5.2	20.2
étrangère	12.9	8.3	5.0	60.2	3.7	10.0

Tableau 117 :
Répartition des enfants selon le degré d'autonomie donné à l'enfant
en fonction de l'origine ethnique

Responsabilités données à l'enfant / Origine	Confie la clé	Traverse carrefour
Père : française	50.3	54.6
étrangère	26.0	41.3
Mère : française	52.4	55.6
étrangère	24.8	41.0

Tableau 118 :
Répartition des enfants
selon les responsabilités données à l'enfant
en fonction de l'origine ethnique

Moments de la journée / Origine	Le lever		Le petit déjeuner		Le départ école	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Matin	Après midi
Père : Française	8.2	12.4	6.5	9.3	14.9	15.8
Etrangère	4.0	4.1	6.6	7.5	6.9	7.0
Mère : Française	8.2	12.6	7.1	9.8	14.6	15.8
Etrangère	4.9	5.8	7.0	8.4	8.2	8.0

Moments de la journée / Origine	Le déjeuner		Le dîner		Le coucher	
	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances	Ecole	Vacances
Père : Française	10.1	6.6	2.3	2.8	2.5	2.5
Etrangère	6.3	6.4	2.0	2.2	2.0	2.1
Mère : Française	10.7	7.2	2.7	3.0	2.6	2.5
Etrangère	7.1	7.2	2.1	2.1	2.9	2.9

Tableau 119 :
Répartition des absences parentales aux différents moments de la journée
selon l'origine des parents

L'EVENTAIL des PRATIQUES et des MODES d'ORGANISATION des FAMILLES

1. La construction d'un indicateur : analyse de l'ensemble du questionnaire

Un croisement des données entre elles (144 variables x 144 variables), par l'intermédiaire d'une analyse des correspondances, nous permet de dégager plusieurs structures de réponses. Les deux premiers axes ont un poids d'égale importance (25.8 % et 23.7 %).

Le premier axe différencie d'une part à gauche les enfants peu autonomes et peu responsabilisés : ils ne restent pas seuls, à droite tous les autres enfants, ceux dont la mère ne révèle pas le mode d'organisation (le taux de non-réponses est élevé) et ceux qui ne sont plus gardés mais l'ont été jusqu'à 6-13 ans, ils restent seuls surtout le matin les jours scolaires comme les jours non scolarisés.

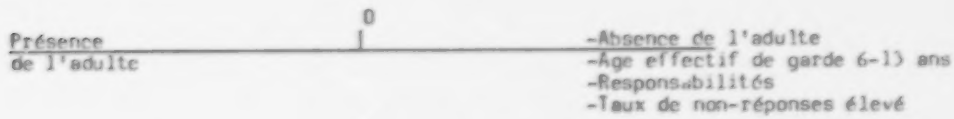

Un récapitulatif des variables à forte contribution met en évidence que 9 concernent des non-réponses pour seulement 10 réponses spécifiques.

Axe 1	- 0 +	
	L'enfant ne reste pas seul	Non réponse : - lever école - petit déjeuner école ou vacances - départ pour l'école le matin - dîner école - dîner vacances - coucher école - coucher vacances - traversée d'un carrefour Absence parentale : - au petit déjeuner les jours scolarisés comme les jours non scolarisés - au lever les jours non scolarisés - le matin - au départ de l'école les jours scolarisés Autonomie : - reste seul - n'a pas de mode de garde - a été gardé jusqu'à 6 à 13 ans Responsabilités : - confie la clé

Tableau 120 :
Tableau récapitulatif des variables à forte contribution sur l'axe 1
lors de l'analyse des correspondances sur l'ensemble des variables du questionnaire

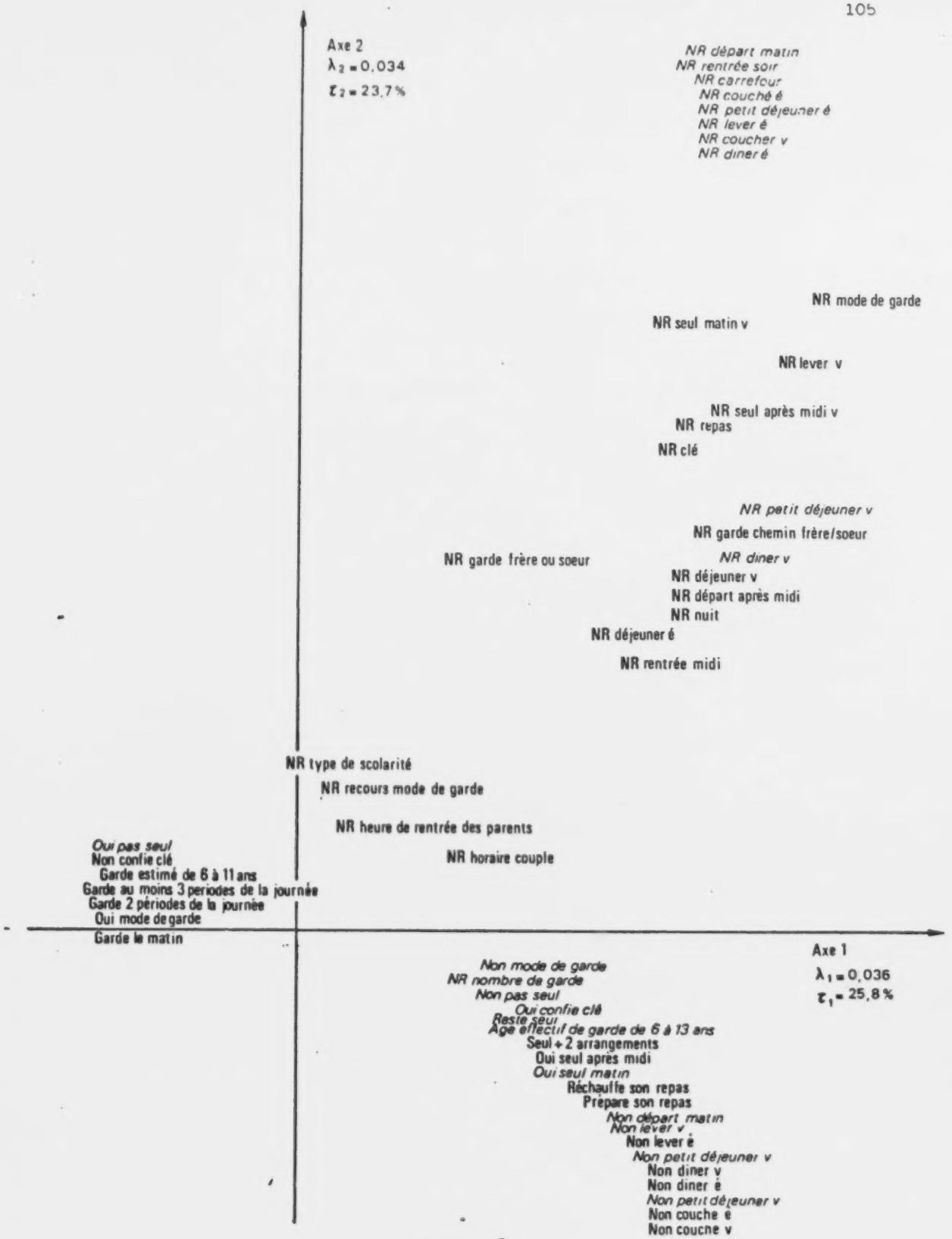

Figure 58 :
Relations décrites par l'axe 1 et l'axe 2
entre les réponses à l'ensemble du questionnaire sur les modes d'organisation
(49,1 % de la dispersion totale)

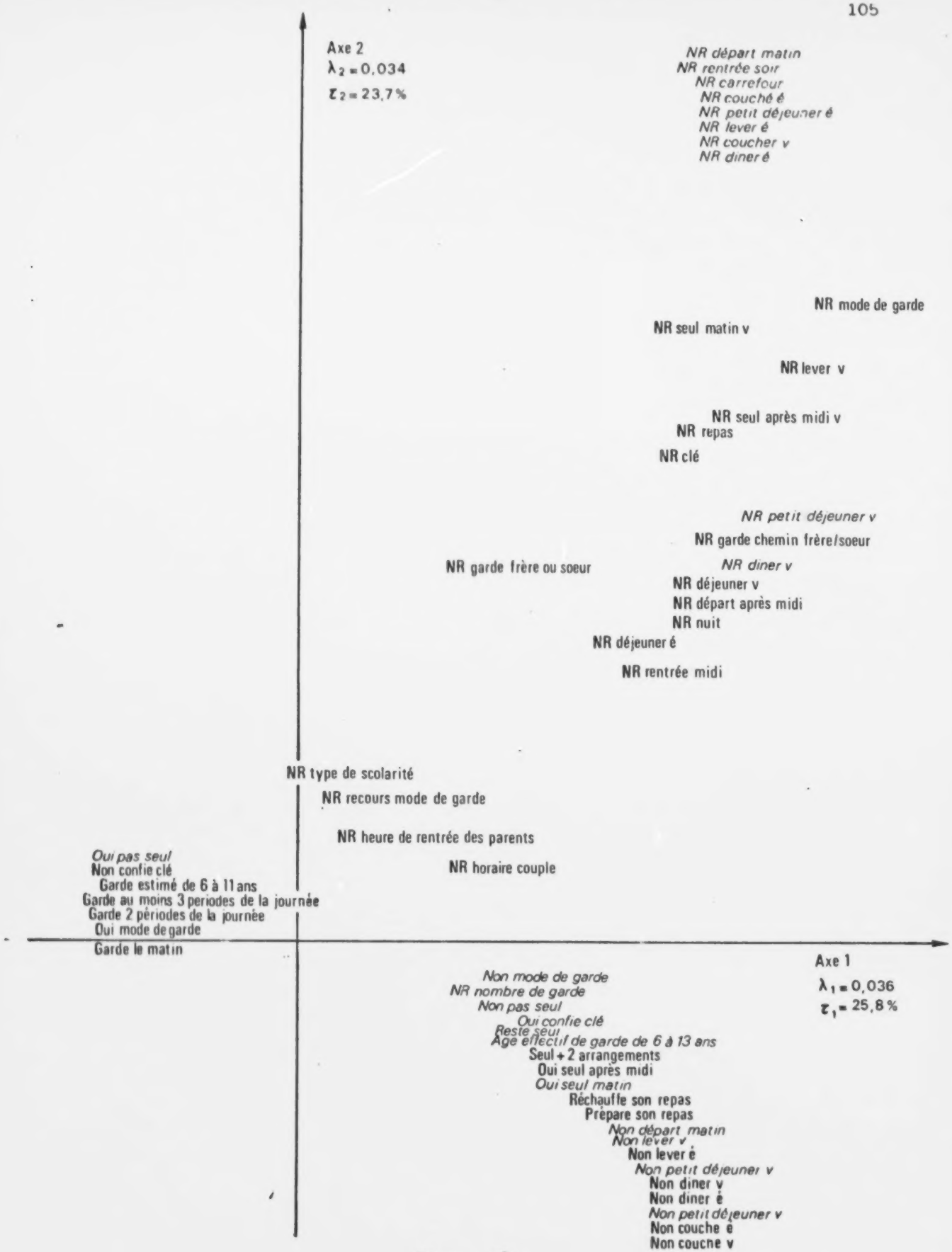

Figure 58 :
Relations décrites par l'axe 1 et l'axe 2
entre les réponses à l'ensemble du questionnaire sur les modes d'organisation
(49,1 % de la dispersion totale)

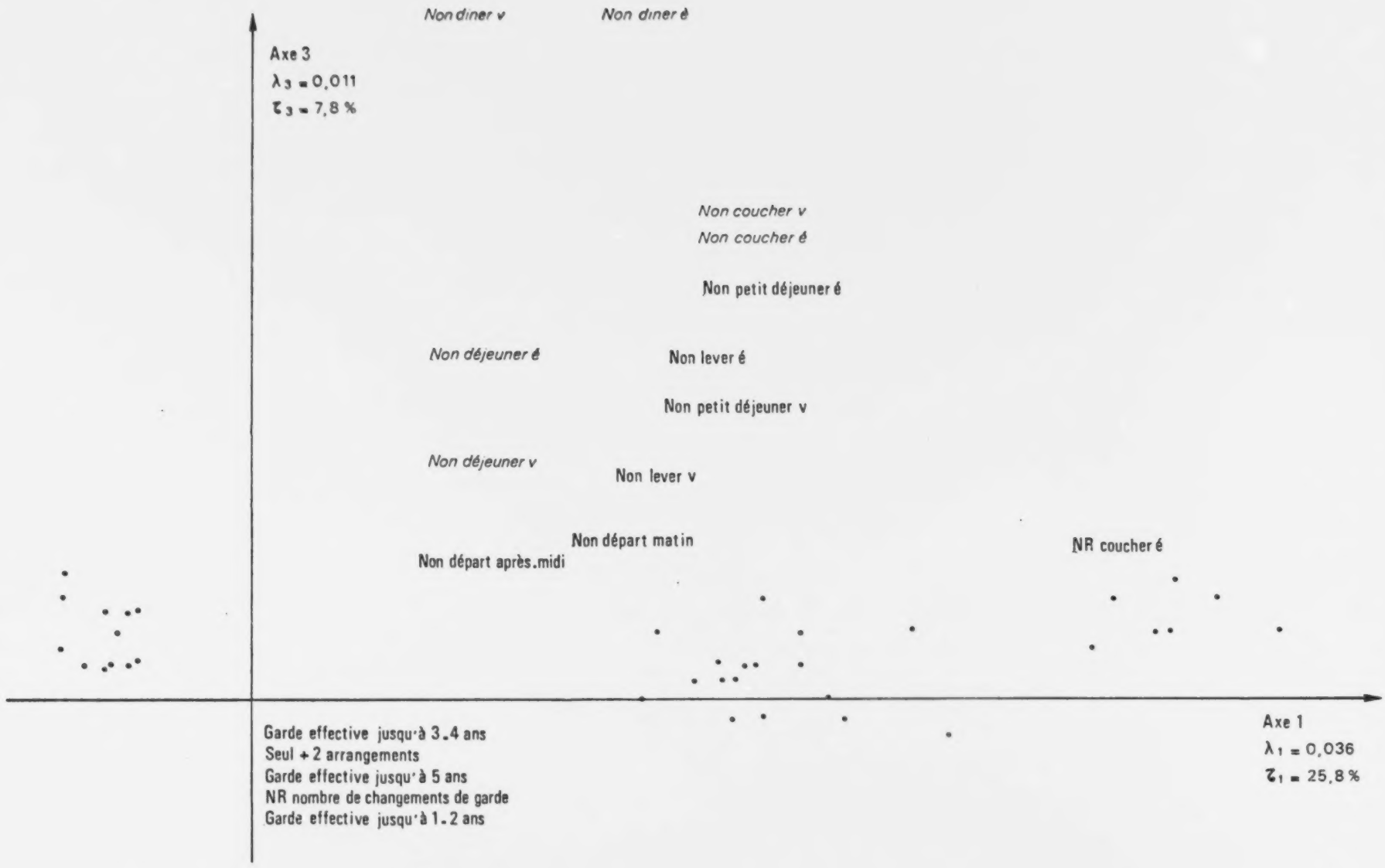

Figure 59 :
Relations décrites par l'axe 1 et l'axe 2
entre les réponses à l'ensemble du questionnaire sur les modes d'organisation
(33,6 % de la dispersion totale)

A la lecture de ces données, nous pouvons constater que cet axe ne peut rendre compte d'un continuum de pratiques car il intègre les non-réponses.

L'axe 2, quant à lui, permet de distinguer les mères entre celles qui affirment l'indépendance, l'autonomie donnée à leur enfant, à celles qui préfèrent s'abstenir de répondre à ces questions.

L'axe 3 isole les enfants qui se trouvent seuls le soir au repas et au coucher les jours scolaires ou de vacances et/ou au repas de midi. Ces données s'opposent aux enfants qui restent seuls mais dont les parents s'assurent de deux moyens de contrôle et plus; ils ont été gardés jusqu'à 5 ans. Cet axe explique 7.8 % de la dispersion totale.

Si l'axe 2 mettait en évidence deux types d'appréhension du questionnaire, l'axe 3 paraît décrire différentes pratiques familiales, les absences parentales dans un cas peuvent être définies en terme de carence et, dans l'autre cas, sont à décoder en terme d'autonomie.

Cette première analyse nous permet de constater qu'il y a possibilité de dégager différents modes d'organisation familiale, mais qu'une épuration est nécessaire afin de neutraliser le poids des non-réponses.

2. Le pouvoir discriminant de l'indicateur

Après élimination des non-réponses (qui participaient activement à la dispersion sur l'axe) et les réponses non discriminantes, une analyse des correspondances a été réalisée sur les 69 variables restantes (caractères x caractères).

Le premier axe représente l'autonomie laissée à l'enfant; celui-ci est très discriminant car il explique à lui seul 42.4 % de la dispersion totale.

Il oppose les enfants qui ne restent pas seuls et qui sont encore en garde à un ou plusieurs moments de la journée, aux enfants qui sont seuls à un moment de la journée, qui sont responsabilisés et qui ont été gardés jusqu'au moins 6 ans. Cependant les variables les plus excentrées concernent les absences parentales au repas, au lever et au coucher. On peut se demander si ce mode d'organisation des familles est adapté non seulement aux capacités mais également aux besoins affectifs.

En reprenant point par point la projection des caractères sur l'axe 1, nous avons un indicateur d'autonomie/responsabilité reflétant un continuum de pratiques.

Figure 60 :
Relations décrites par l'axe 1 et l'axe 2
entre les réponses sur le questionnaire réduit
(58,1 % de la dispersion totale)

Axe 1	Interprétation	Hiérarchie des variables
	Manque affectif, carence Isolement ↑ Autonomie ↑ 0 ↓ Manque d'initiative dépendance	- Pas d'adulte au repas du soir - Pas d'adulte au coucher - Pas d'adulte au petit déjeuner - Pas d'adulte au lever - Pas d'adulte au départ pour l'école - Enfant seul le matin les jours non scolarisés - Enfant seul l'après-midi les jours non scolarisés - Est capable de rester seul - Reste seul avec 1 arrangement - Reste seul avec 2 arrangements - Adultes présents aux différents moment de la journée - L'enfant est capable de rester seul

Tableau 121 :
Liste des variables à forte contribution

C'est essentiellement l'appréciation par la mère de famille de la capacité de l'enfant à rester seul qui discrimine les enfants entre eux. Ce jugement implique des modes d'organisation intégrant l'enfant :

- Lorsque l'enfant n'est pas capable de rester seul, il est confié à une gardienne ou à un membre de la famille

- Un autre groupe de mères estime que l'enfant est capable de rester seul en s'assurant de deux moyens de contrôle, de surveillance

- Au stade suivant, l'enfant reste seul, et un moyen de contrôle suffit

- Puis enfin l'enfant est jugé capable de rester seul. Il est amené essentiellement à passer des matinées ou des après-midi à la maison en l'absence des parents les jours non scolarisés

- Puis, même les jours scolarisés, il peut se retrouver seul au départ de l'école

- Et d'autres mères encore sont absentes ou tout autre substitut; dès le lever l'enfant peut prendre son petit déjeûner seul

- Au final, c'est le soir au coucher que l'enfant se trouve à la maison en l'absence des parents, la prise du repas seul est parfois à envisager.

Les responsabilités sont émaillées au fil de ce continuum, mais seul le fait de posséder ou non la clé est une donnée qui départage les enfants.

L'axe 2 nous permet de confirmer cette interprétation que les derniers items sur l'axe 1 représentent plus qu'une autonomie donnée à l'enfant, mais l'on peut supposer que ces absences parentales constituent une carence pour l'enfant. Le baiser à un ou deux parents, au coucher et/ou au lever, le dernier ou le premier mot de la journée à un adulte quel qu'il soit, est un moment que beaucoup de parents reconnaissent comme un moment privilégié.

L'axe 2 distingue les mères entre celles qui affirment leur absence au lever, au coucher et au repas à celles qui préfèrent s'abstenir de répondre mais ces non-réponses sont associées aux absences le matin ou l'après-midi, à une garde effective jusqu'à 6 ans au moins et à un ensemble de responsabilités qui va de la préparation du repas à la possession de la clé, à la traversée de carrefour.

En conclusion, cet axe 1 peut être décodé en terme de stimulation, les parents selon leur degré de confiance laissent à leur enfant une certaine autonomie; ils lui font prendre des initiatives, ils le responsabilisent; tandis que l'axe 2 rendrait compte plutôt d'une carence parentale.

Cet axe explique 15.7 % de la dispersion totale : son poids est donc relativement important.

Les enfants qui sont seuls le soir, dînent et se couchent en l'absence de l'adulte, constituent un groupe à part et bien distinct. De même ils se lèvent, prennent leur petit déjeûner et partent seuls à l'école. Le déjeuner peut être pris seul également.

Le poids de l'absence parentale au moment des repas, au lever et au coucher n'a pas la même valeur que l'absence parentale plusieurs heures le matin et/ou l'après-midi.

Car ces deux dernières variables sont associées à une garde effective après 6 ans et s'il reste seul bien souvent, la mère s'assure d'un moyen (ou de plusieurs) de surveillance; l'enfant n'est pas livré totalement à lui-même.

Mais la mère préfère s'abstenir de répondre quant aux repas.

Cet axe ne différencierait-il pas seulement une manière d'appréhender le questionnaire opposant les mères qui laissent leur enfant seul et l'affirment aux mères qui se trouvent peut-être dans la même situation mais qui se culpabilisent et ne se prononcent pas ?

Cependant ces mêmes mères sont celles qui tentent de trouver des arrangements et modulent la liberté de l'enfant.

On peut en déduire que cet axe rend compte de deux modes relationnels opposés, de deux types de pratique.

L'axe 3 différencie :
- les mères qui laissent leur enfant seul pendant des demi-journées mais qui s'organisent pour être présentes aux repas
- les mères qui ne répondent pas aux questions sur les différents repas de la journée et principalement les jours non scolarisés. Le poids de cet axe (10.1 %) est relativement important si on se réfère à l'axe 2. Il décrit un mode d'organisation possible lors des jours non scolarisés qui s'oppose à un autre mode non défini, non précisé par la mère. A-t-elle des difficultés d'en parler car il n'y a pas de régularités ? Est-elle dans l'expectative ? Ces journées sont-elles difficiles à organiser pour elle et son enfant ?

Pour les analyses ultérieures, nous retenons comme indice de mode d'organisation la combinaison des deux premiers facteurs que nous avons interprété en terme de stimulation d'une part et en terme de carence d'autre part.

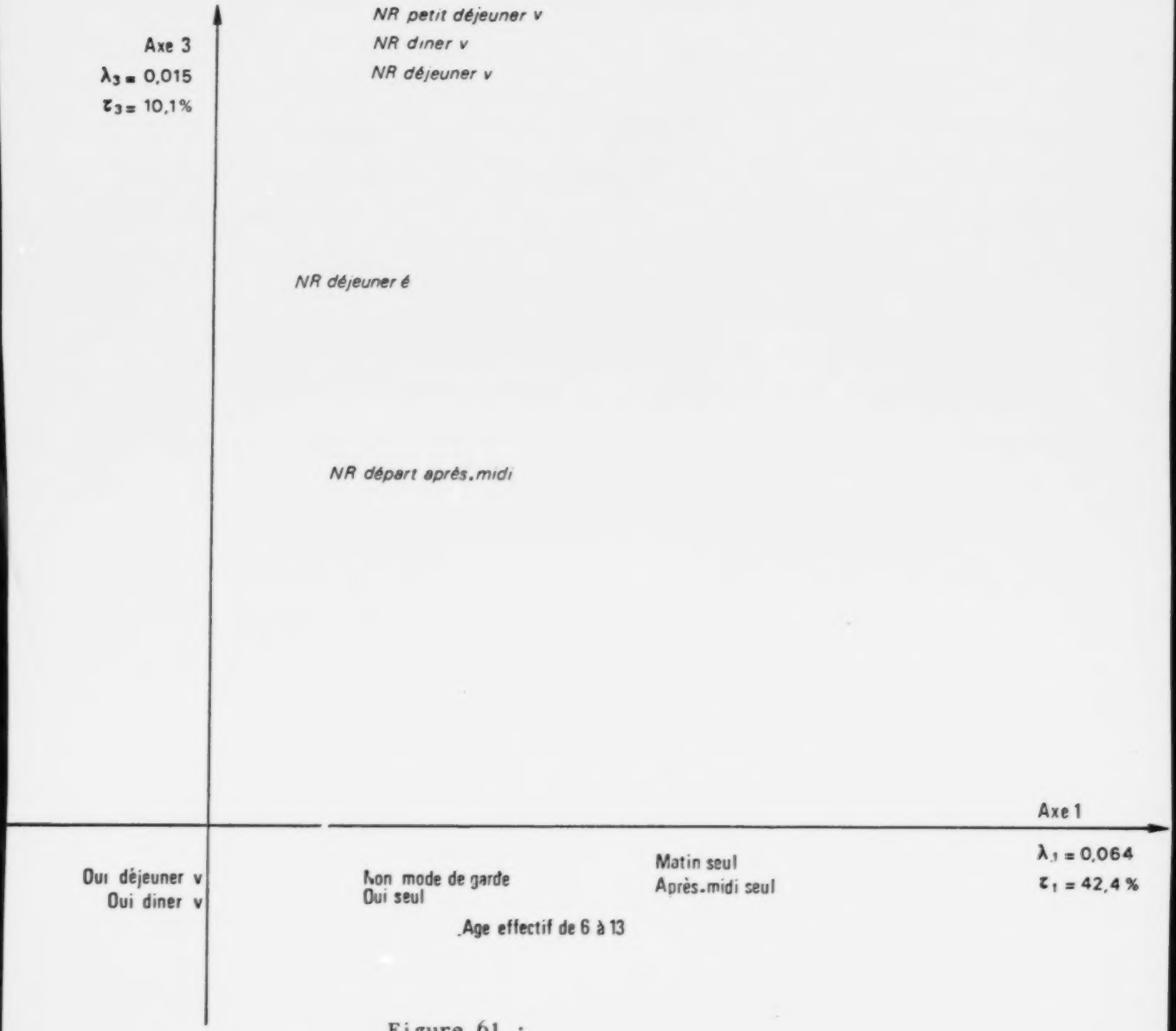

Figure 61 :
Relations décrites par l'axe 1 et l'axe 3
entre les réponses au questionnaire réduit
(52,5 % de la dispersion totale)

L'EVOLUTION des PRATIQUES en fonction de l'AGE de l'ENFANT et leurs CONSEQUENCES sur son DEVELOPPEMENT

La projection de variables non actives sur l'indice décrit par notre analyse va rendre compte des liens existant entre des données de différents ordres et va révéler la difficulté de dégager une relation causale entre deux évènements. L'hypothèse émise de l'évolution des pratiques en fonction de l'âge est mise en évidence par notre analyse statistique. Celle-ci distingue les enfants âgés de moins de 8 ans aux enfants âgés de plus de 8 ans.

Les pratiques d'élevage attachées à la première période ainsi dégagée par le 1er axe sont une présence quasi-permanente d'un adulte auprès de l'enfant et peu d'incitation de la part des parents à une prise d'initiative chez l'enfant. Cette attitude à l'égard de l'enfant se retrouverait plus fréquemment parmi les cadres et les employés.

La seconde période isolée par notre axe est caractérisée par une présence modulée des parents ou de l'adulte en fonction des possibilités. L'enfant est jugé capable de se prendre en charge pendant des périodes plus ou moins longues, il assume même quelques tâches et quelques responsabilités. Plus il est âgé, plus il acquerra d'autonomie et d'indépendance. Ces pratiques caractériseraient essentiellement les contremaîtres, ouvriers, personnel de service.

Les difficultés de tout ordre dans le développement de l'enfant sont associées à l'absence des parents et la prise en charge de certaines tâches, ce qui ne peut nous étonner dans la mesure où ces deux facteurs varient avec la situation socio-professionnelle du père.

L'ensemble de nos indicateurs sont liés à la réussite scolaire; le taux de redoublement varie selon le mode de garde dans l'enfance, selon l'absence parentale et selon les responsabilités données.

Moins tributaires de l'ensemble de nos variables mais très fortement liés à un grand nombre d'entre elles, les tics et l'énurésie dénoteraient une certaine anxiété dans la population d'enfants rendus autonomes.

Le fait d'avoir été marqué par un évènement douloureux serait aussi une caractéristique de ces enfants, ce qui nous renvoie à la 1ère partie de cette étude où nous notions que ces enfants paraissaient être plus anxieux et avaient tendance à dramatiser les évènements.

L'acquisition de la marche à un âge assez tardif, ainsi que de la propreté, nous permet de penser que ces enfants sont peu stimulés par les parents et sont assez négligés par ailleurs. Ce qui est assez remarquable est la position des 5 items relevant l'appréciation subjective de la mère concernant l'adaptation de son enfant sur le plan social et familial.

Après analyse de l'indice que décrivent les 2 premiers axes, nous supposions que celui-ci, plus que révélateur des pratiques, était un révélateur de la manière d'être de la mère à l'égard du questionnaire mais aussi à l'égard de l'enfant. Certaines mères osent plus affirmer laisser leur enfant seul que d'autres; ce sont ces mêmes mères qui clament les difficultés qu'elles ont avec leurs enfants, les justifiant souvent par un évènement particulier qui aurait déclenché le processus.

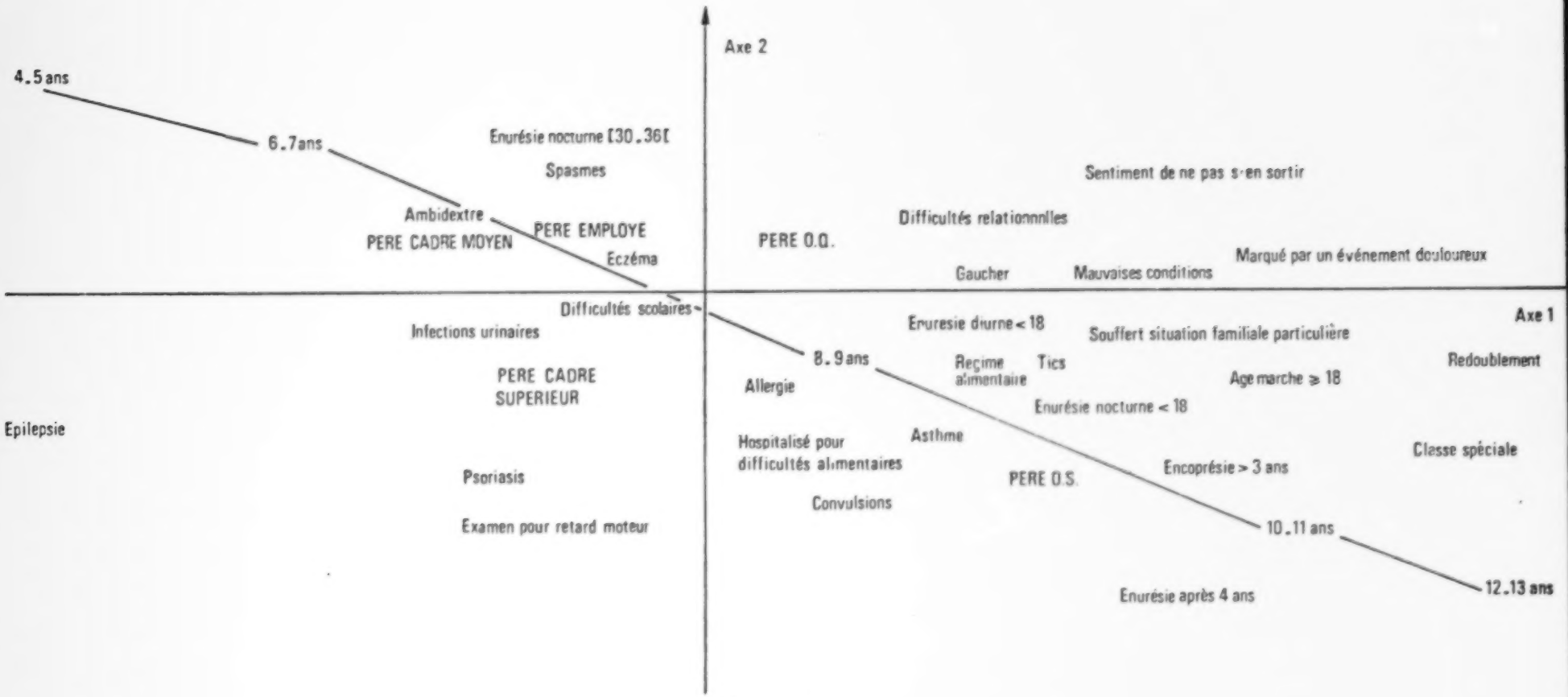

Figure 62 :
Projection de variables supplémentaires sur l'indicateur de pratiques décrit par l'axe 1 et l'axe 2
(58,1 % de la dispersion totale)

Les mères qui ne répondent pas, notamment en ce qui concerne leur présence ou leur absence de la maison, et qui donnent par ailleurs un certain nombre de responsabilités à leurs enfants évoqueraient des troubles de développement, que ce soit alimentaires, psychomoteurs, de propreté ou de scolarité.

Mais d'autres études réalisées sur des questionnaires mettent en évidence que l'évocation de tel ou tel problème est liée au stade de développement de l'enfant; à la préadolescence notamment du fait des difficultés relationnelles mère-enfant, les mères auraient tendance à avoir beaucoup plus de demandes, donc beaucoup de plaintes sur l'enfant et sur son développement.

La seconde analyse nous permet d'être beaucoup plus explicatif et moins descriptif dans la mesure où nos données vont être standardisées sur l'âge.

LES PROBLEMES de DEVELOPPEMENT LIES aux PRATIQUES d'ELEVAGE, toutes catégories sociales confondues

La configuration des données sur les axes après standardisation sur l'âge est modifiée.

Si effectivement les problèmes de développement liés à l'état de dépendance de l'enfant à l'adulte n'ont pas subi de changements, par contre ceux liés au degré d'autonomie laissée à l'enfant sont plus différenciés.

En effet, les variables dites subjectives ne sont plus aussi isolées, certains troubles viennent s'y intégrer et nous permettent de distinguer deux groupes d'enfants avec des expressions différentes de difficultés :
- les uns ont essentiellement des problèmes relationnels, de communication, en famille, à l'école
- les autres ont des problèmes moins bruyants : ils ont marché et ont acquis la propreté très tardivement. Une première constatation est que ces acquisitions ne sont pas indépendantes d'une stimulation de la part des parents.

Le premier axe décodé en terme de stimulations ne rend pas compte de l'ensemble de la réalité des expériences par l'enfant. L'intégration progressive de l'enfant dans la vie familiale participe à la formation de son identité, il y a reconnaissance de l'individualité par des demandes de participation à la mesure des capacités et de la force de l'enfant.

Et il existerait deux formes de non-intégration :
- la mise sous dépendance de l'enfant à l'adulte
- le désengagement total de l'enfant de la tutelle de l'adulte, peut-être par simple commodité.

Cette autonomie donnée à l'enfant dans les cas les plus extrêmes caractériserait la négligence des parents à l'égard de l'enfant.

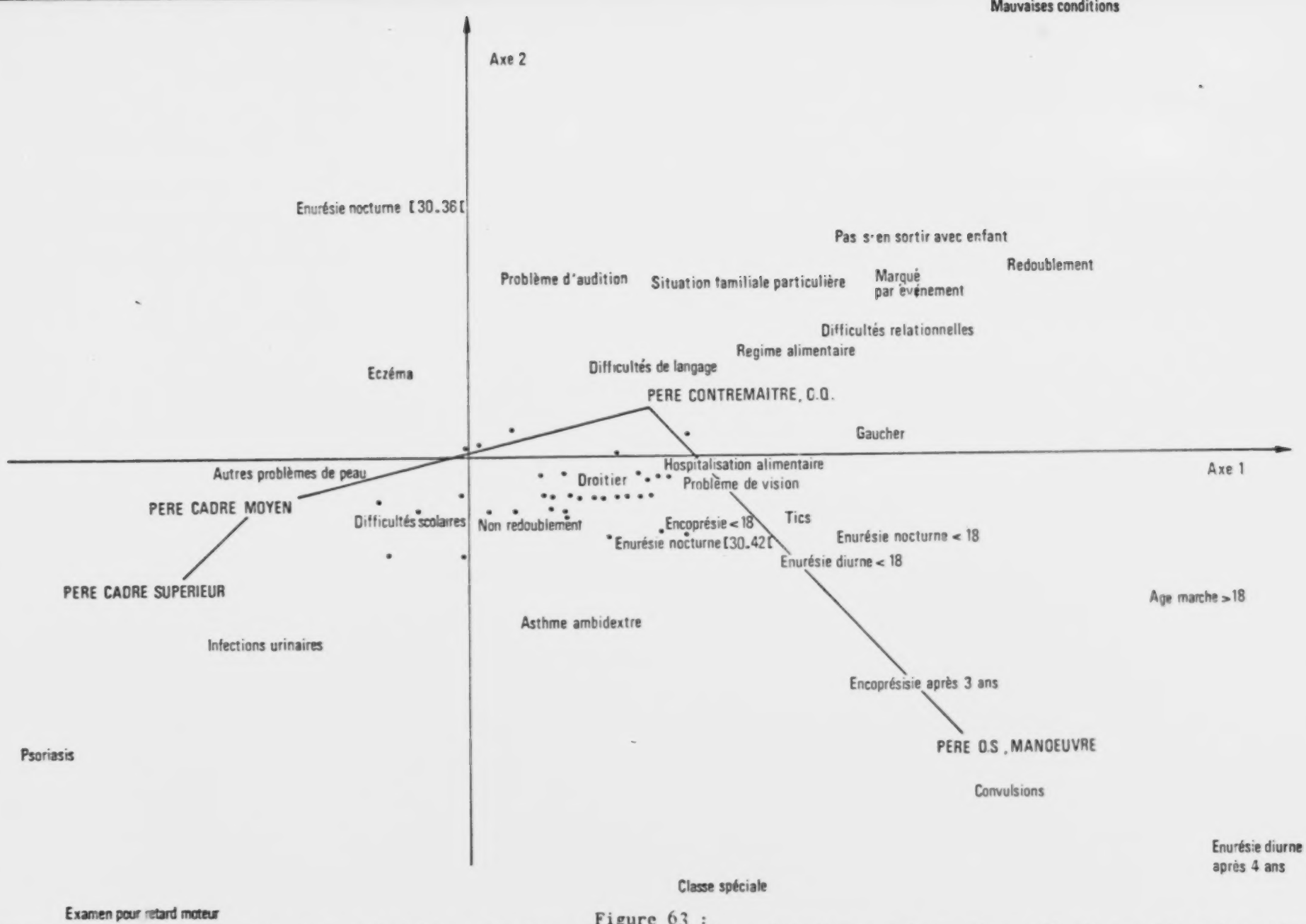

Figure 63 :
Projection de variables supplémentaires (après standardisation sur l'âge) sur l'indicateur de pratiques décrit par l'axe 1 et l'axe 2 (58,1 % de la dispersion)

Non intégration	Intégration progressive	Non intégration
Mise sous dépendance de l'adulte, l'enfant serait surprotégé	Acquisition d'une autonomie basée sur la confiance donnée à l'enfant, l'enfant pouvant prendre des initiatives en fonction de sa maturité	Désengagement total de la tutelle des parents, l'enfant serait négligé

Tableau 122 :
Récapitulation de l'interprétation à donner à l'axe 1

L'axe 2 nous permet de rendre compte comment ce mode d'organisation qui ne prévoit pas un degré de présence suffisant implique des évolutions différentes dans le développement de l'enfant :

- Si les absences parentales concernent le lever, le coucher ou les repas, l'enfant présente des difficultés relationnelles qui sont très conflictuelles pour la mère.

Des problèmes de langage y sont associés.

- Le bain de langage n'a-t-il pas été propice ? Il est pauvre et insuffisant sur le plan linguistique. Si bien que la mère signale des troubles dans son acquisition.

- La présence des problèmes alimentaires dans ce groupe de variables soulignées par les réponses aux questions d'adaptation nous renvoie aux difficultés affectives dès la petite enfance avec la mère : la zone bucco-pharyngée n'ayant pu être investie, d'où les problèmes actuels de communication.

De même les problèmes d'audition qui sont évoqués peuvent être analysés selon deux niveaux : effectivement, il y a perte auditive du fait peut-être de non-stimulation, ou il y a simplement désintérêt, désinvestissement de tout processus de communication.

C'est dans ce groupe d'enfants que le taux de redoublement est le plus élevé, il varie significativement avec les absences parentales, notamment avec celles du lever, du coucher, des repas et des départs à l'école. Ces périodes de la vie de l'enfant sont souvent propices à des échanges chaleureux et soulignent la disponibilité, la complicité de la mère ou du père à l'égard de l'enfant. Les mères de ces enfants semblent aussi souffrir de cette situation. Pourquoi n'y a-t-il pas réajustement ?

Nous pouvons nous demander si les problèmes relationnels évoqués ont pour réponse ce mode d'organisation particulier, les parents fuyant la relation conflictuelle avec leur enfant : fuite, évitement, désengagement seraient les mécanismes de défense adoptés par les parents. Le travail des parents dans ce cas permettrait d'éviter le milieu familial trop perturbant.

Lorsque les absences parentales ne concernent que des laps de temps n'englobant pas les moments privilégiés de relations familiales et que cependant les responsabilités données à l'enfant sont très importantes, les difficultés que pourront présenter les enfants sont d'un tout

autre ordre. Cette autonomie donnée à l'enfant n'aurait pas pour origine un désir de la part des parents de stimuler l'enfant. Car lorsque l'on considère les différentes phases de développement de l'enfant, il y a retard dans les acquisitions psychomotrices.

- l'acquisition de la marche a lieu après 18 mois

- l'acquisition du contrôle des sphincters se fait après 3 ans pour le sphincter anal et après 4 ans pour le sphincter urétral.

Ce mode d'organisation est nettement moins conflictuel, c'est un arrangement qui ne pose pas trop de problèmes dans l'ensemble, mais qui, dans certains cas, peut être très dommageable pour l'enfant.

Le taux de redoublement y est moindre, mais l'orientation vers des classes spécialisées peut avoir lieu.

L'analyse des correspondances nous aide à dégager des pratiques de vie quotidienne des familles et leur incidence dans l'évolution de l'enfant grâce à la multiplicité des données en jeu. Prises séparément nos variables qui, avant la standardisation sur l'âge présentaient de nombreux liens avec les habitudes quotidiennes des parents, ont moins de relations significatives.

Pour que l'enfant présente des problèmes de développement, une accumulation de négligences est nécessaire. Le facteur âge serait un facteur précipitant, ainsi que l'appartenance sociale. Tous les problèmes cidessus mentionnés concernent principalement les catégories sociales les plus défavorisées : contremaîtres, ouvriers, manoeuvres, personnel de service.

Nos conclusions sont donc à nuancer, une dernier analyse va nous permettre de cerner comment s'intrique le facteur social avec le facteur organisation familiale.

LES PRATIQUES d'ELEVAGE selon le GROUPE SOCIAL d'APPARTENANCE et leurs CONSEQUENCES sur le DEVELOPPEMENT de l'ENFANT

La configuration des données projetées en caractère supplémentaire selon qu'il s'agit des cadres ou des ouvriers se trouve modifiée.

L'ensemble des données pour les enfants de cadres sont situées à gauche de l'axe 1, alors que pour les enfants d'ouvriers elles sont placées à droite. Ce qui ne peut nous étonner car les centres de gravité de nos groupes sociaux étaient bien hiérarchisés sur cet axe 1 qui nous sert d'indice pour caractériser les modes d'organisation des familles lorsque les deux parents travaillent : les cadres assujettissant plus leurs enfants (taux de présences élevés quelque soit l'âge et peu de responsabilités), que les ouvriers (taux d'absences plus importantes et plus de responsabilités). Un relevé systématique des variables situées soit à gauche (dépendance aux parents), soit à droite (indépendance) de l'axe nous donne des associations entre l'environnement de l'enfant et des difficultés à expression soit somatique, soit psychique, quel que soit l'âge, quel que soit le groupe d'appartenance. Toutes nos données sont standardisées sur l'âge.

Le tableau expérimental que nous obtenons est :

Modes d'organisation / Niveau socio-professionnel	Dépendance : Présences parentales Pas de responsabilités	Indépendance ou autonomie : Absences parentales Responsabilités
Enfants d'ouvriers quel que soit l'âge	Difficultés d1 d2 *	Difficultés d3 d5
Enfants de cadres quel que soit l'âge	Difficultés d1 d5	Difficultés d6 d7

Tableau 123 :
Plan d'analyse des difficultés
attachées au mode d'organisation des familles

* d1, d2, etc... : exemples de difficulté

Trois phénomènes sont intéressants à relever :

- les difficultés communes aux deux groupes d'enfants pour des pratiques familiales identiques

- les difficultés spécifiques systématiques, c'est à dire les difficultés positionnées soit à droite soit à gauche quel que soit le groupe (par rapport à leur centre de gravité)

- et les différences plus complexes, c'est à dire subissant une influence inverse à gauche dans un groupe à droite dans l'autre groupe.

Les difficultés communes et les différences plus complexes seront détaillées dans la mesure où elles constituent la spécificité de cette dernière.

1. <u>Les difficultés de développement liées à l'état de dépendance de l'enfant à l'adulte</u>

Le groupe d'enfants dont la présence parentale ou d'un substitut est permanente présente le plus souvent ces 3 types de difficultés :

- un retard psychomoteur important dans la petite enfance, qui a nécessité des examens; en effet, dans ce groupe d'enfants, il y aurait des enfants déficients

- des problèmes d'ordre psychosomatique : des réactions cutanées telles que du psoriasis et toutes autres maladies de peau hormis l'eczéma

- des problèmes de comportements, la mère évoquant son inquiétude quant à la manière d'être et de réagir de son enfant.

Ce mode d'organisation des familles relève de trois ordres :

- la présence d'un handicapé nécessite une surveillance et une présence très étroite

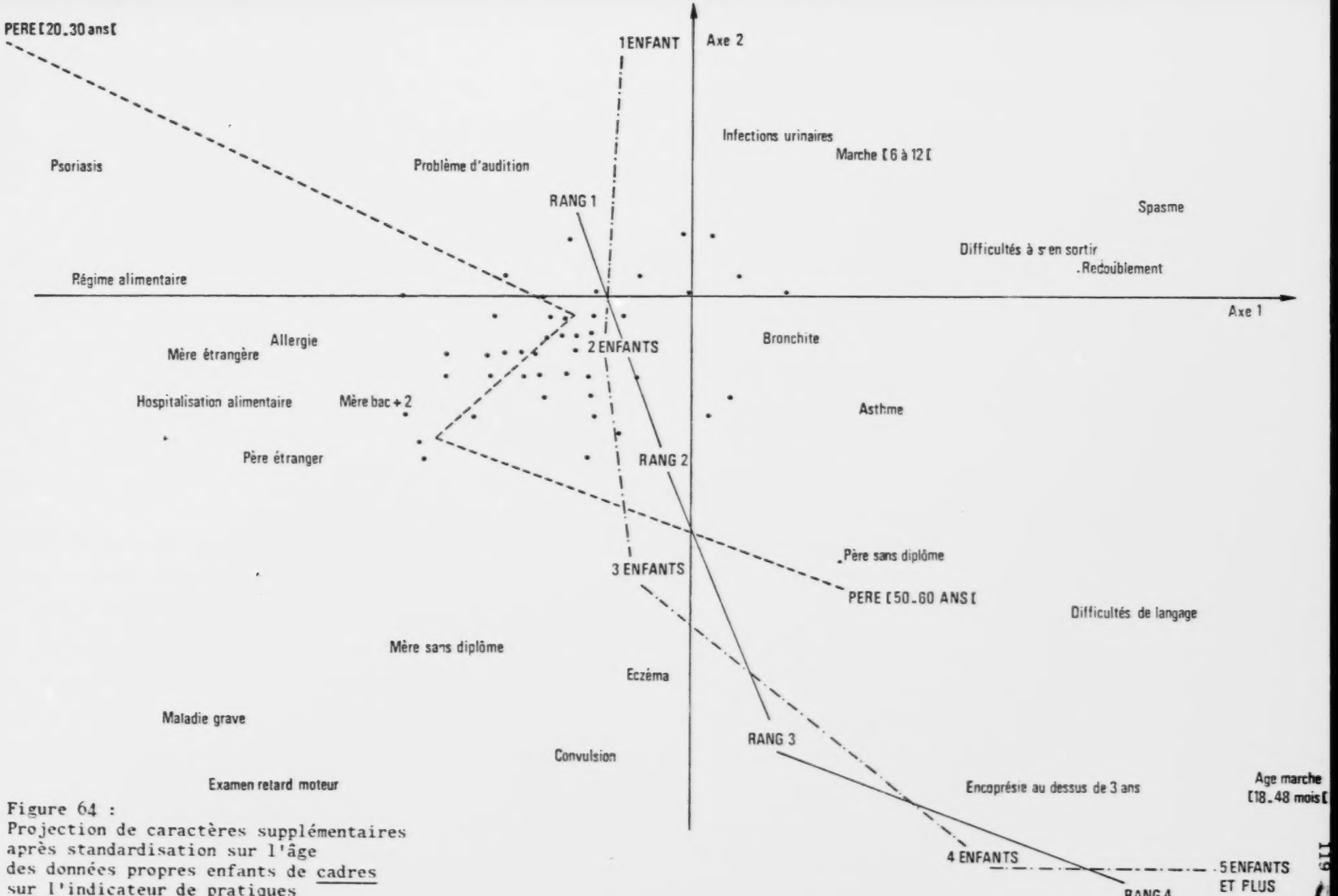

Figure 64 :
Projection de caractères supplémentaires
après standardisation sur l'âge
des données propres enfants de cadres
sur l'indicateur de pratiques
décrit par l'axe 1 et l'axe 2
(58.1 % de la dispersion)

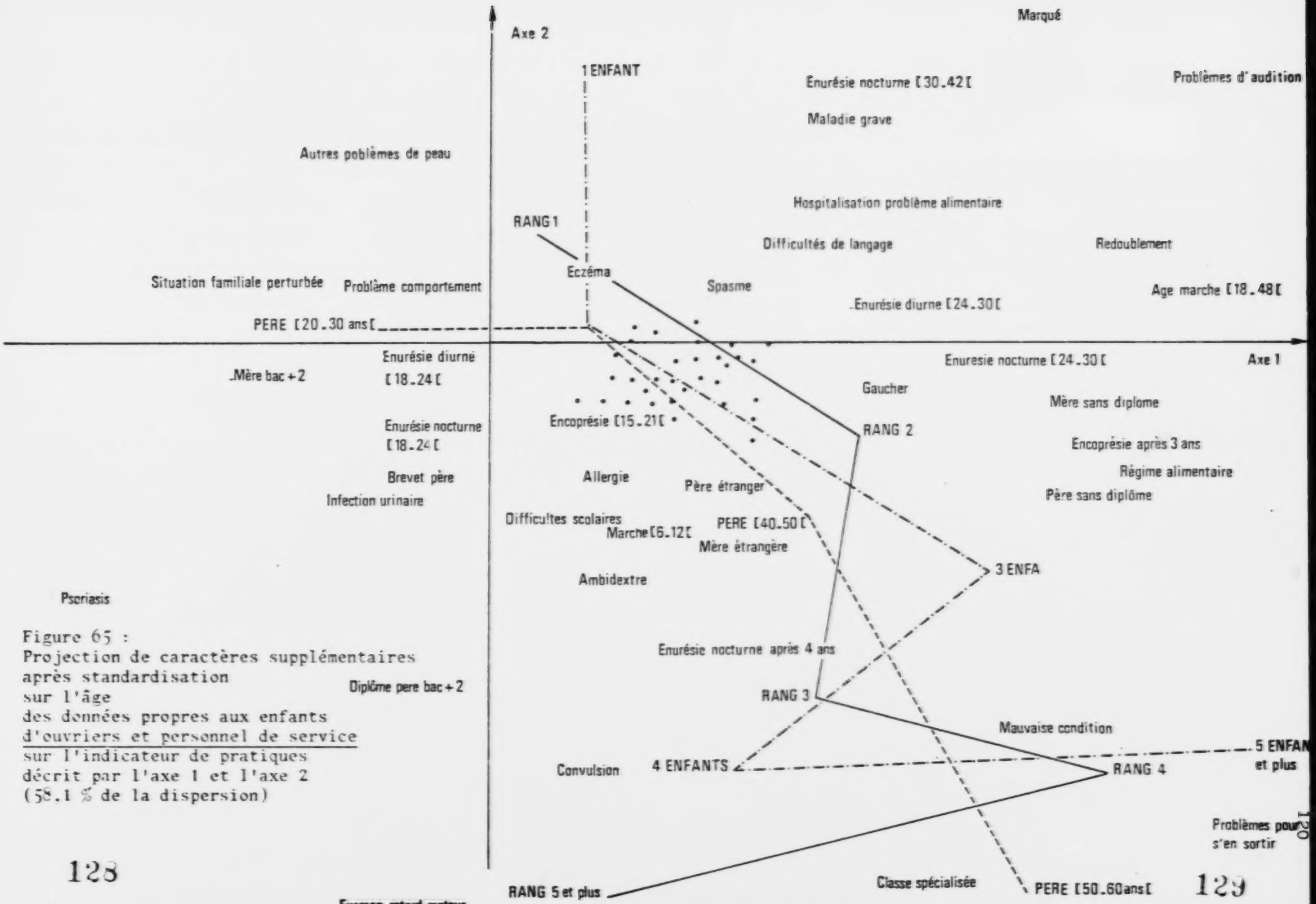

Figure 65 :
Projection de caractères supplémentaires
après standardisation
sur l'âge
des données propres aux enfants
d'ouvriers et personnel de service
sur l'indicateur de pratiques
décrit par l'axe 1 et l'axe 2
(58.1 % de la dispersion)

- le comportement de l'enfant n'autorise pas les parents à établir un climat de confiance; un contrôle est à assurer.

- la pratique éducative des parents implique une présence permanente d'un adulte et la non-intégration de l'enfant dans les tâches quotidiennes : cette mise sous dépendance crée une tension telle qu'il y a des difficultés d'adaptation, des difficultés d'ordre psychosomatiques. Ce type de manifestations face à cette relation parents-enfants paraît donc mineur au regard des altérations du développement dues à l'organisation basée sur l'autonomie.

Il faut souligner que, malgré la volonté de neutraliser le niveau socio-culturel, il transparaît... car c'est dans ce groupe d'enfants que les pères sont les plus diplômés. Et la position de la famille par rapport au cycle de vie est déterminante : père jeune et peu d'enfants.

Catégories de variables	Liste des variables attachées à la dépendance aux parents
Données sociales	Age du père [20-30 ans[Diplôme du père : - Brevet ou Bac - Bac + 2 Diplôme de la mère : - Brevet ou Bac - Bac + 2
Données du développement de l'enfant	Troubles psychomoteurs : - examen pour retard moteur Troubles psychosomatiques : - psoriasis - autres problèmes de peau, hormis l'eczéma Troubles d'adaptation : - problème de comportement

Tableau 124 :
Relevé des variables caractérisant un mode d'organisation basé sur la dépendance aux parents

2. Les difficultés de développement liées à l'autonomie donné à l'enfant par les parents

La liste des variables caractérisant les enfants laissés autonomes par les parents est diversifiée et rend compte de phénomènes multiples.

L'âge des apprentissages de la marche et de la propreté nous renseigne sur les méthodes éducatives appliquées. Des acquisitions précoces résultent d'une stimulation importante, des retards impliquent des échanges parents-enfants plus pauvres.

Parmi ces enfants âgés de plus de 4 ans, certains ont acquis la marche avant un an, d'autres après 1 an et demi. Par contre, la propreté n'a pas souvent été acquise avant 4 ans pour le contrôle vésical et avant 3 ans pour le contrôle intestinal.

Nous pouvons donc supposer que l'environnement est :
- soit très stimulant : l'enfant doit apprendre à se débrouiller très tôt et acquérir rapidement son autonomie et il est bien connu qu'une éducation sphinctérienne précoce est peu intégrée aux capacités de l'enfant et entraîne des difficultés dans l'acquisition de la propreté,
- soit très peu stimulant : les progrès de l'enfant suivent leur rythme propre, il y a peu d'intérêt de la part des parents, l'enfant apprend à marcher relativement tard et la propreté est acquise difficilement.

Le redoublement, les problèmes de langage peuvent résulter également de ce type de relation.

La mère de famille évoque ses difficultés avec son enfant. Il a des difficultés relationnelles. Elle a l'impression de ne pas s'en sortir avec lui. Elle le justifie par un évènement traumatisant.

Mais dans ce groupe d'enfants, nous ne trouvons pas seulement ces problèmes d'adaptation familiale et sociale, mais également des troubles à expression somatique d'ordre respiratoire (spasme, asthme, bronchite). KREISLER L et ses collaborateurs (1981) mentionnent dans leur livre sur "l'enfant et son corps" le lien entre le gardiennage et la crise allergique, notamment la crise d'asthme. Ils soulignent que cette situation serait pathogène du fait d'un conflit entre la mère et une gardienne, conflit structuré sur un mode inconscient dont l'enfant est l'objet.

Dans notre étude, c'est l'absence de garde qui est associée à ces symptômes; dans tous les cas il s'agit bien de la dépendance de l'enfant à sa mère : "Plus que l'ambivalence, c'est la dépendance de l'autre qui domine dans la préservation d'une représentation idéalisée, tandis que les affects négatifs sont projetés ailleurs". On peut lire également sur ce problème "qu'une carence libidinale serait en jeu, dans laquelle persisterait l'inscription corporelle de la dépendance envers l'autre; le corps serait ainsi à la merci de toute perte d'objet, comme si la séparation n'était jamais complètement réalisée" (CELERIER MC, 1978).

Cependant, on peut émettre des réserves quant au lien entre ces perturbations et les caractéristiques du mode d'organisation car d'autres aspects sociaux sont en jeu : les pères sont âgés, les fratries nombreuses.

Une étude sur l'encoprésie (FEARD S, 1983) mettait déjà en évidence l'association de l'âge du père et de la fratrie nombreuse avec des troubles psychosomatiques.

Une autre donnée sociale est mise en exergue : le facteur culturel; en effet, ces pères sont plus souvent sans diplôme.

Cet axe 1, s'il décrit le mode d'organisation familial, met également en évidence d'autres variables interférant entre elles et s'intriquant : le niveau culturel, la position de la famille par rapport au cycle de vie, mais aussi l'importance de la fratrie.

En résumé la liste des variables affectées par un mode d'organisation familiale basée sur l'autonomie regroupe ces caractéristiques.

Catégories de variables	Liste des variables attachées à l'absence parentale ou à l'autonomie donnée à l'enfant
Données sociales	Age du père [50-60 ans[Diplôme du père : - Sans diplôme Fratries de 4 enfants et plus Rang dans la fratrie : - rang 3 - rang 4
Données du développement de l'enfant	**Les apprentissages :** - Age de la marche : . [6-12 mois[. [18-48 mois[- Acquisition de la propreté . contrôle vésical après 4 ans . contrôle intestinal après 3 ans **Troubles psychosomatiques :** - asthme - spasme - bronchite **Troubles fonctionnels :** - difficultés de langage **Troubles d'adaptation :** - difficultés relationnelles - difficultés de la mère à s'en sortir avec son enfant - enfant traumatisé par un évènement douloureux ou difficile - redoublement

Tableau 125 :
Relevé des variables caractérisant un mode d'organisation basé sur l'indépendance aux parents

3. Les difficultés de développement liées aux absences parentales aux moments privilégiés de la journée

Les enfants de ce groupe ont des difficultés de divers ordres :

- des troubles fonctionnels tels que les problèmes d'audition

- des troubles psychosomatiques à expression respiratoire, en l'occurence les spasmes du sanglot

- des troubles d'adaptation sociale (redoublement) et des troubles d'adaptation familiale : l'enfant a souffert d'une situation familiale particulière, anormale ou perturbée.

Les spasmes affectent l'enfant à un moment donné de son évolution et sont des réponses à des conditions d'ambiance particulière. La réaction de l'entourage et avant tout de la mère fait partie intégrante du symptôme. Il n'est donc pas étonnant de trouver ce trouble associé à ce type d'organisation familiale, mais il est également un indicateur d'une situation conflictuelle et la mère dans ce contexte l'évoque.

Les problèmes d'audition sont peut-être simplement dus à son lien avec le redoublement, comme il peut être une réaction à l'entourage. Il ne faut pas oublier que c'est la mère qui apprécie la qualité d'écoute de son enfant, la question étant : "vous semble-t-il mal entendre ?".

De ces quelques données nous ne pouvons tirer des conclusions catégoriques de la gravité des troubles engendrés par ce mode d'organisation. Certains auteurs estiment que les spasmes du sanglot impliquent des perturbations importantes dans la structure de personnalité; d'autres opposent des réticences quant à ce diagnostic. Il existerait dans l'état actuel des connaissances sur ce problème une impossibilité de préciser l'ordre de fréquence des perturbations ultérieures et d'affirmer une spécificité de la personnalité de ces enfants.

4. Les constats sur l'intrication de diverses variables modulant les pratiques d'élevage

Lorsque l'on examine les deux configurations, l'une propre aux enfants de cadres et l'autre aux enfants d'ouvriers, trois variables décrivant le contexte familial ont des influences opposées sur le mode d'organisation des familles :
- la situation familiale perturbée
- le niveau culturel bas de la mère
- la nationalité des parents.

Une situation familiale perturbée dans les milieux populaires implique d'autant plus que le niveau culturel des parents est élevé, la mise sous dépendance de l'enfant à l'adulte alors que dans les milieux favorisés ce type de situation provoque une organisation laissant l'enfant autonome.

La mère déprivée culturellement assujettit plus son enfant lorsqu'elle appartient à la classe favorisée, alors que les mères non diplômées de conjoint ouvrier laissent leurs enfants plus indépendants.

Dans les familles étrangères, les pratiques quotidiennes diffèrent également selon le niveau social, les enfants de cadres sont moins autonomes que les enfants d'ouvriers.

Ces deux derniers constats corroborent nos conclusions sur l'influence du facteur social. Par contre, il est intéressant de souligner que des situations familiales conflictuelles engendrent des modes de réaction très différents dans les couches sociales.

CONCLUSION

1. L'analyse multidimensionnelle éclaire nos hypothèses concernant l'attitude des mères de famille lors d'un questionnement sur les modes d'organisation lorsque les deux membres du couple travaillent :

   - Il est certain qu'un grand nombre évoque les comportements correspondant aux normes dominantes. De ce type de réaction face au questionnaire, nous pouvons extraire les stéréotypes attachés à l'enfant et aux différentes périodes de l'enfance, mais également les stéréotypes véhiculés dans certains sous-groupes de population.

   - D'autres, par le désir de témoigner de l'expérience qui est la leur, en ayant peut-être la volonté d'amplifier les duretés de la vie quotidienne, décrivent volontiers des comportements peu conformes. Au moyen de ce miroir déformant qui est toutefois l'expression d'une certaine réalité, le mode relationnel instauré entre la mère et l'enfant transparaît.

   - Et enfin l'affirmation de certaines pratiques, peut-être moins conformes mais soutenables face à un autrui-juge, associée à un flou sur certaines questions bien précises, complète ce tableau et enrichit notre compréhension de l'interprétation à donner lors de l'évocation par la mère de difficultés dans le développement de son enfant.

2. Le stéréotype de valeurs attachées à l'enfant et à la notion même de l'enfance, dégagé par notre étude, est celui de l'enfant immature, peu autonome, peu responsabilisé mais témoin de notre société contemporaine.

   Ce modèle d'enfant émerge cependant de la jonction de deux stéréotypes attachés à deux périodes de l'enfance. En effet, l'enfant de 4 à 7 ans est différencié de l'enfant de 8 à 13 ans.

   Les parents reconnaissent à l'enfant de 8 ans une maturité qu'ils ignoraient chez l'enfant plus jeune. Une série de comportements, de règles de vie, de pratiques, se modifie à cette période de l'enfance. L'enfant est différencié de l'adulte, il commence à être intégré dans le mode d'organisation des familles. Il acquiert une certaine indépendance, une certaine autonomie.

3. Des traits dégagés de certains facteurs d'influence nous ont étonnés. En effet, le groupe social d'appartenance met en évidence des relations moins stables avec les autres paramètres. Par contre, la position de la famille par rapport à son cycle de vie semble être déterminante, ainsi que le niveau culturel et ethnique. Les conceptions sur l'aménagement des conditions de vie ne sont pas dans tous les cas tributaires du contexte social; néanmoins, dans certaines familles, elles dépendent de nécessités impérieuses et non pas de choix personnels.

   Une enquête dans les différents milieux ainsi isolés par notre étude est nécessaire afin de déterminer ce qui est sous-jacent à ces modes d'organisation :

- L'âge des parents y contribue : l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle selon que l'on débute dans la vie active ou selon la proximité de la retraite n'est certes pas comparable.

- La nationalité qui implique aussi peut-être une mise à distance ou non de la vie professionnelle par rapport à la vie familiale,

- Et enfin le niveau culturel qui induit également des hiérarchies de valeur entre ce qui est souhaitable ou non d'aménager dans sa vie familiale et dans sa vie professionnelle.

4. La construction d'un indicateur mesurant un continuum de pratiques est réalisée à l'aide de l'analyse de correspondances. Il caractérise essentiellement le degré d'autonomie laissée à l'enfant et distingue la dépendance de l'enfant à l'adulte de l'acquisition d'une certaine indépendance et autonomie.

Une des principales observations à souligner est que la démarche la plus structurante pour l'enfant de la part des parents est de l'intégrer peu à peu dans le mode d'organisation et de le reconnaître comme partenaire. Il est important qu'ils réfléchissent ensemble sur l'aménagement de leur vie. Il n'y a pas une règle de vie, un comportement spécifique à imposer et à édicter aux parents.

Si une présence parentale quasi-permanente est nécessaire pour l'enfant plus jeune, une absence modulée par diverses conditions est à envisager lorsque l'enfant atteint un certain niveau de développement.

Les absences au cours de la journée n'ont pas toutes le même poids, la même valeur. Certains moments sont privilégiés et sont donc à préserver. La présence parentale ou d'un substitut au lever, au coucher et/ou aux repas est peut-être un minimum à garantir à l'enfant. Cependant ce genre de conseil est totalement arbitraire, il caricature le style de rapports qui peut exister entre les parents et l'enfant et il aboutit seulement à culpabiliser.

La bonne volonté des parents à organiser au mieux la journée de l'enfant n'est pas à mettre en doute. la méconnaissance des besoins et des désirs de l'enfant résulte de problèmes d'un autre ordre. Il faut savoir qu'il n'y a pas de relation parfaite parents-enfants et qu'on ne peut l'enseigner car elle ne s'apprend qu'en la vivant.

Une sur-éducation ou une autonomie trop précoce est une éventualité que l'on peut craindre lorsque les deux membres du couple travaillent et cette carence de prise en charge risque par la suite d'induire des difficultés chez l'enfant.

Etendre à l'ensemble de la vie de l'enfant une attitude indispensable à ses premiers mois, comme s'il était toujours cet être prématuré et fragile, est un comportement que l'on peut envisager comme caractérisant les mères au foyer, dans la mesure où cette dernière a déjà pu faire ce choix de non-activité professionnelle par le désir inconscient de demeurer le seul recours, adhérant à l'enfant pour prévenir le manque d'où pourrait naître un désir qui ne serait pas désir d'elle (HOLLEAUX A, 1982).

A la lecture du continuum de pratiques dégagé par notre indicateur, on peut affirmer que ces deux modes relationnels peuvent exister

même lorsque la mère exerce une activité, c'est à dire la mise sous dépendance de l'enfant à l'adulte ou le désengagement total de l'enfant de la tutelle des parents ou d'un substitut. On peut donc supposer qu'il en est de même pour la mère au foyer.

Par contre, une application progressive d'un système d'éducation basé sur l'intégration de l'enfant aux activités et aux tâches familiales est certainement facilitée et permet de remédier à l'un des problèmes de notre société contemporaine : celui de la non-intégration de l'enfant au monde de l'adulte. Les parents sont ainsi amenés à reconnaître ses capacités et ses forces grâce à sa participation à la vie familiale et contribuent par ce biais à la formation de son identité.

Une étude sur l'aménagement des conditions de vie auprès des mères au foyer permettrait de comparer la prise de conscience de la maturité de l'enfant de ces dernières à celle des mères au travail; la difficulté étant, peut-être, de trouver un indicateur qui mesurerait un continuum de pratiques reflétant l'intégration progressive de l'enfant à la vie familiale. Le fait de poser le problème en ces termes nous renvoie à la thèse développée par ERIKSON E sur la notion d'enfance considérée comme un segment de vie séparée.

5. Il est certain que chez les mères au travail on peut craindre beaucoup plus de difficultés associées à une carence de prise en charge plus que d'un manque de distance entre l'enfant et l'adulte.

   Notre analyse met donc en évidence ce facteur. L'accumulation de problèmes ou d'"avatars" du développement de l'enfant jouxte les modes d'organisation où l'absence parentale est fréquente, où les responsabilités sont nombreuses.

   Mais notre volonté de procéder à une systématisation des processus décrits en précisant leurs relations afin d'isoler une variable de l'environnement (en l'occurence un continuum de pratiques) a été confrontée à d'autres processus que nous n'avons pas neutralisé. Le poids des conditions socio-culturelles détermine des règles de vie, des comportements, des habitudes qui font partie intégrante de tout un ensemble. Et les influences mises en évidence sont rarement le fait d'un seul élément et l'association conjointe de deux facteurs d'influence n'a pas le même effet d'un milieu à l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAMSON JM. Dependance and independance in the children of working mothers. Child Dev 1959; 22 : 533-46

2. AJURIAGUERRA de J. Manuel de Psychiatrie de l'Enfant. ed. Masson, 1977

3. ARIES P. L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime. ed. Seuil, 1973

4. BERGERET J. Psychologie pathologique. ed. Masson, 1976

5. BERGERET J. Les enfants du rêve... et la réalité : quelques réflexions surl'avenir de la famille occidentale en fonction d'une expérience éducative réalisée dans les kibboutz d'Israel. Le Concours Médical 1972; 12 : 8867-74

6. BETTELHEIM B. Les enfants du rêve. ed. Laffont, 1971

7. BOLTANSKI L. Prime éducation et morale de classe. Cahiers du Centre de Sociologie Européenne, 1969

8. CELERIER MC. De la causalité psychosomatique. Topique 1978; 22 : 111-33

9. CHAPALAIN MT. L'efficacité sociale des modes de garde des enfants de 0 à 3 ans. Revue française des Affaires sociales 1972; 2 : 13-33

10. CHERRY F, EATON E. Physical and cognitive development in children of low-income mothers working in the child's early years. Child Dev 1977; 48 : 158-66

11. CHESNAIS JC. Les conséquences socio-économiques de la disparition des familles nombreuses. Revue française des Affaires sociales 1979; 1 : 63-86

12. CHOMBART de LAUWE MJ and coll. Enfant en jeu. ed. CNRS, 1976

13. CHOQUET M, DAVIDSON F. Le mode de garde et le développement physique et psycho-affectif du jeune enfant. Enfance 1982; 5 : 323-34

14. COHEN S. Maternal employment and mother-child interaction. Merrill-Palmer Quart 1978; 24 : 182-97

15. COMMAILLE J. Travail des femmes et activités familiales. Questions sociologiques 1981; 4 : 145-51

16. CUMMINGS F. The incidence of emotional symptoms in school-children. Br J Educ Psychol 1944; 14 : 151-61

17. DAVID MG, GOKALP C. La semaine d'un enfant scolarisé. Consommation 1984; 1 : 60-88

18. DAVIDSON F. Equipements spéciaux pour les enfants dont les mères travaillent. Paris, CIE 1971; 360-71

19. DOYLE A. Infant development in day care. Devepm Psychol 1975; 4 : 655-56

20. DUCROS M. Des réponses fournies aux Fables de Düss par des enfants vivant dans un milieu familial anormal. Enfance 1959; 2 : 153-80

21. DUSS L. La méthode des fables en psychanalyse infantile. L'Arche, 1950

22. EISENBERG L. Caring for children and working : Dilenmas of comtemporary womanhood. Pediatrics 1975; 56 : 24-8

23. ERIKSON EH. Enfance et société. ed. Delachaux et Niestlé, 1959

24. ERIKSON EH. Adolescence et crise. ed. Flammarion, 1968

25. FEARD S. L'encoprèse et les familles d'encoprèses. Publication en cours : rapport Centre de Médecine Préventive, 1983

26. FINKELSTEIN N. Social behavior of infants and toddlers in a day-care environment. Devlpm Psychol 1978; 14 : 257-62

27. FREUD A. Le normal et le pathologique chez l'enfant. ed. Gallimard, 1965

28. GILLY M. Maître-élève. PUF, 1980

29. GLUECK S, GLUECK E. Working mothers and delinquency. Ment Hyg 1957; 41 : 327-52

30. GOKALP C, DAVID MG. La garde des jeunes enfants. Population et sociétés 1982; 161 : 1-4

31. GOODMAN N. Cognitive development of children in family and group day-care. Am J Ortho-psychiatry 1981; 51 : 271-84

32. GORCE de la F. Les répercussions de l'exclusion sociale sur la vie de l'enfant du Quart-Monde. Revue de Pédiatrie 1979; 2 : 18-20

33. GROSSIN W. Aménagement du temps et comportements culturels. Revue française des Affaires sociales 1983; 1 : 75-86

34. HAND HB. Working mothers and maladjusted children. J Educ Psychol 1957; 30 : 245-6

35. HODGKISS M. The delinquent girl in Chicago : II. The influence of brokenhomes and working mothers. Smith Coll Stud Soc Work 1933; 3 : 259-74

36. HOFFMAN LW. Changes in Family roles, socialization and sex differences. Am Psychol 1977; 32 :644-56

37. HOLLEAUX A. Une si douce violence. Bulletin de Psychologie 1982-83; 358 : 179-86

38. HUTNER F. Mother's education and working : effect on the school child. J Psychol 1972; 82 : 27-37

39. KOHN ML. Social class and parent-child relationship : an interpretation. American Journal of Sociology 1963; 63 : 473-80

40. KOWALSKI R, VERQUERRE R. Opinions pédagogiques et comportements éducatifs chez les mères d'enfants de 10 à 12 ans. Bulletin de Psychologie 1983-84; 366 : 789-802

41. KREISLER L, FAIN M, SOULE M. L'enfant et son corps. PUF, 1974

42. LAFON R. Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant. PUF, 1963

43. LANCRY-HOESTLANDT A. Horizon temporel et retraite. Bulletin de Psychologie 1983-84; 366 : 743-48

44. LAPLANCHE J, PONTALIS JB. Vocabulaire de la Psychanalyse. PUF, 1968

45. LAUTREY J. Classe sociale, milieu familial, irtelligence. PUF, 1980

46. LEBOVICI S, SOULE M. la conaissance de l'enfant par la psychanalyse. PUF, 1970

47. LEZINE I. Influence du milieu sur le jeune enfant in DUYCKAERTS F, HINDLEY C, LEZINE I, REUCHLIN M, ZEMPLENI A. Milieu et développement, PUF, 1972 : 259-307

48. LIDZ T. La famille : cadre du développement in ANTONY-KOUPERNIK. L'enfant dans la famille. ed. Masson, 1970 : 18-35

49. LIFSHITZ MP. Bereaved children : the effect of mother's perception and social-system organisation of their short range adjustment. J Am Acad Child Psychiatry 1977; 16 : 272-84

50. MACCOBY E. Children and working mothers. Children 1958; 5 : 83-9

51. MEILE R, JOHNSON D, PETER L. Marital role, education and mental disorder among women : test of an interaction hypothesis. J Health Soc Behav 1976; 17 : 295-301

52. MENAHEM G. Mutations de la famille et travail des femmes. Revue française des Affaires sociales 1981; 4 : 241-49

53. MORVAL J. Introduction à la psychologie de l'environnement. ed. Mardaga, 1981

54. NYE F. Employment status of mothers and marital conflict, permanence and happiness. Soc Problems 1959; 6 : 260-7

55. PERRON R. Modèles d'enfants, enfants modèles. PUF, 1971

56. PRESIDENT'S COMMISSION ON THE STATUS OF WOMEN. American women. Washington, D.C. : United States government Printing Office, 1963

57. REDDE G. L'utilisation des fables de Louisa Düss : problèmes de codage et équivalent graphique. Psychologie française 1971; 16 : 59-99

58. ROLLINS N. Some roles children play in their families. J Am Acad Child Psychiatry 1973; 12 : 511-30

59. RUBENSTEIN J, HOWES C, BOYLE P. A two-year follow-up of infants in community-based day care. J child Psychol Psychiatry 1981; 22 : 209-18

60. RUTTER M. Maternal Deprivation 1972-1978 : New Findings, New Concepts, New Approaches. Am Acad Med 1979; 8 : 312-23

61. RUTTER M. Social emotional consequences of day-care for preschool children; Am J Orthopsychiatry 1981; 51 : 4-28

62. SANFORD N. Is college education wasted on women ? Ladies Home J 1957; 74 : 78-9

63. STOLZ LM. Woman's search for a new self. J Natl Med Assoc Women Deans and Counsellors 1959; 22 : 125-30

64. STOLZ LM. Effects of maternal employment on children : evidence from research. Child Dev 1960; 31 : 749-82

65. TOUZARD H. Enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structure familiale. Monographie française de Psychologie, CNRS 1967 : 13

66. TOUZARD H, DUFOUR-LEFORT F. L'influence de l'environnement urbain ou rural sur le budget-temps de l'enfant de 10-12 ans. Bulletin de Psychologie 1983-84 : 366 : 779-88

67. VASQUEZ A. Temps social / temps culturel. Enfance 1982; 5 : 335-50

68. WOODS M. The unsupervised child of the working mother. Devlpm Psychol 1972; 6 : 14-25

69. ZAMBRANA R, HURST M, HITE R. The working mother in contemporary perspective : A review of the literature. Pediatrics 1979; 64 : 862-70

*
* *

ANNEXES

Annexe 1 : Légende des figures 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34 et 36

Annexe 2 : Tableaux relevant les données significatives entre les croisements des réponses aux fables et des données sociales

Annexe 3 : Fables de Düss

Annexe 4 : Feuille de dépouillement (d'après la grille d'analyse de SHENTOUD)

Annexe 5 : Questionnaire "Les modes de garde des enfants âgés de 4 à 13 ans"

Annexe 6 : "Questionnaire des enfants de 4 à 14 ans"

Annexe 1

Age limite garde / non garde :

1. Garde jusqu'à moins de 8 ans
2. Garde jusqu'à plus de 8 ans

Absence / présence parentale :

1. Parents toujours présents
2. Parents absents mais recours à la cantine
3. Parents absents

Degré de responsabilités :

1. 0 à 1 responsabilité
2. 2 à 3 responsabilités
3. 4 à 5 responsabilités

La fable de l'oiseau

	AGE			RANG			ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Non réponse	11.5	4.0	0	5.5	9.5	0	9.0	6.0	0	8.0	8.5	0
S'envole	38.5	27.5	7.0	30.0	21.5	0	33.5	20.0	16.5	36.0	20.5	11.5
Essai, tentative	7.0	11.5	17.5	9.5	13.5	52.0	10.0	14.0	12.0	10.5	10.5	15.0
Mort, blessé	16.5	10.5	7.0	12.0	13.5	3.5	10.0	11.0	16.5	10.5	15.0	10.0
Rejoint les parents	5.5	18.0	36.0	16.0	18.5	22.0	13.5	18.5	26.0	9.0	22.5	31.0
Rejoint la mère	8.5	16.0	10.5	12.0	13.5	0	12.5	14.0	8.5	11.0	15.0	6.5
Rejoint le père	1.5	4.0	3.5	3.0	1.5	3.5	3.5	1.5	2.5	4.0	2.0	1.5
Se réfugie	1.5	5.5	1.0	2.5	1.5	7.5	3.0	0	5.0	1.5	3.0	6.5
Se fait recueillir	0.5	2.0	7.0	2.5	2.5	3.5	0.5	6.0	5.0	0.5	2.0	10.0
S'en va, refait un nid	8.5	4.5	7.0	7.0	5.5	7.5	5.5	9.0	8.5	8.5	3.5	8.0

Tableau 1 :
Répartition des réponses en pourcentage à la fable de l'oiseau
(relevé des données significatives)

La fable de l'anniversaire de mariage

	AGE			ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	1	2	3
Non réponse	11.0	8.5	2.5	10.0	7.5	3.5	10.5	5.5.	5.0
Manger	12.5	8.5	0	10.5	4.5	5.0	11.0	6.5	1.5
Planter, cueillir	21.0	9.5	2.5	15.0	9.0	8.5	15.0	12.0	5.0
Jouer avec d'autres enf.	8.0	8.5	7.0	6.5	11.0	8.5	10.0	5.5	6.5
Cueillir des fleurs pour offrir	4.0	16.0	18.5	8.0	15.5	16.5	8.0	12.0	21.5
Pas content, triste	4.0	13.0	31.5	9.5	27.5	14.5	5.5	13.5	28.0
Pour voir la fête	9.5	10.5	1.0	9.5	7.5	3.5	9.0	7.5	3.5
Les parents ne l'ont pas voulu	4.0	5.5	14.0	7.0	1.5	12.0	4.5	8.5	11.5
ça ne l'intéresse pas	9.5	10.5	16.0	9.0	6.0	21.5	8.5	13.0	16.5
A envie d'aller au fond du jardin	17.0	9.5	7.0	15.0	9.0	7.0	18.0	9.5	1.5

Tableau 2 :
Répartition des réponses à la fable de l'anniversaire de mariage
(relevé des données significatives)

La fable de l'agneau

	AGE			SEXE		ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	M	F	1	2	3	1	2	3
Non réponse	10.0	1.0	0	6.5	2.5	6.5	4.5	0	8.0	2.0	0
Va manger de l'herbe	56.0	58.5	29.0	50.5	49.0	51.5	46.0	49.0	56.5	46.0	39.5
Va boire du lait	11.5	12.0	3.5	11.0	8.5	13.5	3.0	7.0	12.5	7.5	6.5
Reste dans son coin	2.5	5.5	29.0	8.5	13.0	7.0	17.0	13.0	5.5	13.0	19.5
Colère, chasse l'autre	0.5	4.0	10.5	4.5	4.5	3.0	4.5	7.0	2.0	6.5	6.5
Va boire du lait de la mère	8.5	7.5	10.5	8.5	9.0	8.0	9.0	9.5	8.0	9.5	10.0
Obéit	1.5	2.0	10.5	1.5	6.5	2.0	7.5	6.0	2.0	3.5	10.0
Prend son autonomie	3.0	4.5	0	2.0	3.5	3.0	1.5	3.5	2.0	4.5	1.5
Désobéit	0.5	2.0	7.0	2.5	3.0	2.0	3.0	5.0	0.5	3.5	6.5
Donne du lait	4.5	3.0	0	5.0	0.5	4.0	3.0	0	3.5	3.5	0

Tableau 3 :
Répartition des réponses à la fable de l'agneau
(relevé des données significatives)

La fable du départ

	AGE			AGE LIMITE GARDE/ NON GARDE		ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	- 8 ans	+ 8 ans	1	2	3	1	2	3
Non réponse	15.0	14.0	9.5	14.0	12.5	14.0	18.5	7.0	14.5	9.5	16.5
Soeur, frère	0.5	1.0	7.0	2.0	3.0	1.0	1.5	6.0	1.5	3.0	5.0
Fille garçon enfant	9.5	6.5	18.5	13.0	9.0	10.5	14.0	9.5	8.0	12.0	16.5
Adolescent	0	3.0	14.0	3.5	6.0	3.0	4.5	8.5	2.0	6.5	8.0
Voyageur, personne	4.5	23.5	22.0	22.5	9.5	13.0	14.0	22.5	14.0	14.0	23.0
Parents, famille	0.5	1.0	1.0	0.5	1.0	0.5	1.5	1.0	0.5	1.0	1.5
Mouton autres animaux	24.0	11.5	3.5	10.0	18.5	17.5	15.5	7.0	18.0	16.0	3.5
Papa, monsieur	26.5	36.0	12.5	27.5	24.5	25.5	26.0	26.0	25.5	31.0	18.0
Maman, dame	17.0	3.0	8.0	6.0	13.5	13.5	3.0	8.5	14.5	5.5	6.5
Autres familles	1.5	1.0	3.5	1.5	2.5	1.0	1.5	3.5	2.0	2.0	1.5

Tableau 4 :
Répartition des réponses à la fable du départ
(relevé des données significatives)

La fable de la peur

	AGE			RANG			GARDE/NON GARDE		ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	- 8 ans	+ 8 ans	1	2	3	1	2	3
Non réponse	12.5	1.0	2.5	5.5	6.5	6.0	7.0	5.0	7.5	4.5	3.5	10.0	1.0	5.0
Loup	32.0	20.0	1.0	22.5	16.0	0	19.0	20.0	24.0	7.5	20.0	25.0	19.5	6.5
Autres animaux	19.5	20.0	9.5	17.0	14.5	23.5	16.0	18.0	22.0	11.0	10.5	16.5	18.5	15.0
Peur de la nuit, du noir	4.0	21.5	26.5	12.0	26.5	23.5	21.5	10.5	11.5	23.0	19.0	8.5	20.5	26.0
Peur de se perdre dans la forêt	7.0	4.5	9.5	7.0	5.5	11.5	5.5	8.5	7.0	6.0	7.0	8.0	3.5	10.0
Peur de l'école	0	3.0	10.5	2.0	8.0	6.0	5.5	2.5	4.0	3.0	3.5	1.5	4.5	8.0
Peur de faire qq chose	11.0	10.5	4.5	9.0	8.0	11.5	5.5	12.5	6.5	12.5	12.0	12.0	5.5	8.0
Peur des bruits d'orage	3.0	4.5	14.0	5.5	8.0	11.5	6.5	6.5	35.0	4.5	14.5	3.5	7.5	13.0
Peur des gens, de quelqu'un	6.0	4.5	15.0	10.0	2.5	6.0	9.0	7.0	7.0	15.5	5.0	8.0	9.5	6.5
Autres	4.5	7.5	4.5	9.0	4.0	0	4.5	9.5	6.5	12.5	5.0	8.0	9.5	1.5

Tableau 5 :
Répartition des réponses à la fable de la peur
(relevé des données significatives)

La fable de l'éléphant

	AGE			ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	1	2	3
Non réponse	14.2	2.0	2.5	10.0	4.5	2.5	8.5	6.5	3.5
A grandi	9.5	32.0	22.0	20.0	15.5	25.0	15.5	23.5	26.0
S'est déguisé	19.5	8.5	3.5	13.5	14.0	6.0	17.5	6.5	5.0
A grossi	7.0	5.5	10.5	5.5	15.5	6.0	8.0	6.5	8.0
A changé de caractère	5.5	11.5	22.0	6.0	17.0	20.0	6.5	17.0	16.5
A faim	5.5	7.5	7.0	5.0	9.0	8.5	6.0	3.5	13.0
A changé de couleur	18.5	2.0	10.5	13.5	7.5	6.0	14.5	7.5	5.0
La trompe	11.5	17.0	11.5	14.5	7.5	15.5	12.0	14.0	16.5
Les défenses	1.5	5.5	7.0	4.5	3.0	5.0	3.5	6.5	3.5
Autres	7.0	8.5	6.0	8.0	6.0	6.0	8.0	8.5	3.5

Tableau 6 :
Répartition des réponses à la fable de l'éléphant
(relevé des données significatives)

La fable de la tour

	AGE			CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE de la mère					AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	4	5	1	2	3
Non réponse	4.0	2.0	0	6.5	4.0	1.0	0	0	4.5	0	0
Admire, décore oui	22.0	23.5	25.5	16.0	22.5	24.5	30.0	27.0	16.0	33.5	24.5
Admire, décore non	25.5	18.5	29.0	19.5	33.5	26.5	17.5	27.0	28.0	25.0	29.5
S'amuse oui	5.5	4.5	9.5	6.5	1.5	8.5	7.5	0	6.5	4.5	8.0
S'amuse non	6.0	19.0	8.0	9.5	12.0	14.0	5.0	11.5	10.0	14.0	8.0
Jette, casse oui	1.5	2.0	4.5	0	4.0	1.0	5.0	4.0	2.0	2.0	5.0
Jette, casse non	4.0	8.5	12.5	9.5	6.5	4.5	17.5	0	6.0	10.5	8.0
Rentre dedans oui	11.5	3.0	1.0	9.5	6.5	4.5	2.5	15.5	10.5	2.0	1.5
Rentre dedans non	9.5	5.5	4.5	16.0	4.0	7.5	2.5	11.5	6.5	4.5	11.5
Autres	10.0	3.5	4.5	6.5	5.5	7.5	12.5	4.0	10.0	3.5	3.5

Tableau 7 :
Répartition des réponses à la fable de la tour
(relevé des données significatives)

1 = professions libérales
2 = cadres moyens
3 = employées
4 = ouvrières
5 = personnels de service

La fable de la promenade

	AGE			RANG			ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Non réponse	21.0	4.5	1.0	11.0	10.5	0	16.0	9.0	0	17.0	6.5	0
Crainte, regret	9.5	13.0	31.5	16.5	18.5	6.0	11.0	24.5	21.5	9.0	20.5	28.0
Mécontentement	8.5	22.5	25.5	16.0	21.5	23.5	17.0	17.0	20.0	18.0	14.0	24.5
Rasé, coiffé	14.0	12.0	3.5	12.0	9.5	0	13.5	7.5	7.0	13.0	10.5	5.0
Sale, pas beau	4.5	4.5	0	4.5	1.5	0	4.0	1.5	3.5	6.0	2.0	0
Mauvaise nouvelle	0.5	2.0	16.0	2.5	6.5	35.0	2.0	12.5	7.0	0.5	7.5	13.0
Malade	11.5	23.5	17.5	18.0	16.0	11.5	13.5	14.0	27.5	12.5	23.5	18.0
Bonne couleur	19.5	6.5	1.0	11.0	9.5	6.0	13.5	6.0	7.0	15.0	6.5	5.0
Enfant qui a changé	4.0	5.5	3.5	4.0	2.5	17.5	4.5	3.0	5.0	3.5	4.5	6.5
Masque, changement	6.0	4.5	0	4.5	4.0	0	5.5	4.5	1.0	5.5	4.5	0

Tableau 8 :
Répartition des réponses à la fable de la promenade
(relevé des données significatives)

La fable de la nouvelle

	AGE			ABSENCE/PRESENCE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3	1	2	3
Non réponse	16.5	1.0	2.5	9.0	11.0	2.5	12.5	3.0	3.5
Manger	11.5	6.5	0	9.0	1.5	7.0	10.0	4.5	3.5
Pas jouer	11.0	3.0	0	8.0	1.5	2.5	7.0	5.5	0
Devoirs	6.0	21.5	31.5	10.5	27.5	26.0	12.5	25.0	19.5
Ranger	10.0	19.0	8.0	14.5	9.0	10.5	14.0	12.0	10.0
Travailler, aider	5.5	7.5	11.5	7.0	7.5	9.5	7.0	7.5	10.0
Autres ordres	11.0	12.0	4.5	9.0	12.5	9.5	10.0	11.0	6.5
Nouvelle	0.5	7.5	10.5	3.5	9.0	7.0	2.5	4.5	15.0
Réparer bêtises	16.5	11.5	29.0	18.5	17.0	18.0	15.0	18.0	26.0
Parler de sa journée	11.0	8.5	2.5	11.0	3.0	7.0	9.0	8.5	6.5

Tableau 9 :
Répartition des réponses à la fable de la nouvelle
(relevé des données significatives)

La fable du mauvais rêve

	AGE			AUTONOMIE/ DEPENDANCE		
	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	1	2	3
Non réponse	33.0	11.5	7.0	29.0	10.5	8.0
Malheur dans la famille	2.5	1.0	18.5	2.0	8.5	13.0
Départ mère	5.5	7.5	1.0	4.0	6.5	11.5
Départ père	3.0	2.0	2.5	4.0	1.0	1.5
Cambriolage	4.5	12.0	11.5	7.0	11.0	10.0
Peur des bêtes	23.5	20.5	7.0	22.5	16.0	11.5
Seul dans la forêt	3.0	10.5	8.0	4.0	9.5	10.0
Se tuait	9.5	15.0	21.0	10.0	17.0	21.5
Autres rêves	15.5	20.0	18.5	18.0	20.5	13.0

Tableau 10 :
Répartition des réponses à la fable du mauvais rêve
(relevé des données significatives)

a) La fable de l'oiseau :

"Un papa et une maman oiseaux et leur petit oiseau dorment dans leur nid, sur une branche. Mais voilà qu'un gros vent arrive, il secoue l'arbre et le nid tombe par terre. Les trois oiseaux se réveillent brusquement. Le papa vole vite sur un sapin, la maman sur un autre sapin, que fera le petit oiseau ? Il sait déjà un peu voler".

b) La fable de l'anniversaire de mariage :

"Le papa et la maman font une belle fête pour leur anniversaire de mariage. Ils s'aiment beaucoup. Pendant la fête, l'enfant se lève et va tout seul au fond du jardin. Pourquoi ?"

c) La fable de l'agneau

"Il y a une maman mouton et son petit mouton dans un champ. Le petit mouton court tout le jour près de la maman. Tous les soirs, la maman lui donne du bon lait chaud qu'il aime beaucoup. Mais il mange déjà de l'herbe. Un jour, on apporte à la maman un petit bébé mouton qui avait faim pour que la maman lui donne du lait. Mais la maman n'a pas assez de lait pour les deux et elle dit au plus grand : je n'ai pas assez de lait pour tous les deux; toi, va manger de l'herbe fraîche. Que va-t-il faire ?".

d) La fable du départ

"Quelqu'un qui habite dans la maison a pris le train et est parti très loin, très loin pour ne plus revenir. Qui est-ce ?".

e) La fable de la peur

"Voilà un enfant qui dit tout doucement : "oh ! que j'ai peur !" De quoi a-t-il peur ?"

f) La fable de l'éléphant

"Un enfant a un petit éléphant qu'il aime beaucoup et qui est très joli avec sa longue trompe. Un jour en rentrant de promenade, l'enfant entre dans sa chambre et trouve l'éléphant bien changé. Qu'est ce qu'il a de changé ? Et pourquoi a-t-il changé ?".

g) La fable de la tour

"Un enfant a réussi à fabriquer une tour en terre qu'il trouve très, très jolie. Qu'en fera-t-il ? Sa maman lui demande de la lui donner. Est-ce qu'il va lui donner ?".

h) La fable de la promenade

Pour le garçon :
"Un garçon a fait une très jolie promenade dans la forêt, tout seul avec sa maman. Ils se sont bien amusés. Quand il rentre à la maison, le garçon trouve que le papa n'a pas sa figure habituelle. Pourquoi ?".

Pour la fille :
"Une fille a fait une très jolie promenade dans la forêt, toute seule avec son papa. Ils se sont bien amusés. Quand elle rentre à la maison, la fille trouve que la maman n'a pas sa figure habituelle. Pourquoi ?".

i) La fable de la nouvelle

"Un enfant rentre à la maison, sa maman lui dit : "ne commence pas tout de suite à jouer, j'ai quelque chose à te dire". Qu'est-ce que la maman va lui dire ?".

j) La fable du rêve

"Un enfant se réveille le matin tout fatigué et dit : "oh ! quel mauvais rêve j'ai fait !". Quel mauvais rêve a-t-il fait ?".

Annexe 4

FICHE de DEPOUILLEMENT

A. FACTEURS de la série RIGIDITE

A 1 :

. 1 - Histoires construites proches du C.M.

. 2 - Recours à des clichés sociaux, littéraires, culturels, etc...

. 3 - Solutions par référence au sens commun

A 2 :

. 1 - Précautions verbales

. 2 - Eloignement temporo-spatial

. 3 - Hésitation entre interprétations différentes

. 4 - "Remâchage" (aller-retour entre l'expression de l'agressivité et la défense)

. 5 - Eléments du type formation réactionnelle (propreté, ordre, aide, devoir, économie, etc...)

. 6 - Dénégation

. 7 - Intellectualisation

. 8 - Changement brusque de direction dans le cours de l'histoire (accompagné ou non de pose dans le discours)

. 9 - "Rumination", accent porté sur les conflits intra-psychiques

.10 - Affect exprimé à minima

B. FACTEURS de la série LABILITE (versus laisser-aller)

B 1 :

. 1 - Histoires riches, tendance originalités

. 2 - Introduction de personnages non figurant dans l'histoire

. 3 - Identifications souples et diffusées

. 4 - Expression verbalisée d'affects nuancés modulés par le stimulus

B 2 :

. 1 - Temps de latence court, fuite en avant dans l'interprétation

. 2 - Histoires à rebondissements, théâtralisme, récits en dialogue, fabulation loin de l'image

. 3 - Expression verbalisée d'affects "exagérés", goût du drame

. 4 - Représentations contrastées, alternance entre des états émotionnels opposés

. 5 - Aller-retour entre désirs contradictoires, fins à valeur de réalisation magique du désir

. 6 - Exclamations, disgressions, commentaires, références personnelles

. 7 - Erotisation des relations, prégnance de la thématique sexuelle et/ou symbolisme transparent

. 8 - Instabilité dans les identifications

. 9 - Accent porté sur les relations inter-personnelles

.10 - Accent porté sur une thématique du style "agir" : aller, courir, dire, fuir, etc...

.11 - Présence des thèmes de peur, de catastrophe, de vertige, etc...

C. FACTEURS de la série INHIBITION

. 1 - Temps de latence long et/ou silences importants intra-récits

. 2 - Tendance générale à la restriction

. 3 - Conflits non exprimés, motifs non précisés

. 4 - Récits banalisés à outrance, placage

. 5 - Anonymat des personnages

. 6 - Nécessité de poser des questions, tendance refus, refus

. 7 - Accrochage aux éléments du contenu manifeste

. 8 - Accent porté sur le quotidien, le factuel

. 9 - Evocation d'éléments anxiogènes (phobiques ou dépressifs), suivie ou précédée d'arrêt dans le discours.

D. REACTIONS au niveau du COMPORTEMENT

. 1 - Agitation motrice, mimiques et/ou expressions gestuelles

. 2 - Demandes faites à l'examinateur

. 3 - Critique du matériel et/ou de la situation

. 4 - Ironie, dérision

E. EMERGENCES du PROCESSUS PRIMAIRE

. 1 - Perception d'objets morcelés (et/ou d'objets détériorés ou de personnages malades, malformés)

. 2 - Fausses perceptions

. 3 - Scotomes d'objets manifestes

. 4 - Confusion des identités ("téléscopage" des rôles)

. 5 - "Associations courtes"

. 6 - Abstractions, symbolisme hermétique

. 7 - Perceptions sensorielles

. 8 - Persévération dans les thèmes en dépit des variations du stimulus

. 9 - Inadéquation du thème au stimulus , fabulation "hors stimulus"

.10 - Expressions "crues" liées à une thématique sexuelle ou agressive

.11 - Recherche arbitraire de l'intentionnalité du stimulus

.12 - Perception de "mauvais objet"

. 13 - Craquées verbales (trouble de la syntaxe, associations par consonnance ou contiguité, coq à l'âne)

. 14 - Vague, indétermination, flou du discours

. 15 - Expression d'affects et/ou représentations massifs liés à n'importe quelle problématique (dont l'incapacité, le dénuement, la réussite mégalomaniaque, la peur, la mort, la destruction, la persécution, etc...)

CONCLUSION

1. Procédés présentés

. A

. B

. C

. D

. E

2. Evaluation des possibilités de dégagement des fonctions du MOI

. Lisibilité +

- procédés non apparents et/ou variés
- présence des facteurs A_1 B_1
- affects nuancés
- histoires structurées
- résonance fantasmatique

. Lisibilité ±

- prédominance des facteurs A_2
  et/ou B_2
  et/ou C
  et/ou D
- production altérée par les mécanismes mis en oeuvre, permettant un dégagement partiel

. Lisibilité -

- prédominance des facteurs E
  C
  D
- défenses massives, affects massifs

C.C. 6.5.3

QUESTIONNAIRE DES ENFANTS DE 4 à 14 ANS

N° I. 4

Questionnaire rempli par : le père ☐ 1
la mère ☐ 2
les deux ☐ 3
une autre personne ☐ 9

10

Ce questionnaire a pour but de mieux comprendre les problèmes éventuels de votre enfant. Pour cela, nous allons passer en revue les difficultés qu'il présente ou qu'il a pu présenter au cours de son développement.

Ce document restera confidentiel et couvert par le secret professionnel.

Pour répondre, il vous suffit de cocher la case voulue ou d'indiquer les précisions qui vous sont demandées.

Si vous avez des difficultés à remplir ce questionnaire, ne vous inquiétez pas. Nous vous aiderons lors de votre examen de santé.

Sexe de l'enfant : Masculin ☐ 1 Féminin ☐ 2 ☐

. Place de l'enfant parmi ses frères et sœurs *(Exemple : 3ème de 5)*.
en comptant tous les enfants que vous avez eus : ☐ de ☐ ☐☐

. L'enfant est-il :
de votre couple ☐ 1 adopté ☐ 4
de la mère seulement ☐ 2 en garde ☐ 5
du père seulement ☐ 3 ☐

NAISSANCE

☐☐ J

. Quelle est sa date de naissance ? *(jour, mois, année)* ..... ☐☐ M ☐☐ A

. Combien pesait-il à la naissance ? ..... *(Grammes)* 21☐☐☐

. Est-il né avant terme ? ..... OUI ☐ NON ☐ ☐
Si OUI, combien de semaines avant le terme ? ..... ☐☐

. A-t-on dû le ranimer, le mettre en couveuse, ou l'hospitaliser à la naissance ? ..... OUI ☐ NON ☐ ☐

ALIMENTATION

. L'enfant a-t-il été nourri au sein ? ..... OUI ☐ NON ☐ ☐
Si OUI, combien de temps ..... ☐☐

. A-t-il dû être soigné ou hospitalisé pour des difficultés alimentaires ? ..... OUI ☐ NON ☐ ☐
Si OUI,
il vomissait tous ses repas ☐ 1 il mangeait trop, était obèse ☐ 5
il refusait absolument de manger ☐ 2 pour une autre raison ☐ 9 ☐ /2

Quest. 10-82 - 1

. Suit-il, ou a-t-il suivi un régime alimentaire ? ..... OUI ☐ NON ☐ 33

Si OUI, pour raison de santé *(par exemple : obésité, diabète, etc...)* ☐ 1

pour des raisons familiales *(religieuses, philosophiques, etc...)* ☐ 2

. Prend-il habituellement les repas suivants ? .....

Petit déjeuner	OUI ☐ NON ☐	Goûter l'après-midi	OUI ☐ NON ☐
Goûter le matin	OUI ☐ NON ☐	Dîner (repas du soir)	OUI ☐ NON ☐
Déjeûner (repas de midi)	OUI ☐ NON ☐		

. Y-a-t-il certaines catégories d'aliments que l'enfant ne mange pratiquement pas ? ..... OUI ☐ NON ☐

Si OUI, lesquelles : .....

DEVELOPPEMENT

. A-t-il été examiné, étant bébé, pour un retard moteur ? *(par exemple : ne tenait pas sa tête, ne s'asseyait pas, etc...)* ..... OUI ☐ NON ☐ 45

. Une maladie grave *(polio, myopathie, méningite...)* ou un handicap physique a-t-il gêné son développement ? ..... OUI ☐ NON ☐

. A quel âge a-t-il commencé à marcher seul sans appui ? ..... Mois

. Vous semble-t-il mal entendre ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI, précisez : .....

. Vous semble-t-il avoir des problèmes d'yeux ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI, lesquels : .....

. Est-il :

Droitier ☐ 1 Gaucher ☐ 2 Les deux (ambidextre) ☐ 3

. Parmi les maladies suivantes indiquez celles que votre enfant a faites plusieurs fois :

Des spasmes du sanglot ☐	Du psoriasis ☐
Des convulsions ☐	D'autres problèmes de la peau ☐
De l'asthme ☐	Des infections urinaires ☐
De l'eczéma ☐	Des bronchites ☐
D'autres allergies ☐	Des otites ☐

56

. Un examen a-t-il révélé une épilepsie ? ..... OUI ☐ NON ☐

. A-t-il (ou a-t-il eu) des problèmes de sommeil ? ..... OUI ☐ NON ☐

Si OUI,

- des difficultés à s'endormir ☐
- des cauchemars ☐
- des peurs ☐
- des accès de somnambulisme ☐
- Autres ☐

. A-t-il des tics, des «manies» ? ..... OUI ☐ NON ☐

Si OUI

Se ronge les ongles, les peaux des doigts ☐ 1

A des tics *(des yeux, du visage, de l'épaule, ...)* ☐ 2

A des mouvements du corps *(se balance, se cogne la tête, s'arrache les cheveux, ...)* ☐ 4

PROPRETE

. A quel âge a-t-il arrêté de faire :

- pipi au lit ?	(il fait encore ☐)	
- pipi dans sa culotte ?	(il fait encore ☐)	
- caca dans sa culotte ?	(il fait encore ☐)	43

BEST COPY AVAILABLE

LANGAGE

A-t-il des difficultés de langage ? ..... OUI ☐ NON ☐ 84

Si OUI,

- il a parlé tard ☐
  (à partir de quel âge a-t-il fait ses premières phrases ? .....)
- il a eu un défaut de prononciation *(chuveu sur la langue, zézaiement, chuintement)* ☐
  jusqu'à quel âge ..... (encore maintenant ☐)
- il a eu des difficultés à former les mots *fcre au lieu de tre, fré au lieu de frère...)* ☐
  jusqu'à quel âge ..... (encore maintenant ☐)
- il a eu des difficultés à faire des phrases *(il ne dit pas je , ne conjugue pas les verbes...)* ☐
  jusqu'à quel âge ..... (encore maintenant ☐)
- il a eu un bégaiement ☐ 3
  (il bégaie encore maintenant ☐ 1) 97

C.C. 1 6,5,4

VIE SOCIALE

Avant l'entrée à l'école, votre enfant a-t-il été gardé par une personne autre que vous ? OUI ☐ NON ☐ 10

Si OUI, dans une crèche ☐ 1

gardé à votre domicile ☐ 2

- chez une gardienne ou une parente (à la journée) ☐ 4

chez une gardienne ou une parente (à la semaine ou au mois) ☐ 8

Si OUI, jusqu'à quel âge a-t-il été gardé ? ..... (encore maintenant) ☐

Si OUI, avez-vous dû le changer de crèche ou de garde ?

non jamais ☐ 1 — oui, 2 fois ☐ 3

oui une fois ☐ 2 — plus de 2 fois ☐ 4

Pourquoi ? .....

. A quel âge est-il allé à l'école pour la toute première fois ? .....

Actuellement est-il :

externe ☐ 1 — demi pensionnaire ☐ 2 — interne ☐ 3

. Dans quelle classe se trouve-t-il ?

maternelle	☐ 12	CM1 (8ème)	☐	4ème	☐	autres	☐ 99
CP (11ème)	☐	CM2 (7ème)	☐	3ème	☐		
CE1 (10ème)	☐	6ème	☐	seconde	☐		
CE2 (9ème)	☐	5ème	☐	CPPN	☐ 20		

22

. Est-ce une classe spéciale ? OUI ☐ NON ☐

perfectionnement ☐ 1 — classe pour handicapé sensoriel ou moteur ☐ 3

section d'éducation spécialisée (S.E.S.) ☐ 2 — IME ou IMP ☐ 4

. A-t-il redoublé ? ..... OUI ☐ NON ☐

Si OUI,

1 fois ☐ 1

2 fois ☐ 2

plus de 2 fois ☐ 3

Si OUI,

a-t-il redouble la dernière classe maternelle ? OUI ☐ NON ☐

a-t-il redoublé le cours préparatoire ? OUI ☐ NON ☐

a-t-il redoublé une autre classe ? OUI ☐ NON ☐ 30

. A-t-il eu d'importantes difficultés d'adaptation à l'école *(refusait d'y aller, pleurait, vomissait, se sauvait...)* ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ 31 ☐

Si OUI,

la première fois ☐ 1
aux changements (de maître, d'école) ☐ 2
autres ☐ 4

. Vous a-t-on signalé des difficultés de relation avec les autres enfants ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

. A-t-il des activités sportives ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

Si OUI,

- seulement dans le cadre des heures obligatoires d'éducation physique . . . . . ☐ 1
- régulièrement (au moins une fois par semaine en plus des heures obligatoires) . ☐ 2
- en compétition avec entraînement régulier . . . . . ☐ 3

Dans ces deux derniers cas, précisez quels sports : . . . . . ☐

. . . . . ☐☐

. A-t-il d'autres activités en dehors de l'école ? *(Loisirs, clubs ou associations)* OUI ☐ NON ☐ ☐

Si OUI, précisez lesquelles . . . . . .

. . . . . ☐

. Votre enfant a-t-il déjà commencé à fumer de façon habituelle ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

. Votre enfant pose-t-il un problème sexuel ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

Précisez lequel : . . . . . .

. . . . . 42 ☐

. Votre enfant a-t-il commencé sa puberté ? . . . . . je ne sais pas ☐9 OUI ☐1 NON ☐2 ☐

Si OUI, la puberté s'est-elle passée normalement ? . . . . . OUI ☐1 NON ☐2 ☐

ADAPTATION

. Avez-vous de sérieuses inquiétudes quant à son comportement, son caractère, sa manière d'être ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

. Souffre-t-il ou a-t-il souffert d'une situation familiale particulière, anormale ou perturbée *(Divorce, dépression, adaptation, difficultés conjugales, sociales, etc...)* ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

. A-t-il été marqué, «traumatisé», par un évènement particulièrement douloureux ou difficile ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

. Pensez-vous que, dès le début, de mauvaises conditions ont défavorisé son évolution ? *(conditions de la grossesse, de la naissance ...)* . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

. Avez-vous actuellement le sentiment de ne pas pouvoir vous en sortir avec cet enfant ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

SOINS ET PRISE EN CHARGE

. Pour certains de ces problèmes ou d'autres, votre enfant a-t-il été suivi ou soigné ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

Si OUI, précisez (examens, traitement, rééducation, psychothérapie, placement, etc...)

. . . . . ☐☐

. Certains de ces soins sont-ils encore en cours ? . . . . . OUI ☐ NON ☐ ☐

Lesquels ? . . . . . ☐☐ 55

Si OUI, pouvez-vous préciser :

Quelle année,...	Pourquoi,...	La durée,...
_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _

. A-t-il été en maison d'enfants, pouponnière, placement ? *(sauf colonie de vacances)* . . . . . OUI ☐ NON ☐ 69

Si OUI, précisez :

Quelle année , ...	Pourquoi, ...	La durée,...
_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _

. Dans l'ensemble, comment jugez-vous actuellement l'état de santé de votre enfant ?

Le trait ci-dessous porte des notes de 0 à 10 ; placez une croix sur le trait à l'endroit qui vous paraît correspondre à votre enfant (le 0 représente la plus mauvaise santé, le 10 la meilleure)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

. Dans l'ensemble, comment jugez-vous actuellement la scolarité de votre enfant ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

. Dans l'ensemble, comment jugez-vous son caractère, son comportement ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 87

. Y a-t-il d'autres observations, informations, inquiétudes, dont vous voudriez faire part en prévision du bilan de santé de votre enfant ? . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

N'OUBLIEZ PAS d'APPORTER, le jour du bilan, le CARNET de SANTE de VOTRE ENFANT

MERCI

N° d'Identification [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
4

LES MODES DE GARDE DES ENFANTS AGES DE 4 A 13 ANS

Questionnaire à remplir par la mère pour chaque enfant

1. Votre enfant a-t-il été gardé ou est-il gardé :

☐	par une nourrice à l'heure ou à la journée	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par une nourrice à la semaine ou au mois	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par la famille à la journée (grands-parents, etc...)	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par la famille à la semaine ou au mois	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	dans une crèche	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par une employée de maison à votre domicile	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par des grands-parents ou d'autres membres de la famille à votre domicile	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par vous-même sur votre lieu de travail	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	par vous-même (arrêt de travail, mise en disponibilité, travail à domicile)	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]
☐	en institution (établissement spécialisé ou internat)	Age de ... à ...	[ ] [ ] [ ] [ ]

49

2. Quelle est (ou quelle était) la profession exercée et vos horaires lorsque votre enfant est (ou était gardé) ? :

Mode de garde	Profession	Horaires	
Exemple : gardienne	*Employée de bureau*	*8 h - 12 h ; 14 h - 18 h*	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
			[ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
			[ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

67

Horaires : journée normale (horaires de bureau), 2 x 8, nuit, mi-temps, occasionnel, journée continue, 3 x 8, temps partiel, sans horaire fixe, travail à domicile

3. Actuellement, vous avez :

- ☐ les mêmes horaires que votre mari (ou horaires légèrement décalés)
- ☐ des horaires alternés (lorsqu'un travaille, l'autre est à la maison) ⌊_⌋ 69
- ☐ des horaires différents

4. Votre enfant est-il :

- ☐ externe
- ☐ interne ⌊_⌋
- ☐ demi-pensionnaire

5. Avez-vous toujours un mode de garde pour votre enfant ? (sauf école) OUI ☐ NON ☐ ⌊_⌋

Lequel ? : ..... ⌊_⌋

6. Quel âge avait l'enfant lorsque vous n'avez plus eu recours à un mode de garde ? ou quel âge aura l'enfant lorsque vous estimerez ne plus avoir besoin d'un mode de garde ? : ..... ⌊_⌋

7. A quel moment de la journée avez-vous recours à un mode de garde ?

- ☐ matin ☐ midi
- ☐ soir ☐ nuit ⌊_⌋
- ☐ seulement les mercredis et les jours de vacances scolaires

8. En l'absence d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans, estimez-vous que :

- ☐ l'enfant est capable de rester seul
- ☐ un aîné peut s'en occuper
- ☐ il suffit qu'une voisine surveille occasionnellement
- ☐ il reste seul mais vous lui téléphonez ou il vous téléphone à certains moments de la journée ⌊_⌋
- ☐ l'enfant a la possibilité d'aller dans un centre (centre social, maison des jeunes, etc...)
- ☐ l'enfant ne reste pas seul

9. Le matin au lever, y a-t-il habituellement présence à la maison d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans ?

. les jours scolaires OUI ☐ NON ☐ ⌊_⌋

. les jours de vacances et les mercredis OUI ☐ NON ☐ ⌊_⌋ 80

10. Y a-t-il habituellement présence à la maison d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans ?

	Jours scolaires		Mercredis et vacances scolaires		
. pour le petit déjeuner	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐	81 ☐
. pour le repas de midi	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐	☐
. pour le repas du soir	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐	☐

11. A la maison, en l'absence d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans :

- ☐ l'enfant prépare son repas ou une partie de son repas
- ☐ le petit déjeuner ou le repas est préparé (boisson chaude dans un thermos, plat prêt au réfrigérateur, etc..., l'enfant n'ayant plus qu'à se servir
- ☐ il n'a plus qu'à réchauffer son repas ☐
- ☐ pour les repas, l'enfant s'occupe de ses frères et soeurs âgés de moins de 13 ans
- ☐ il y a toujours un adulte ou un aîné au moment des repas

12. Pour le départ à l'école, y a-t-il présence d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans ?

. le matin	OUI ☐	NON ☐	☐
. l'après-midi	OUI ☐	NON ☐	☐

13. Est-ce que vous lui confiez la clé ?

OUI ☐ NON ☐ ☐

14. Traverse-t-il seul une route ou un carrefour non protégé ?

OUI ☐ NON ☐ ☐

15. A-t-il la garde, pour le chemin de l'école, de frère(s) ou de soeur(s) ? OUI ☐ NON ☐ ☐

16. Lorsqu'il rentre de l'école, y a-t-il présence d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans ?

. le midi	OUI ☐	NON ☐	☐
. le soir	OUI ☐	NON ☐	☐

17. Le soir au coucher, y a-t-il habituellement présence à la maison d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans ?

. les jours scolaires	OUI ☐	NON ☐	☐
. les jours de vacances et les mercredis	OUI ☐	NON ☐	☐

18. A quelle heure l'un des parents ou l'un des aînés de plus de 13 ans rentre-t-il à la maison ? ..... ☐☐ 97

19. Habituellement, à la maison, l'enfant est seul ou avec ses frères et soeurs en l'absence d'un adulte ou d'un aîné de plus de 13 ans :

. le matin (mercredi et vacances scolaires) OUI ☐ NON ☐ 99 ☐

. l'après-midi (mercredi et vacances scolaires) OUI ☐ NON ☐ ☐

. la nuit OUI ☐ NON ☐ ☐

20. L'enfant attend-il :

	Jours scolaires		Mercredis et vacances scolaires		
. à la maison	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐	☐ ☐
. à l'extérieur de la maison	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐	☐ ☐
. les deux (à la maison ou à l'extérieur)	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐	☐ ☐ 107

21. A-t-il avec lui des frères et soeurs âgés de moins de 13 ans (la journée pour les mercredis et les vacances scolaires, le soir pour les jours scolaires) jusqu'au retour de l'adulte ou de l'aîné de plus de 13 ans ?

OUI ☐ NON ☐ ☐

22. Combien d'enfants a-t-il à sa charge ? ..... ☐

23. Quel est leur âge ? ..... ☐

☐

☐ 112

WAYS OF LIFE, WAYS OF MINDING

4-13 YEAR OLDS AND THEIR DEVELOPMENT

S. FEARD,
R, GUEGUEN
J. LOCUTY
M. PAULIN

1. The child drawn up from ways of family life

The increase in work load to the mother working outside the home when the family only consists of parents and children, is it resolved by other ways of looking after the child or by a division of the tasks between children and adults ? Is there conditioning from the earliest age to accept responsibilities so as to master experience ? The work proposed is it up to his strength and abilities ? In view that one of today's problem is the non-integration of the child in an adult world and the social reality, is there a division of the child's activities and the adult's ? Is he restricted to a world where play and school work are the only activities that the child can and must accomplish, the school the only link reserved to him our society's institutions ?

A questionnaire on how the families are organised has been drawn up to answer to these questions. It is divided into 3 parts :

- One tries to describe the different ways used by the mother to characterise the stability or instability of the care,
- The second part concerns the degree of parental absence (without substitute) at different times of a day
- The third studies the responsibilities given to the child.

The results enable us to draw from the system used :

- a general model of the child, this model emerges though from 2 stereotypes linked to 2 periods in childhood
- this model depends on the social groups, but particularly on the stage of the family within its life cycle, on culture and ethnic origin.

2. The personality of 4-13 ans year olds

To analyse the influence of the family organisation when the mother has a professional job on the development of the child's personality, two groups of variables are described, as well as their interactions : some concerning the family ways, the others the answers to a test of projection (the Duss' tales).

The effects of the mother working on the child's personality can not be analysed without considering the organisation of these families.

Several possibilities are open to the child :

- The presence of one or both parents or substitut is permanent the parents passing down the responsibility of care which are often personalised so as to maintain an emotional dimension. The relay father-mother-minder does not allow to take into consideration the

child's évolution and would be more of a brake to the child's initiative and would deprive him of experiences leading to independance and autonomy.

- The presence of one or both parents is moderated in independence of the child's needs, of his degree of maturity, there is progression to bring in responsibilities which allow him to acquire a certain autonomy and independence vis-a-vis the parent. The older child can then perceive the parents' absence as the gaining of freedom.

- The absence of one or both parents or a substitut is translated into isolation, deprivation. The emotional dimension is reduced because the contacts with the father and mother are limited. The autonomy gained too early creates anxiety. Although mature which is shown in certain attitudes (taking personal initiatives, protection of the younger ones, taking responsibilities), there is no real emotional independence : the child mimics the parents, plays the adult. This behaviour is often a remedy against depressant anxiety.

Putting the child under adult supervision or the complete cutting off from the parents guardianship leads to problems letting through obvious upsets of the personality but these noted disorders do not allow us to conclude there is a pathologic organisation. This study brings up how the ways in which the families are organised softens certain general features of the personality :

- in certains cases, these methods will generate lethargic children, inhibited, causing little problems to the parents but this could lead to delay or stop a normal adaptation of the social environment;

- in other cases, the children are more sociable, they integrate easily to their social environment. They are talkative, they express their difficulties. Noisier, expansive, because of their anxiety, they give a problem of behaviour. The relationship with the parents can generate troubles.

3. **Ways of living, care and development**

So as to study the effect of the organisation of the conditions in which the child lives when both parents have a career on his psyche-emotional development, an indicator describing the continuum of practices applied has helped to differentiate between the children :

- It describes situations which go from dependence on the parents to complete disengagement of the parents' guardianship

- It organises the parents absences into the stimulating ones and the ones with deficiency.

In fact, the parents absence or substitute during a meal, first thing in the morning or last thing at night does not have the same meaning as several hours of absence from the parent in the morning and/or in the afternoon. In the families where the mother has an outside job, there are therefore ways of organising showing both lack of disengagement of parent and adult as well as not being looked after.

When the mode of organisation is based on dependance, this is the result of one of 3 factors :

- either the child is physically handicapped,
- either the child will not let the parents to establish an atmosphere

of trust,
- or the parents behaviour implies continuous supervision and the non integration of the daily tasks.

This type of dependence creates such a tension that there are difficulties to adapt and psychosomatic problems leading to skin troubles.

The organisation based on autonomy results from :

- the parents' will to stimulate the child; acquisitions are acquired early,

- lack of interest in the child; acquisitions are late, difficulties at school are reknown; the mother in this situation talks of difficulties with her child's relationship.

This autonomy creates such a tension that there are not only problems to adapt in the family and socially, but also somatic problems of a respiratory nature (asthma, spasms, bronchitis).

And the parents' absence without substitute at meal times, getting up and or going to bed times are strongly associated to these disorders.

Concluding, we can say that where the mother is a house wife as well as a career woman, there is a wide spectrum of organisation but we must fear far more problems associated with the lack of supervision than that coming from a lack of distance between child and adult. In fact, the piling up of problems in the child's development is associated with the organisations methods where the parents'absence is frequent and responsibilities numerous.

MODES de VIE, MODES de GARDE

et DEVELOPPEMENT des ENFANTS de 4 à 13 ans

dont les deux parents travaillent

S. FEARD
M. PAULIN
R. GUEGUEN
J. LOCUTY

RESUME

L'objectif de la recherche est d'étudier l'aménagement des conditions de vie de l'enfant, lorsque les deux parents exercent une activité professionnelle, et son impact sur le développement psycho-affectif.

Le texte concernant cette étude est constitué de deux volets. Le premier volet a pour objet l'étude de la personnalité de l'enfant lors de modes d'organisation familiale différents, le second volet analyse de manière beaucoup plus détaillée la vie quotidienne des familles lorsque les deux parents travaillent et a pour but de déterminer les liaisons possibles entre un certain état de développement de l'enfant et des variables de l'environnement.

La première partie est établie sur la base de l'hypothèse suivante : une trop grande dépendance de l'enfant aux parents ou une autonomie trop importante aboutira à des problèmes de développement de la personnalité. Et dans le cadre de ces familles où l'absence parentale ou de substituts parentaux peut être fréquente (en se référant aux travaux de Bettelheim B), la personnalité de l'enfant sous couvert d'une maturité précoce se caractérisera par une immaturité affective.

A l'aide de l'analyse des correspondances, deux groupes de variables vont être décrites, ainsi que leurs interactions : les unes concernant les modes d'organisation des familles; les autres, les réponses à un test projectif afin de cerner la personnalité des enfants.

A partir d'un questionnaire sur les modes de garde des enfants de 4 à 13 ans sont construits trois indices mesurant le degré d'autonomie/dépendance de l'enfant à l'égard des parents : le premier révèle l'âge limite de garde, le second le degré d'absence parentale et le troisième le degré de responsabilités. Nos trois indices, s'ils caractérisent le mode d'organisation des familles, sont aussi tributaires d'autres données de l'environnement selon des lois qui leur sont propres. Par l'exemple l'âge de garde est déterminé essentiellement selon la catégorie socio-professionnelle, alors que l'absence parentale subit beaucoup plus l'influence de l'âge de l'enfant. Le degré de responsabilité, quant à lui, dépend, et du stade maturatif de l'enfant, et de la

charge familiale. Néanmoins le trait commun à nos trois groupes de variables est l'induction du niveau culturel sur les pratiques familiales. Nos décrypteurs ne nous permettent pas de distinguer les enfants selon le sexe.

Les réponses aux Fables de Düss, qui est un test projectif d'investigation rapide, subissent également l'effet de l'âge de l'enfant, les autres données sociales interfèrent à l'une ou l'autre fable selon la problématique mise en scène.

L'analyse statistique oppose les enfants ayant peu ou pas de responsabilités dont les parents ou un substitut sont toujours présents, aux enfants ayant beaucoup de responsabilités dont les parents sont absents à un moment de la journée, et dans ce cadre ainsi défini, ce sont les fables mettant en situation l'enfant face aux parents ou aux frères et soeurs, c'est-à-dire celles qui procèdent à l'examen des relations objectales et des identifications, qui discriminent les enfants entre eux.

L'interaction décrite entre personnalité et mode d'organisation donne :

- D'une part lorsque la présence des parents ou d'un substitut est permanente et qu'il y a manque de responsabilité, l'enfant a le désir de se démarquer de la tutelle des parents; il peut y avoir parfois une angoisse à l'égard du monde extérieur; l'enfant se sent insécurisé sur ce qu'il sait faire; il a des difficultés à se projeter et à exprimer ses affects.

- D'autre part lorsque le contrôle de l'adulte n'est pas permanent et que l'enfant est responsabilisé et que donc l'autonomie donnée à l'enfant par les parents est précoce, il affirme sa dépendance aux parents et recherche un substitut; il y a souvent compensation sur un mode oral.

Face aux délaissements, l'enfant est parfois amené à exprimer des sentiments de type dépressif. En effet, il manifeste son intolérance dans les situations conflictuelles par un repli sur lui-même et notamment dans les situations de rivalité fraternelle.

Parfois il y a tendance à la dramatisation; il y a une fuite en avant dans l'interprétation, une certaine labilité.

Ces types de problématiques laissent transparaître des troubles évidents de la personnalité, mais ces troubles constatés ne nous permettent pas de dire s'il y a une organisation pathologique. Par contre, la variable âge limite garde/non garde décrite par l'axe 2 ne différencie pas des problématiques mais paraît être associée à un certain état de santé mentale de l'enfant :

- Les enfants gardés jusqu'à un âge tardif ont parfois des troubles évidents de la personnalité, mais ceux-ci sont à ranger dans le large champ des variantes de la normale.

- Les enfants en garde moins longtemps regroupent les deux extrêmes de notre population, c'est-à-dire des enfants dont les modalités défensives apparentes permettent de supposer que le développement est normal et des enfants qui présentent une régression pulsionnelle permanente, ce qui laisse supposer une organisation pathologique.

Cette première partie met donc en évidence essentiellement comment le type d'organisation des familles module certains traits généraux de la personnalité, mais elle ne nous permet pas de caractériser et d'isoler les comportements des parents les plus spécifiques et les plus influents dans l'adaptation de l'enfant à son environnement.

Pour établir un constat d'association entre les caractéristiques du milieu et le développement de l'enfant, un croisement (sur plus de 1000 enfants) des questionnaires sur les modes de garde et sur la santé de l'enfant âgé de 4 à 13 ans, va nous permettre de déterminer des facteurs de risque dans les pratiques d'élevage et de mettre en évidence les facteurs de l'environnement favorisant l'évolution maturative de l'enfant.

Le mode d'organisation des familles est tributaire d'un ensemble de facteurs : d'une part ceux résultant des conditions de vie et, d'autre part, ceux découlant des attitudes éducatives qui dépendent elles-mêmes des normes culturelles et sociales véhiculées par le milieu et de la personnalité de celui qui éduque.

Le questionnaire sur le développement de l'enfant se propose de passer en revue les différentes périodes de vie de l'enfant : les acquisitions propres à chaque stade et les troubles pouvant y être associés. Il existe 4 types de questionnement :
- le premier concerne les apprentissages
- le second relève les troubles fonctionnels et d'ordre psychosomatique
- le troisième regroupe les troubles psycho-affectifs d'adaptation sociale ou familiale
- le quatrième cherche à appréhender le jugement de la mère sur l'adaptation de l'enfant à son environnement.

L'étude du symptôme comme un phénomène isolé est une gageure dans la mesure où certaine expression peut être normale à un moment de l'évolution de l'enfant. Mais on peut supposer qu'une accumulation d'"avatars" associés à certaines règles ou habitudes de vie est le signe d'une situation où le seuil de tolérance de l'enfant est dépassé, et qu'il rend compte d'une inadaptation ou d'un essai d'adaptation à un environnement particulier.

L'énonciation de l'ensemble des intrications possibles entre plusieurs groupes de variables - dont certaines sont analysées et dont d'autres ne sont pas prises en considération-, met en évidence la difficulté de donner une explication causale.

Toutefois notre questionnaire sur le mode d'organisation nous a permis d'établir des situations types et de dégager des modèles d'enfants :

- L'enfant, même lorsque les deux parents travaillent, est sous leur protection ou sous celle d'un substitut : il a peu de tâches et de responsabilités à effectuer, il a une autonomie assez suffisante pour traverser des carrefours non protégés

- Cette notion d'enfance associée à l'idée de dépendance subit des

modifications selon l'âge de l'enfant. Les habitudes de vie se structurent différemment selon que l'enfant a moins de 8 ans ou plus de 8 ans.

- D'autres normes se dégagent de ce modèle général d'enfant, selon la position de la famille par rapport au cycle de vie, selon le milieu culturel et selon l'ethnie. L'appartenance sociale a un rôle important mais son étude est complexe car son influence suit des lois très variables dans chaque catégorie socio-professionnelle.

Comme dans la première partie, une analyse des correspondances nous permet de construire un indicateur décrivant un continuum de pratiques :
- L'axe 1 décrit des situations qui vont de la mise sous dépendance de l'enfant aux parents à un désengagement total de la tutelle des parents
- L'axe 2 hiérarchise les absences des parents entre celles qui sont stimulantes pour l'enfant et celles qui représentent une carence.

En effet, l'absence parentale ou d'un substitut au moment des repas, au lever et au coucher n'a pas la même valeur que l'absence parentale plusieurs heures le matin et/ou l'après-midi.

La projection de variables supplémentaires sur notre indicateur caractérisant les pratiques d'élevage, des troubles du développement de l'enfant et des données sociales, rend compte dans un premier temps de l'interférence de l'âge et de la classe sociale dans les difficultés qui sont associées à l'organisation des familles.

La neutralisation de ces deux variables :
- l'une par standardisation (sur l'âge),
- l'autre par la constitution de deux sous-groupes de populations (cadres et ouvriers)

met en exergue que, lorsque le mode d'organisation est basé sur la dépendance, il relève de trois ordres :
- soit l'enfant est handicapé et, pour les parents, cette situation nécessite une surveillance et une présence très étroites
- soit le comportement de l'enfant n'autorise pas les parents à établir un climat de confiance : un contrôle est à assurer
- soit la pratique éducative des parents implique la présence permanente d'un adulte et la non-intégration de l'enfant dans les tâches quotidiennes.

Cette mise sous dépendance crée une tension telle qu'il y a des difficultés d'adaptation, des difficultés d'ordre psychosomatique à expression cutanée.

Le mode d'organisation basée sur l'autonomie résulte soit :
- de la volonté des parents de stimuler l'enfant; les acquisitions telle que la marche sont précoces; toutefois l'éducation précoce du contrôle des sphincters aboutit à des difficultés dans l'acquisition de la propreté
- d'un désinvestissement de l'enfant : l'enfant se développe à son propre rythme, les acquisitions sont tardives (marche, propreté, langage), les difficultés scolaires sont notoires. La mère, dans ce cadre, évoque les difficultés relationnelles de son enfant.

Mais dans ce groupe d'enfants, il n'y a pas seulement des problèmes d'adaptation familiale et sociale, mais également des troubles à expression somatique d'ordre respiratoire (asthme, spasme, bronchite).

Les absences parentales les plus influentes aux repas, au lever et/ou au coucher sont associées à des problèmes d'audition, à des troubles psychosomatiques (spasmes du sanglot), des troubles d'adaptation sociale (redoublement) et à des troubles d'adaptation familiale.

De ces quelques données, nous ne pouvons tirer des conclusions catégoriques sur la gravité des troubles engendrés par ce mode d'organisation. D'autant plus que l'appartenance sociale que nous avons voulu neutraliser émerge au final de notre analyse.

Les parents non diplômés avec un nombre élevé d'enfants adoptent souvent une attitude peu conforme aux besoins de leurs enfants. En effet, les absences au cours de la journée n'ont pas toutes le même poids, la même valeur, certains moments entre les parents et leur enfant sont privilégiés et sont donc à préserver.

Toutefois, de cette étude, on peut conclure qu'il existe dans les familles où la mère exerce une activité, tout comme dans les familles où la mère reste au foyer, un continuum de pratiques qui comprennent aussi bien un mode d'organisation où apparaît un manque de distance entre l'enfant et l'adulte que des carences de prise en charge.

Mais il est vrai que l'on peut craindre beaucoup plus une carence de prise en charge qu'un manque de distance.

Par contre, on peut supposer qu'une application progressive d'un système d'éducation basé sur l'intégration de l'enfant aux activités et aux tâches familiales est certainement facilitée du fait du travail de la mère et permet de remédier à l'un des problèmes de notre société, celui de la non-intégration de l'enfant au monde des adultes.

*
* *